

COLLECTION DES RaPPORTS

MAI 1997



N° 177

LES CHÔMEURS CRÉATEURS OU REPRENEURS D'ENTREPRISE BÉNÉFICIAIRES D'UNE AIDE PUBLIQUE

EXPLOITATION COMPLÉMENTAIRE DE L'ENQUÊTE SINE
AUPRÈS DES ENTREPRISES CRÉÉES OU REPRISES
AU PREMIER SEMESTRE 1994

Anne-Lise AUCOUTURIER

Département "Évaluation des Politiques Sociales"

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE



**LES CHÔMEURS CRÉATEURS OU REPRENEURS
D'ENTREPRISE BÉNÉFICIAIRES D'UNE AIDE PUBLIQUE**

**EXPLOITATION COMPLÉMENTAIRE DE L'ENQUÊTE SINE
AUPRÈS DES ENTREPRISES CRÉÉES OU REPRISES
AU PREMIER SEMESTRE 1994**

**Etude réalisée à la demande de la Direction de l'Animation de la Recherche
des Etudes et des Statistiques**

CRÉDOC

Département Évaluation des Politiques Sociales

ANNE-LISE AUCOUTURIER

MAI 1997

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
I. L'ACCRE DANS L'ENQUÊTE SINE	7
I.1. OBJECTIFS DE L'EXPLOITATION	7
I.2. MÉTHODES DE L'EXPLOITATION	10
II. LES CHÔMEURS AIDÉS : DES CRÉATEURS PAS COMME LES AUTRES ?	19
II.1. CHÔMEUR AIDÉ / CHÔMEUR NON AIDÉ / ACTIF OCCUPÉ.....	19
Des salariés expérimentés qui créent pour la première fois	19
L'aide publique moins présente en Ile de France	23
Les atouts des chômeurs aidés : valorisation de l'expérience professionnelle et préparation du projet.....	23
La solitude des chômeurs aidés	28
Petites entreprises, petits moyens	32
Ouvrir un commerce ou s'installer comme artisan.....	35
Des espoirs de développement ?	40
<i>Profils des créateurs</i>	42
Les anciens chômeurs aidés	42
Les anciens actifs occupés	42
Les anciens chômeurs et inactifs non aidés.....	43
L'ACCRE : un effet pédagogique ?	43
II.2. CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE ET SANS ACTIVITÉ : UN PUBLIC SPÉCIFIQUE ?	45
Les chômeurs de moins d'un an.....	45
Les chômeurs de plus d'un an et les inactifs.....	46
Un même effet de l'aide quel que soit le public.....	47
III. LA VARIÉTÉ DES CRÉATIONS	49
III.1. TYPES DE CRÉATIONS DES CHÔMEURS AIDÉS.....	50
<i>Les artisans</i>	53
Les ouvriers qui reprennent l'activité du patron : 7,6 %.....	53
La solitude des autres artisans : 25,2 %	54
<i>Les commerces sans ressources</i>	56
La création - insertion : 5,6 %.....	56
La création - reconversion : 19,7 %	57
<i>Les commerçants</i>	58
Les commerces - investissements : 5,2 %.....	58
Les autres commerces : 12,2 %.....	58
<i>Les SARL informatisées</i>	59
Les quasi-PME : 11,5 %.....	59
Les indépendants : 13 %.....	60
III.2. PERSPECTIVES.....	62
<i>Que peuvent-ils devenir ?</i>	62
<i>Des critères jamais univoques</i>	65
<i>Les autres créateurs</i>	68
CONCLUSION	71
ANNEXES	73
ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE SINE-1994.....	75
ANNEXE 2 : NOMENCLATURE D'ACTIVITÉ AGRÉGÉE SPÉCIFIQUE	81
ANNEXE 3 : TABLEAUX SELON LA SITUATION ANTÉRIEURE DÉTAILLÉE.....	85
ANNEXE 4 : TABLEAUX DE LA CLASSIFICATION	97
BIBLIOGRAPHIE	125
LEXIQUE DES SIGLES	127
LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	129

INTRODUCTION

Sur 100.000 entreprises créées ou reprises au premier semestre 1994, 30.000 l'ont été par des chômeurs bénéficiaires d'une aide publique : l'Aide au Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise (ACCRES). Instaurée à la fin des années soixante-dix, cette mesure de la politique de l'emploi a connu un grand essor, du point de vue du nombre de ses bénéficiaires, entre 1984 et 1986 puis, après une longue période de stabilité, entre 1994 et 1995¹.

L'originalité de parcours de ces créateurs d'entreprise passés par le chômage, autant que celle de l'intervention publique qui y incite, en rendent l'évaluation complexe. Cette étude vient compléter une démarche d'évaluation entreprise par le Ministère du Travail depuis plusieurs années. Les premières enquêtes par questionnaires réalisées auprès d'entreprises nouvellement créées ou reprises ont mis à jour la difficulté de recueillir une information statistique pertinente pour décrire et expliquer la situation des toutes petites entreprises en général, et de celles créées par des chômeurs en particulier. Les leçons tirées de ces enquêtes, et la réalisation d'entretiens approfondis avec des créateurs et repreneurs d'entreprise, ont permis, par une meilleure connaissance de la réalité des situations des entreprises, des préoccupations et parcours de leurs créateurs, de bâtir un questionnaire pertinent, et d'en éclairer les analyses. Se nourrissant de ces expériences, l'exploitation de l'enquête SINE (Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises), réalisée par l'INSEE, vient en valider et quantifier les résultats.

L'enquête SINE a interrogé à la fin de l'année 1994 près de 30.000 responsables d'entreprises, représentant environ 90.000 entreprises créées ou reprises au premier semestre 1994. Elle fournit des informations sur la forme et l'activité des entreprises, mais aussi sur leur créateur ou repreneur, les conditions de création ou de reprise et de fonctionnement des entreprises². L'exploitation de cette enquête est centrée sur les créateurs et repreneurs d'entreprise issus du chômage et ayant perçu une aide financière publique.

¹ Pour l'histoire du dispositif ACCRES, cf. AUCOUTURIER (1996).

² Cf. le questionnaire de l'enquête SINE-94 en annexe 1.

Les interrogations centrales de ce rapport portent sur la description et l'analyse de la spécificité des bénéficiaires de l'ACCRES, relativement aux autres créateurs, non chômeurs ou non bénéficiaires d'une aide publique. La comparaison de leurs ressources, parcours et des entreprises créées ou reprises permet de faire apparaître des effets propres au bénéfice d'une aide publique. Les entreprises créées ou reprises par les bénéficiaires de l'ACCRES sont cependant aussi variées que les autres. L'hétérogénéité de ces entreprises se traduit par l'existence de plusieurs types de parcours de création.

I. L'ACCRES DANS L'ENQUÊTE SINE

I.1. OBJECTIFS DE L'EXPLOITATION

L'exploitation spécifique centrée sur la population des chômeurs aidés dans l'enquête SINE-94 offre la possibilité de vérifier, d'actualiser et de quantifier des informations sur les profils des bénéficiaires de l'ACCRES et leurs conditions de création. En comparant les différentes populations de créateurs³ aidés et non aidés, elle permet de s'interroger sur les spécificités liées à l'aide à la création d'entreprise. En cela, elle s'inscrit dans un processus d'évaluation de l'ACCRES.

L'intérêt de l'exploitation complémentaire de l'enquête SINE-94 se décline en trois séries d'objectifs intermédiaires relatifs aux informations déjà disponibles :

- La DARES a mené en 1991 une enquête auprès des créateurs de 1986 de quatre régions. Cette première enquête⁴ faisait apparaître des conclusions assez générales qui paraissaient robustes, malgré des incertitudes liées au faible taux de réponse. Elle montrait en particulier que les entreprises créées par des bénéficiaires de l'ACCRES n'étaient pas globalement très différentes des autres créations⁵, même si elles étaient plus petites. Les conditions de création, en revanche, apparaissaient discriminantes, les chômeurs ayant à accomplir une conversion et surmonter des obstacles beaucoup plus importants. Cette enquête se réfère à une situation qui a évolué, tant en ce qui concerne la mesure elle-même⁶, que le contexte économique ou le public concerné. L'exploitation de l'enquête SINE-94 permet de vérifier la robustesse de certains résultats généraux mis en évidence en 1991 et de préciser les différences quant aux conditions de création, dans la mesure où, intervenant juste après la création, elle n'est pas sujette aux effets de mémoire qui entachaient les questions -rétrospectives- relatives au moment de la création dans l'« enquête ACCRES ». En outre, l'amélioration des connaissances sur la création d'entreprise depuis 1991

³ Afin d'alléger le texte, on entendra dorénavant par « créateur », « création »... l'ensemble des créateurs et repreneurs, créations et reprises... sauf mention contraire ou distinction explicite.

⁴ AUCOUTURIER & DANIEL (1993).

⁵ AUCOUTURIER (1994), AUCOUTURIER & MOURIAUX (1994).

nous permet de disposer, dans l'enquête SINE-94, de questions beaucoup plus pertinentes pour cerner les éléments déterminants de la création et de la vie des toutes petites entreprises qui constituent l'immense majorité des créations.

- Des entretiens approfondis réalisés cinq ans après la création auprès de bénéficiaires de l'ACCRE de 1989 ont permis de dégager, au sein de cette population, des configurations de création et d'évolution très typées⁷. La confrontation de ces informations qualitatives au fichier SINE permet de les soumettre à une procédure de validation et de quantification. Dans l'autre sens, elles sont utilisées pour éclairer et décrire les proximités repérées dans le fichier SINE et en particulier les types de créations résultant des classifications. Elles permettent aussi par exemple de comprendre les liaisons -complexes- qui peuvent apparaître entre les variables concernant les positions de sous-traitance et de dépendance vis à vis d'un ancien employeur ou d'un donneur d'ordres.

- L'ACCRE fait l'objet d'un suivi statistique annuel réalisé à partir du fichier des aides accordées dans l'année⁸. La description de la population des bénéficiaires et de ses évolutions ne permet cependant pas de décrire précisément des sous-populations. Ainsi, la population des « nouveaux bénéficiaires » de l'ACCRE présente des caractéristiques particulières. L'enquête SINE, si elle ne permet pas de repérer ces « nouveaux bénéficiaires », fournit des informations précises sur les conditions de création propres aux chômeurs de longue durée et aux inactifs. Dans la mesure où ces distinctions sont au centre des différentes réformes de la mesure, il paraît souhaitable de mesurer et de décrire précisément la spécificité de cette population.

Le suivi statistique annuel présente en outre l'inconvénient majeur de ne pouvoir donner lieu à aucune analyse sectorielle détaillée, la variable « APE » étant structurellement très mal remplie sur les fiches bénéficiaires⁹. Or, les différentes études réalisées ont montré que le secteur d'activité est une variable qui structure fortement les créations d'entreprise. L'enquête SINE permet quant à elle de travailler à un niveau de détail de la nomenclature d'activité assez

⁶ AUCOUTURIER (1996).

⁷ AUCOUTURIER, CEALIS & CHARPAIL (1996).

⁸ CHARPAIL (1996).

important. A partir de la NAF en 700 postes, nous avons ainsi pu reconstruire une nomenclature d'activité agrégée en 14 postes qui prennent en compte certaines distinctions propres à notre objet d'étude. Cette nomenclature, détaillée en annexe, a d'abord été construite à partir des regroupements classiques mais en intégrant des distinctions importantes apparues dans l'étude qualitative évoquée ci-dessus. Il était par exemple indispensable de distinguer différents types de commerces. Elle a ensuite été adaptée en fonction des résultats intermédiaires des classifications obtenus sur le fichier SINE pour améliorer sa capacité explicative.

Enfin, à plus long terme, l'intérêt du repérage des chômeurs créateurs aidés au sein de la population des créateurs d'entreprise interrogés par l'INSEE réside dans les possibilités de suivi ouvertes par cette enquête. Le Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises (SINE) est en effet constitué de panels, dont les membres sont destinés à être suivis et réinterrogés¹⁰. La seconde interrogation postale des créateurs étudiés ici aura lieu en 1997. Cette seconde interrogation permettra d'obtenir des éléments sur le devenir des entreprises créées au premier semestre 1994, et en particulier de comparer la survie des entreprises créées par des chômeurs aidés ou non à celle des autres entreprises mais aussi d'évaluer l'insertion des entreprises et de disposer d'informations, indispensables à l'interprétation des taux de survie, sur les causes de cessation. Que l'on s'intéresse aux chômeurs créateurs aidés dans une visée évaluative de l'ACCRE, ou, plus largement, dans une optique prospective d'exploration des formes possibles de la relation de travail et de sortie du chômage, le suivi des 26.000 entreprises créées au premier semestre 1994 par des chômeurs aidés sera riche d'enseignements.

⁹ Au moment où ils remplissent la fiche, les futurs bénéficiaires n'ont pas encore créé leur entreprise et ne connaissent pas ce code.

¹⁰ Cf. dans MONCHOIS & BONNEAU (1996), p.11, la périodicité du SINE.

I.2. MÉTHODES DE L'EXPLOITATION

Les bénéficiaires de l'ACCRE sont approchés par le sous-groupe qui rassemble les anciens chômeurs de moins d'un an, de plus d'un an et les personnes sans activité ayant perçu ou demandé une aide publique. En effet, l'ACCRE représente la principale aide publique à la création ou à la reprise d'entreprise. Les personnes sans activité aidées ont été incluses car l'entrée en application de la Loi Quinquennale pour l'Emploi en avril 1994 a ouvert l'accès à l'ACCRE aux chômeurs non indemnisés inscrits depuis plus de six mois. Le petit nombre de ces anciens « inactifs » tend à prouver qu'il s'agit bien d'une partie des nouveaux bénéficiaires concernés (cf. encadré "La visibilité de l'entrée en vigueur de la Loi Quinquennale dans le fichier SINE"). Pour l'analyse, on ne distinguera plus les personnes ayant perçu l'aide de celles qui sont en attente de réponse. Au sein de la population des chômeurs aidés, pourront être isolés d'une part les chômeurs de moins d'un an et d'autre part les chômeurs de plus d'un an, avec lesquels sont regroupées les personnes sans activité. En effet, la faiblesse du nombre de ces dernières ne permet pas de les analyser séparément et on peut penser que leurs caractéristiques les rapprochent plutôt des chômeurs de longue durée, au sein desquels on trouve le reste des nouveaux bénéficiaires de l'ACCRE.

Au total, la population des 81.491 créateurs et repreneurs d'entreprises au premier semestre 1994 est partitionnée de la manière suivante :

	Nombre	Pourcentage	
Chômeurs de moins d'un an aidés	16111	20	
Chômeurs de plus d'un an et sans activité aidés	9754	12	
Total chômeurs aidés	25865	32	
Chômeurs de moins d'un an non aidés	5903	7	
Chômeurs de plus d'un an non aidés	4759	6	
Sans activité non aidés	10694	13	
Total chômeurs et sans activité non aidés	21356	26	
Actifs occupés aidés	3176	4	
Actifs occupés non aidés	31094	38	
Total actifs occupés	34270	42	
Total créateurs repreneurs d'entreprise	81491	100 %	100 %

26.000 chômeurs aidés

L'enquête SINE ne permet pas directement d'isoler les bénéficiaires de l'ACCRE parmi les entreprises créées au premier semestre 1994. Cependant, en procédant à certaines réductions du champ et en retenant les personnes qui déclarent à la fois une situation antérieure à la création de chômeur ou d'inactif et avoir perçu une aide financière publique, on isole une population qui apparaît comme une bonne approximation des bénéficiaires de l'ACCRE.

La population d'entreprises interrogées par l'enquête SINE comprend 28.976 entreprises représentant, après redressement, 86.518 entreprises créées ou reprises au premier semestre 1994¹¹.

Le champ de l'enquête est globalement comparable au champ des bénéficiaires de l'ACCRE mais présente malgré tout quelques différences :

- L'enquête porte sur les créations nouvelles et les reprises et non sur la totalité des immatriculations INSEE (activations de « coquilles vides », réactivations et transformations d'EI en société sont exclues), ce qui correspond au champ de l'ACCRE.

- Seules les entreprises du champ ICS (Industrie, Commerce, Service) sont incluses. L'exclusion des associations et des GIE correspond au champ de l'ACCRE mais pas nécessairement celle d'autres formes juridiques cependant marginales dans le dispositif. En revanche, l'exclusion des activités agricoles (qui représentent en 1994 2,7 % des entreprises ACCRE¹²) ne permet pas de prétendre représenter la totalité des bénéficiaires de l'ACCRE.

- L'exclusion des entreprises ayant vécu moins d'un mois ne pose pas de problème dans la mesure où l'aide n'est en général pas encore perçue dans ce délai.

A partir de cet échantillon initial, les opérations suivantes ont été effectuées :

- Exclusion des 1.622 filiales et des 14 créations dont le porteur n'est pas identifié. Ces entreprises sans créateur défini ne peuvent répondre à la première partie du questionnaire concernant le profil du créateur repreneur et en particulier à la question sur la situation précédant la création. La population représente alors les 81.491 créateurs et repreneurs d'entreprises du premier semestre 1994¹³ et constitue la base à partir de laquelle la distinction entre les différents types de créateurs (chômeurs ou non, aidés ou non) pourra être étudiée. C'est la population totale considérée dans ce document.

- Au sein de cette population de créateurs et repreneurs, constitution de sous-groupes à partir de la situation antérieure et du bénéfice d'aides publiques. Le tableau suivant présente la répartition de la population en fonction de ces deux variables.

¹¹ Pour la description des champs initial et final de l'enquête et des redressements, cf. MONCHOIS & BONNEAU (1996) et INSEE (1995).

¹² CHARPAIL (1995).

¹³ pour une description du passage des 300.000 créations de 1994 (y compris les réactivations) aux 81.000 créateurs du seul premier semestre (hors réactivations), cf. MONCHOIS & BONNEAU (1996), pp. 51 à 60.

Q6: Au cours de la période ayant immédiatement précédé le création ou la reprise de l'entreprise, étiez-vous:	au chômage depuis moins d'un an	au chômage depuis plus d'un an	sans activité	en activité	Total
Q19: Avez-vous perçu des aides financières publiques (y compris l'ACCRE) ?					
OUI, ou vous allez les percevoir	14878	7949	787	2413	26027
En attente de réponse	1233	808	210	763	3014
NON	5903	4759	10694	31094	52450
Total	22014	13516	11691	34270	81491

Source : SINE94 - traitement CREDOC

On repère ainsi 25.865 chômeurs aidés qu'on assimile pour l'analyse aux bénéficiaires de l'ACCRE. Ce nombre est à rapprocher des 31.000¹⁴ entreprises bénéficiaires de l'ACCRE enregistrées par la DARES entre janvier et juin 1994. La différence provient en partie de la non superposition des champs évoquée ci-dessus, et en particulier de l'absence des entreprises agricoles. Elle peut aussi provenir de la nature déclarative de la variable décrivant la situation antérieure des personnes interrogées¹⁵. Cependant, l'ordre de grandeur est respecté. Les chômeurs aidés représentent ainsi 32 % des créateurs d'entreprise du premier semestre alors que la DARES évalue au même niveau la part des entreprises créées par des bénéficiaires de l'ACCRE dans le total des immatriculations INSEE en 1994¹⁶. Si l'approximation du bénéfice de l'ACCRE par la notion de chômeur aidé, telle que définie ci-dessus, ne peut prétendre être exacte, on peut penser qu'elle permet de décrire en grande partie la population des bénéficiaires de l'ACCRE. Dans tous les cas, la comparaison, sur le même champ, des situations des chômeurs aidés à celles des autres créateurs et repreneurs permet de tirer des conclusions valides quant à la spécificité des bénéficiaires de l'ACCRE.

¹⁴ 30667 entreprises en France métropolitaine + environ 340 dans les DOM. On compare ici le nombre de *bénéficiaires* repérés dans SINE au nombre d'*entreprises* recensées par la DARES (Tableau de bord des politiques d'emploi). En effet, dans le cas de création ou de reprise à plusieurs, un seul des bénéficiaires a été interrogé par l'enquête SINE.

¹⁵ Une partie des personnes se déclarant auparavant « en activité » peuvent avoir bénéficié de l'ACCRE. Le bénéfice de l'ACCRE à cette époque ne nécessitait pas l'inscription à l'ANPE, les personnes "susceptibles d'être indemnisées" pouvant créer leur entreprise avant même la fin de leur préavis de licenciement. Rien dans l'enquête ne permet cependant de distinguer au sein des « actifs aidés » les bénéficiaires de l'ACCRE des bénéficiaires des autres aides publiques.

¹⁶ CHARPAIL (1995).

Au total, dans la suite du texte,

- le terme "**chômeurs aidés**" désigne les personnes qui se déclarent "au chômage depuis moins d'un an", "au chômage depuis plus d'un an" ou "sans activité" au cours de la période ayant précédé la création et disent avoir perçu des aides publiques ou être en attente de réponse,

- la population des "**chômeurs non aidés**" est constituée des personnes qui se déclarent "au chômage depuis moins d'un an", "au chômage depuis plus d'un an" ou "sans activité" au cours de la période ayant précédé la création et disent ne pas avoir perçu d'aide publique,

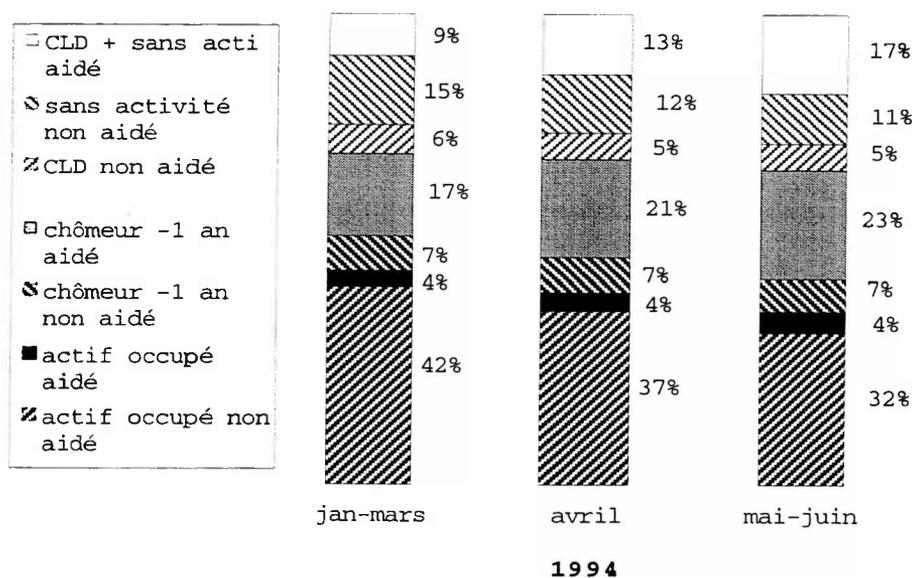
- les "**actifs occupés**" regroupent les personnes qui se déclarent "en activité" au cours de la période ayant précédé la création, qu'ils aient ou non perçu des aides publiques.

**LA VISIBILITÉ DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI QUINQUENNALE POUR L'EMPLOI
DANS LE FICHIER SINE-94**

La loi quinquennale relative à l'emploi, au travail et à la formation professionnelle du 20 décembre 1993 a élargi le champ des bénéficiaires de l'ACCRES, qui était déjà le dispositif national le plus important de soutien à la création d'entreprise. Auparavant réservée aux chômeurs indemnisés ou susceptibles de l'être et aux bénéficiaires du RMI, l'ACCRES est ouverte à partir d'avril 1994 aux personnes non indemnisées inscrites comme demandeurs d'emploi depuis au moins six mois. En outre, le montant de l'aide financière, qui variait de 11 à 43.000 Francs selon la durée de chômage est devenu forfaitaire et fixé à 32.000 Francs. Les chômeurs de longue durée indemnisés ou non et les bénéficiaires du RMI ont ainsi été très largement encouragés par le dispositif « Loi Quinquennale »¹⁷.

En 1993, les entreprises créées ou reprises par des bénéficiaires de l'ACCRES représentaient déjà 22 % du total des immatriculations. L'enquête SINE-94 porte sur des entreprises créées tout au long du premier semestre 1994. Les personnes auparavant chômeurs ou sans activité représentent 58 % des créateurs et repreneurs interrogés et les bénéficiaires de l'ACCRES 32 %. Etant donnée la forte présence de l'ACCRES au sein de la création d'entreprise, on peut penser que l'impact de la Loi Quinquennale se mesure non seulement à travers le nombre d'entreprises créées ou reprises par des bénéficiaires de l'ACCRES mais se retrouve dans la structure de la population des créateurs et repreneurs d'entreprise.

Si on fait l'hypothèse que les « nouveaux bénéficiaires » encouragés par l'entrée en vigueur de la Loi Quinquennale se retrouvent principalement parmi les chômeurs de plus d'un an et les personnes sans activité ayant bénéficié d'un aide publique, on peut rendre visible l'augmentation de leur présence dans l'enquête entre le début et la fin du premier semestre 1994.



On observe alors une nette augmentation de la proportion de chômeurs ayant bénéficié d'une aide (pavés unis blanc et gris) au détriment des créateurs non aidés : en particulier, la proportion de chômeurs de longue durée et de personnes sans activité double presque avec l'entrée en vigueur de la Loi Quinquennale.

¹⁷ qui a, depuis, largement été remanié.

A partir des informations recueillies par SINE-94, la méthode adoptée pour répondre aux objectifs exposés ci-dessus comporte plusieurs étapes.

- La première étape cherche à caractériser les chômeurs aidés relativement aux autres créateurs, chômeurs non aidés et actifs occupés. En quoi sont-ils différents par leur passé et leurs conditions de création ? Les entreprises qu'ils créent sont-elles plus petites ? Le simple examen de tris sur les trois populations de chômeurs aidés, non aidés et d'anciens actifs occupés, permet dans une large mesure de confirmer les résultats qui avaient été obtenus dans l'enquête « ACCRE » de 1991. Cette première étape fournit l'occasion de décrire précisément les chômeurs aidés et les entreprises qu'ils créent, leurs secteurs d'activité en particulier.

- Les sous-populations de chômeurs de plus d'un an et de personnes « sans activité » aidés et non aidés font l'objet, dans un second temps, d'une attention particulière. La présentation des mêmes tris pour ces groupes particuliers permet de cerner la pertinence de ce type de segmentation, qu'on peut rapprocher de la distinction d'une catégorie de « nouveaux bénéficiaires », pour l'accès à l'ACCRE.

- Dans un troisième temps, on s'intéresse à la variété des créations. La comparaison de la structure de chacune des trois populations de chômeurs aidés ou non et d'anciens actifs occupés montre que les éléments de distinction interne des créations présentent une certaine constance. Le repérage des dimensions structurant les trois populations se fait par l'intermédiaire d'analyses des correspondances multiples, qui font apparaître des liens complexes entre les différentes variables disponibles.

- Enfin, la réalisation d'une classification automatique¹⁸ montre que les créations d'entreprise par des chômeurs aidés sont effectivement très typées, conformément à ce qui avait été mis en lumière par la série d'entretiens réalisée en 1994. Ces entretiens se révèlent précieux pour aider à la compréhension de la constitution des classes de créateurs. La classification automatique permet à la fois de redéfinir et de quantifier des types de créations.

¹⁸ Classification Ascendante Hiérarchique.

Globalement, la méthode choisie prend le parti de procéder à la distinction préalable des chômeurs aidés au sein de la population des créateurs d'entreprise. Un autre point de départ pourrait être adopté dans l'optique de situer l'importance de la situation antérieure de chômage et du bénéfice d'une aide publique dans la création d'entreprise. L'étude de la totalité de la population des 81.500 créateurs d'entreprise du premier semestre 1994 peut permettre d'évaluer la place du chômage et du bénéfice d'une aide publique dans la structure des créations d'entreprise. En réalisant une classification des entreprises, on peut ensuite tester le caractère discriminant, pour la création d'un certain type d'entreprise, de ces variables relativement aux autres. Cette approche globale n'est pas développée ici mais pourra faire l'objet d'une collaboration avec l'INSEE dans la mesure où elle apportera un éclairage intéressant sur la création d'entreprise en général.

II. LES CHÔMEURS AIDÉS : DES CRÉATEURS PAS COMME LES AUTRES ?

II.1. CHÔMEUR AIDÉ / CHÔMEUR NON AIDÉ / ACTIF OCCUPÉ

Des salariés expérimentés qui créent pour la première fois

Les chômeurs créateurs d'entreprise bénéficiaires d'une aide publique se différencient d'abord des autres par leur passé de salarié. Majoritairement employés ou ouvriers, souvent munis d'un CAP ou d'un BEP, ils se distinguent des chômeurs et inactifs non aidés qui regroupent des femmes, des jeunes sortant de scolarité... au passé plus difficile à préciser (on y trouve à la fois les plus diplômés et les moins diplômés). On note une proportion importante de cadres (20 %, plus 8 % d'agents de maîtrise) parmi les créateurs aidés. Déjà dotés d'une expérience de salariés, les chômeurs aidés sont cependant en moyenne sensiblement plus jeunes que les autres créateurs ; ils ne créent leur entreprise ni en fin de carrière, au contraire des actifs occupés, ni comme première expérience professionnelle. Les chômeurs non aidés sont soit plus jeunes soit plus âgés. Ils apparaissent au total comme une population plus hétérogène que les chômeurs aidés.

Pour leur part, si les actifs occupés sont plus diplômés, ils se différencient surtout des chômeurs aidés par leur inscription dans une culture de la création d'entreprise inconnue des chômeurs bénéficiaires d'une aide publique. La création d'entreprise n'est pas inscrite dans leur passé : pour 90 % d'entre eux, il s'agit de la première expérience alors que presque 30 % des anciens actifs occupés ont déjà été chefs d'entreprise. Le prolongement d'une activité d'indépendant est uniquement le fait des actifs occupés et d'une partie des chômeurs et inactifs non aidés. En revanche, la présence de chefs d'entreprise dans l'entourage des créateurs est une variable assez peu discriminante : de ce point de vue, c'est parmi les chômeurs non aidés qu'on trouve les plus isolés (31 % de créateurs chômeurs ou sans activité non aidés n'ont aucun chef d'entreprise dans leur entourage) ; c'est principalement dans leur famille qu'ils trouvent des exemples d'entrepreneurs. Enfin, les chômeurs aidés ne sont presque jamais impliqués dans la direction d'une autre entreprise.

Au total, la description des chômeurs aidés correspond très largement au public originellement visé par la mesure ACCRE. Ouvriers, employés, cadres : salariés expérimentés, incités à tenter pour la première fois l'expérience de la création d'entreprise. L'esprit du dispositif définit une population de bénéficiaires plus homogène que celle des chômeurs non aidés, et moins « naturellement » conduite vers la création d'entreprise que les autres créateurs.

TABLEAU II.1.1 : LE PROFIL DES CRÉATEURS

Situation antérieure * bénéficiaire d'une aide		Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs occupés	Total %
Sexe	Hommes	73,2	58,0	74,2	69,6
	Femmes	26,8	42,0	25,8	30,4
Age	24 ans et moins	9,2	12,9	5,5	8,6
	25 à 29 ans	20,7	16,6	15,6	17,5
	30 à 39 ans	36,8	29,9	36,6	34,9
	40 à 49 ans	27,9	26,2	28,5	27,7
	50 ans et plus	5,4	14,3	13,8	11,3
Age moyen à la création		35,4 ans	37,3 ans	38,3 ans	37,1 ans
Lieu de naissance	France	92,8	86,4	90,0	89,9
	Etranger	7,2	13,6	10,0	10,1
Diplôme le plus élevé	CEP	8,0	10,3	8,2	8,7
	BEPC	8,1	10,2	8,1	8,7
	CAP / BEP	38,4	23,3	26,0	29,2
	Bac technique	10,0	7,2	9,6	9,1
	Bac général	5,6	7,4	6,5	6,5
	BTS / DUT	7,9	7,0	8,4	7,9
	DEUG	2,7	4,5	4,6	4,0
	Bac + 3 et plus	8,4	12,9	16,9	13,1
	Aucun diplôme	10,7	17,2	11,6	12,8
Total %		100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

TABLEAU II.1.2 : LES CHÔMEURS AIDÉS PEU FAMILIERS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Situation antérieure * bénéfice d'une aide	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs occupés	Total %
Qualification professionnelle antérieure				
Chefs d'entreprise, artisans, commerçants, indépendants	2,9	13,4	28,5	16,4
Cadres	19,6	12,8	18,7	17,5
Agents de maîtrise	7,6	2,6	3,5	4,6
Professions intermédiaires	6,5	5,0	8,2	6,8
Employés	34,9	21,1	26,7	27,9
Ouvriers	21,4	10,4	11,9	14,5
Etudiants	1,9	10,0	1,5	3,9
Sans activité ou sans qualification	5,2	24,5	0,9	8,5
Création ou reprise antérieure				
Jamais créé	90,3	81,8	71,3	80,1
Créé une fois	7,7	11,8	17,4	12,9
Créé 2 ou 3 fois	1,6	5,6	9,4	5,9
Créé plus de 3 fois	0,3	0,8	1,9	1,1
Chefs d'entreprise dans l'entourage				
Oui, entourage familial	40,0	42,7	40,9	41,1
Oui, proche entourage	22,8	17,6	21,6	20,9
Oui, les deux	11,1	8,4	10,1	10,0
Non, personne	26,1	31,2	27,4	28,0
Chef d'une autre entreprise				
Oui	2,2	4,5	23,7	11,8
Non	97,8	95,5	76,3	88,2
Total %	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

L'aide publique moins présente en Ile de France

Relativement à la totalité des créations, les chômeurs aidés sont plus particulièrement présents dans les régions des Pays de la Loire (5 %), Rhône-Alpes (12 %), Aquitaine (6 %), Languedoc-Roussillon (6 %) et Midi-Pyrénées (5 %). Ils sont en revanche sous-représentés en Ile de France (20 % contre près de 30 % pour les autres créateurs), en Provence-Alpes-Côte d'Azur (9 %) et dans les DOM (1 %).

Les atouts des chômeurs aidés : valorisation de l'expérience professionnelle et préparation du projet

Logiquement, le fait de ne pas retrouver d'emploi est un motif important de la décision de création pour les chômeurs et inactifs, aidés ou non. Cependant, le goût d'entreprendre et la volonté d'indépendance sont à l'origine de la moitié des créations des chômeurs aidés comme des actifs occupés. Les chômeurs aidés ont en fait beaucoup moins souvent que les autres saisi une opportunité, ce qui peut s'expliquer par leur moindre insertion initiale dans le milieu professionnel des chefs d'entreprise. Ils affirment aussi moins souvent que les actifs occupés avoir créé suite à une nouvelle idée. Leurs entreprises s'inscrivent a priori donc moins dans le champ de l'innovation mais cette hypothèse devra être évaluée à la lumière des types de créations réalisées par les uns et les autres.

Outre le goût d'entreprendre, les chômeurs créateurs disposent, par rapport aux chômeurs non aidés, de l'atout que constitue une continuité avec leur ancien métier. Trois fois sur quatre, plus souvent que les chômeurs non aidés, mais moins que les actifs occupés, ils créent leur entreprise dans la même activité ou une activité proche de celle qu'ils ont exercé auparavant. Le bénéfice de l'aide -et l'existence d'une activité antérieure- incite les chômeurs à valoriser leur ancienne activité. Cela est confirmé au moment du démarrage de l'entreprise, qui est facilité pour 37 % des chômeurs aidés par le maintien de relations -vraisemblablement nouées au cours de leur expérience professionnelle de salarié- avec des fournisseurs, et pour 42 % avec des clients. Les chômeurs aidés savent, de ce point de vue, aussi bien profiter de leur insertion professionnelle que les actifs occupés.

Mais l'atout principal des chômeurs aidés est leur préparation du projet. Seul un tiers des chômeurs aidés n'a pas rencontré de conseiller en entretien individuel (banques exclues), alors que c'est le cas de la moitié des actifs occupés et de 61 % des chômeurs non aidés. Le suivi par un conseiller conduit fréquemment à réaliser des études préalables, non seulement comptable et financière mais aussi une étude de marché, une étude technique... De même, le démarchage préalable de clients peut s'inscrire dans ce processus, en étant par exemple intégré à l'étude de marché. La moitié des chômeurs aidés (contre moins de 40 % des autres) a réalisé une étude autre que financière et établi des contacts avec de futurs clients. Cette préparation plus poussée passe aussi par le suivi d'une formation particulière en vue de la réalisation du projet, formation suivie par 51 % des chômeurs aidés contre seulement 23 % des actifs occupés. La forte présence des artisans, pour qui une formation est obligatoire en vue de l'inscription au registre des métiers, explique en partie cet engouement, mais la formation peut aussi s'inscrire dans le processus de préparation du projet, via l'organisme de conseil consulté, le plan social de l'entreprise qui licencie, ou l'ANPE par exemple. Au total, la constitution du dossier ACCRE et les possibilités d'accès au « chèque conseil » peuvent expliquer un beaucoup plus grand investissement dans la préparation d'un projet « réel et consistant » avant même la naissance de l'entreprise.

Le manque d'expérience en matière de création d'entreprise des chômeurs aidés ne les empêche pas de valoriser les compétences et surtout les relations qu'ils ont forgées au cours de leur précédente activité professionnelle. La création est cependant précédée d'un travail sur le projet très important. Cet investissement dans la préparation est spécifique aux chômeurs aidés et constitue le premier effet visible de la mesure ACCRE.

TABLEAU II.1.3 : LES MOTIVATIONS DE LA CRÉATION

Situation antérieure * bénéfice d'une aide	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs occupés	Total %
Situation antérieure				
En activité	0,0	0,0	100,0	42,1
Chômage depuis moins d'un an	62,3	27,6	0,0	27,0
Chômage depuis plus d'un an	33,9	22,3	0,0	16,6
Sans activité	3,8	50,1	0,0	14,3
Principale raison de la création				
Nouvelle idée de produit ou de marché	7,2	8,2	12,4	9,7
Goût d'entreprendre, indépendance	49,3	43,0	48,9	47,4
Opportunité de création ou de reprise	17,6	22,9	30,3	24,4
Ne retrouvait pas d'autre emploi	22,2	20,7	4,1	14,2
Exemples réussis dans l'entourage	3,7	5,2	4,3	4,3
Total %	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

TABLEAU II.1.4 : LA CONTINUITÉ AVEC LE MÉTIER ANTÉRIEUR

Situation antérieure * bénéfice d'une aide	Chômeurs aidés		Chômeurs non aidés		Actifs occupés		Total %
Acquisition de compétences professionnelles							
(Sans activité antérieure)	(3,9)		(50,1)		(0,0)		(14,3)
Dans la même activité	(50,9)	53,0	(23,5)	47,1	(60,8)	60,8	(47,9) 55,9
Dans une activité proche	(20,6)	21,4	(10,8)	21,7	(21,7)	21,7	(18,5) 21,6
Dans une activité différente	(24,6)	25,6	(15,6)	31,3	(17,5)	17,5	(19,3) 22,5
Démarrage facilité par relations avec fournisseurs							
Oui		37,0		31,1		36,4	35,2
Non		63,0		68,9		63,6	64,8
Démarrage facilité par relations avec clients							
Oui		42,2		37,1		43,5	41,4
Non		57,8		62,9		56,5	58,6
Raison d'implantation géographique¹⁹							
Proximité du marché, fourn., donneur d'ordres		24,7		19,7		21,6	22,1
Économies, aides ou infrastructures locales		15,9		12,0		12,8	13,6
Par opportunité		22,0		20,2		24,5	22,6
Proximité domicile, raisons personnelles		57,3		61,0		54,7	57,2
Total %		100		100		100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

¹⁹ La somme des réponses est supérieure à 100 % en raison des réponses multiples.

TABLEAU II.1.5 : L'INVESTISSEMENT DANS LA PRÉPARATION DU PROJET

Situation antérieure * bénéfice d'une aide	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs occupés	Total %
Consultation de conseillers				
Non	33,3	60,9	51,8	48,3
Oui, 5 heures ou moins	33,6	23,0	29,0	28,9
Oui, plus de 5 heures	33,1	16,1	19,2	22,8
Suivi d'une formation pour projet				
Non	49,2	72,4	77,2	67,1
Oui, moins de 5 jours	19,4	11,2	10,8	13,6
Oui, 5 à 15 jours	17,6	9,0	7,0	10,9
Oui, plus de 15 jours	13,8	7,4	5,0	8,4
Démarchage préalable clients				
Oui	48,7	38,1	36,0	40,6
Non	51,3	61,9	64,0	59,4
Réalisation d'une étude préalable				
Non	17,1	46,1	36,7	32,9
Oui, financière uniquement	31,7	18,0	25,2	25,3
Oui, financière et concurrence ou technique	51,2	35,9	38,1	41,7
Total %	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

La solitude des chômeurs aidés

Les chômeurs aidés reprennent plus rarement que les autres une entreprise existante. En particulier, ils ne bénéficient presque jamais d'un héritage ou d'une transmission familiale, et sont très peu séduits ou ignorants des systèmes de location-gérance. Il faut noter qu'une partie des chômeurs non aidés ayant choisi la location-gérance a pu être déboutée de sa demande d'aide pour des raisons tenant à ce statut²⁰. Le lien à un groupe par une franchise, la création d'une concession ou d'une agence est aussi plus rare pour les chômeurs que pour les créateurs anciennement occupés. Les entreprises créées par les chômeurs aidés ne s'appuient ainsi que rarement sur des activités existantes, exception faite de celles qui s'inscrivent dans la continuité de l'entreprise de l'ancien employeur : ce lien fort avec les activités de l'ancien employeur concerne près de 20 % des entreprises créées ou reprises par des chômeurs aidés. La possibilité d'un lien avec l'entreprise dont ils sont issus distingue les chômeurs aidés des chômeurs non aidés, qui n'ont souvent pas cette opportunité.

Cela ne signifie pas pour autant que ces entreprises sont issues d'une démarche d'« externalisation » de la part de l'ancien employeur. En effet, si on considère²¹ que pour parler d'« externalisation », il faut à la fois que l'entreprise reprenne totalement ou partiellement une des activités de l'ancien employeur et que celui-ci en soit client ou fournisseur, on compte environ 3 % des entreprises créées par des chômeurs aidés dans ce cas, 2 % de celles créées par des chômeurs ou inactifs non aidés et 5 à 6 % des entreprises des actifs occupés. De plus, une majorité de ces entreprises ont plusieurs clients. L'externalisation avec instauration d'une relation de dépendance ne concerne ainsi au total que moins de 1 % des entreprises créées par les chômeurs aidés. C'est un phénomène en tout état de cause marginal, dont on verra qu'il est probablement circonscrit à certains secteurs d'activité.

Les entreprises créées par les chômeurs aidés sont le résultat d'une démarche solitaire : 68 % des chômeurs aidés ont été entièrement seuls pour mettre en place leur projet (cela ne prend pas en compte les conseils reçus dont on a vu qu'ils pouvaient être importants) alors que cela ne

²⁰ AUCOUTURIER & DIDRY (1997).

²¹ comme le font Jacques BONNEAU et Dominique FRANCOZ (BONNEAU & FRANCOZ, 1995).

concerne que 53 % des créateurs actifs occupés. Lorsqu'il y a un soutien, c'est celui du conjoint. Au total, les chômeurs aidés sont seuls ou en couple neuf fois sur dix (alors que les actifs occupés ne le sont que sept fois sur dix). Cela se traduit aussi par l'absence d'embauche au démarrage : en général, trois entreprises sur quatre sont créées sans salarié ; c'est le cas de 82 % de celles créées par les chômeurs aidés. Le fait que les chômeurs aidés soient les moins employeurs de tous les créateurs ne tient certes pas uniquement à leur isolement initial ; l'examen des types d'entreprises qu'ils privilégient permettra peut-être d'expliquer ce phénomène.

L'éloignement initial des chômeurs aidés du milieu professionnel des chefs d'entreprise se traduit par leur solitude au moment de la mise en place du projet et du démarrage de l'activité : même s'ils peuvent profiter de leur insertion professionnelle passée, ils doivent le plus souvent créer de toutes pièces une activité où ils sont les seuls impliqués. Les chômeurs aidés doivent se « faire une place » dans un monde professionnel qui leur est au départ fermé et créent de plus petites entreprises que les autres.

TABLEAU II.1.6 : LES CHÔMEURS, CRÉATEURS « DE TOUTES PIÈCES »

Situation antérieure * bénéfice d'une aide	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs occupés	Total %
Votre projet a consisté à :				
Rachat d'une entreprise	12,3	9,6	15,5	12,9
Héritage	0,5	1,1	1,7	1,2
Location-gérance	3,8	4,6	6,9	5,3
Reprise entreprise du conjoint	0,3	4,6	2,8	2,5
Création « de toutes pièces »	83,2	80,1	73,1	78,1
Activité du précédent exploitant				
La même	17,9	22,2	29,5	24,0
Un peu différente	5,8	4,3	5,8	5,4
Très différente	8,3	6,0	6,0	6,7
Inconnue	1,9	2,2	2,0	2,0
Pas de précédent exploitant	66,2	65,3	56,7	61,9
Origine entreprise (SIRENE)				
Création	79,3	76,3	68,2	73,9
Reprise	20,7	23,7	31,8	26,1
Franchise, concession, agent				
Oui	6,7	6,3	7,4	6,9
Non	93,3	93,7	92,6	93,1
Total %	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

TABLEAU II.1.7 : LE LIEN AVEC L'ENTREPRISE D'ORIGINE

Situation antérieure * bénéfice d'une aide	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs occupés	Total %
Reprise activités de l'ancien employeur				
Oui	19,5	10,9	24,0	19,1
Non	80,5	89,1	76,0	80,9
Client ou fournisseur dernière entreprise				
Oui	8,0	4,6	13,4	9,4
Non	92,0	95,4	86,6	90,6
Total %	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

TABLEAU II.1.8 : DE PETITES ENTREPRISES

Situation antérieure * bénéfice d'une aide	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs occupés	Total %
Mise en place du projet				
Seul	67,7	65,5	53,1	61,0
Avec conjoint	19,1	17,4	17,1	17,8
Avec d'autres associés	13,2	17,1	29,8	21,2
Nombre de salariés au démarrage²²				
Aucun	82,2	77,9	66,2	74,4
1 ou 2 salariés	14,9	17,1	23,3	19,0
3 salariés et plus	2,9	5,0	10,5	6,6
Nombre d'actifs au démarrage²³				
Un seul actif	69,1	65,5	51,3	60,7
2 actifs	20,5	20,8	24,1	22,1
3 actifs	6,0	6,3	10,2	7,8
4 actifs et plus	4,4	7,4	14,4	9,4
Total %	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

²² Les temps partiels comptent pour un.

²³ Y compris les dirigeants et conjoints collaborateurs - aides familiaux. Les temps partiels comptent pour un.

Petites entreprises, petits moyens

Les entreprises créées par les chômeurs, et en particulier les chômeurs aidés, sont petites par le nombre de personnes employées. Ce sont pour les trois quarts des Entreprises Individuelles sans salarié alors qu'une entreprise sur deux créée par un actif occupé l'est sous forme de société : solitude, méconnaissance des statuts, manque de moyens peuvent expliquer ce choix en partie. Il est lié aussi à la nature des activités entreprises par les chômeurs aidés et en particulier à la forte présence des artisans.

Si les entreprises sont petites, les moyens sont eux aussi plus limités pour les chômeurs que pour les actifs occupés. Si 20 % de ces derniers ont investi plus de 250.000 Francs pour démarrer, c'est le cas de seulement 10 % des chômeurs. Ces « gros » projets ne sont accessibles qu'à une minorité de chômeurs. Les chômeurs aidés en revanche sont nettement favorisés par rapport aux chômeurs non aidés. Ils sont aussi beaucoup moins nombreux que les autres à se lancer avec quasiment rien : 28 % des chômeurs non aidés démarrent avec moins de 10.000 francs, c'est le cas de 20 % des actifs occupés mais de seulement 10 % des chômeurs aidés. On détecte ici le second effet important de l'ACCRE : la prime liée à l'aide (de 11.750 à 43.000 francs avant la loi quinquennale, de 32.000 francs après) permet avant tout à grand nombre d'entreprises de ne pas démarrer sans aucun moyen. Par ailleurs, elle élève globalement le niveau de financement des entreprises, pour les projets modestes. Elle semble aussi faciliter l'accès au crédit bancaire, en témoigne le fait qu'un tiers des chômeurs aidés ont bénéficié d'un prêt.

Au total, les chômeurs créent des entreprises plus individuelles et plus petites que les autres. Alors que les chômeurs non aidés sont nombreux à se lancer avec presque rien, l'aide de l'Etat permet aux chômeurs qui en bénéficient de ne pas démarrer leur entreprise sans aucun moyen financier.

GRAPHIQUE II.1.1 : LE FINANCEMENT DU PROJET

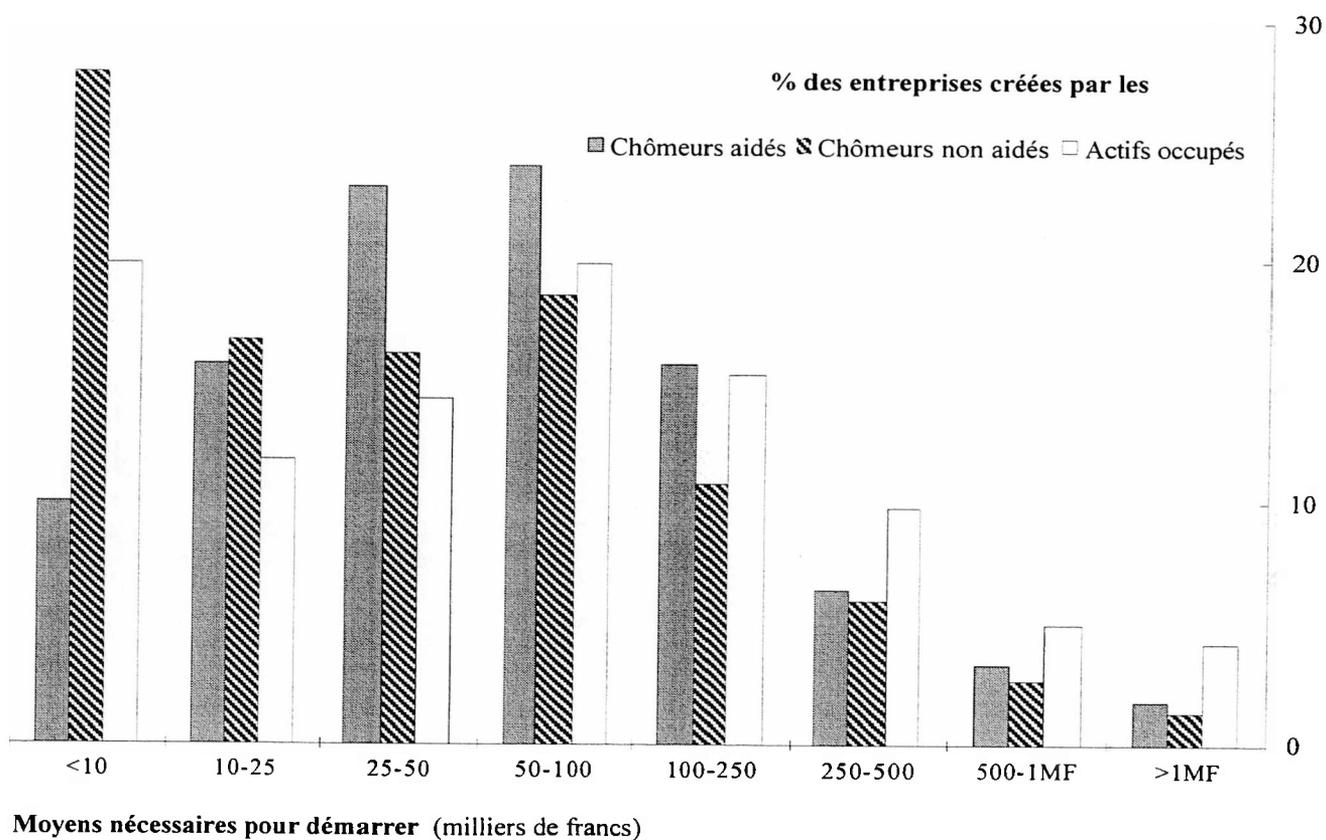


TABLEAU II.1.9 : LE FINANCEMENT DU PROJET

Situation antérieure * bénéfice d'une aide	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs occupés	Total %
Perception d'aides financières publiques (y c. l'ACCRES)				
Oui, ou va les percevoir	91,3	0,0	7,0	31,9
En attente de réponse	8,7	0,0	2,2	3,7
Non	0,0	100,0	90,8	64,4
Moyens nécessaires pour démarrer				
Moins de 10.000 F	10,0	27,9	19,9	18,8
De 10 à 24.999 F	15,8	16,7	11,8	14,4
De 25 à 49.999 F	23,1	16,2	14,2	17,5
De 50 à 99.999 F	24,0	18,5	19,9	20,8
De 100 à 249.999 F	15,8	10,8	15,3	14,3
De 250 à 499.999 F	6,3	5,9	9,8	7,7
De 500 à 999.999 F	3,3	2,6	4,9	3,8
Plus d'un million de francs	1,7	1,3	4,2	2,7
Prêt bancaire				
Oui	33,8	17,3	30,6	28,1
Non	66,2	82,7	69,4	71,9
Total %	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

Ouvrir un commerce ou s'installer comme artisan

Pour un chômeur, créer son entreprise c'est la plupart du temps ouvrir un commerce ou s'installer comme artisan. Les artisans se retrouvent plus particulièrement parmi les chômeurs aidés tandis que le statut de commerçant attire tous les créateurs. Le commerce d'occasion ou ambulant est plus précisément un type d'activité privilégié par les chômeurs, sans doute en raison des moyens limités qu'il exige. Les chômeurs aidés se caractérisent en outre plus particulièrement par la création d'entreprises du secteur de la construction, et surtout son volet « installation »²⁴ et la faiblesse du nombre d'entreprises de commerce de gros ou de services aux particuliers. On note que l'industrie y est bien représentée puisque près de 10 % des entreprises créées par les chômeurs aidés relèvent de ses secteurs. Globalement, la répartition des entreprises en grands secteurs d'activité est comparable quelle que soit l'origine du créateur.

On note que l'informatique n'est pas, en 1994, une nécessité pour une majorité d'entreprises. Six entreprises sur dix ne possèdent pas de micro-ordinateur. Cet équipement est en fait très lié à des modes de fonctionnement différenciés selon les secteurs d'activité, comme on le verra par la suite.

Les entreprises créées par les chômeurs aidés paraissent un peu plus attachées à une implantation locale (jusqu'à la région) et moins ouvertes sur l'international que les autres.

Le type de clientèle et le nombre de clients sont eux aussi liés au type d'activité de l'entreprise. Si les commerces et hôtels-café-restaurants ont nécessairement un grand nombre de clients, les services aux entreprises et artisans du bâtiment ont des relations avec une clientèle plus limitée. Les chômeurs aidés ne travaillent pas particulièrement plus que les autres en tant que sous-traitants : c'est cependant la principale source du chiffre d'affaires pour plus de 10 % des créateurs. La sous-traitance est plus fréquemment une activité annexe, ce qui paraît cohérent avec la présence d'artisans du bâtiment. Le nombre d'entreprises susceptibles de fonctionner selon un mode de « quasi-salariat », c'est-à-dire où un seul actif travaille pour un ou deux clients

²⁴ Cf. en annexe 2 la définition des secteurs d'activité retenue pour cette étude.

seulement²⁵, ne dépasse pas 6 % des entreprises créées par les chômeurs aidés, 10 % de celles des chômeurs ou inactifs non aidés et 7 % de celles des actifs occupés. Au vu de ces informations globales, l'ACCRE ne semble pas inciter particulièrement à la création d'entreprises plus dépendantes que les autres.

²⁵ BONNEAU & FRANCOZ (1995).

TABLEAU II.1.10 : FORME JURIDIQUE DES ENTREPRISES

Situation antérieure * bénéfice d'une aide	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs occupés	Total %
Catégorie juridique SIRENE				
Personnes morales	26,3	32,5	51,6	38,6
SARL	24,6	30,4	47,1	35,6
Autre société	1,7	2,1	4,5	3,0
Personnes physiques	73,7	67,5	48,4	61,4
Artisan-commerçant	8,2	4,6	5,7	6,2
Commerçant	30,4	31,3	18,7	25,7
Artisan	23,4	13,9	10,0	15,3
Profession libérale	7,5	11,9	10,8	10,0
Agent commercial	4,0	5,3	2,7	3,8
Personne physique	0,2	0,6	0,5	0,4
Total %	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

TABLEAU II.1.11 : INFORMATISATION DES ENTREPRISES

Situation antérieure * bénéfice d'une aide	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs occupés	Total %
Possession micro-ordinateur				
Oui	27,8	27,3	37,4	31,7
En cours d'acquisition	7,2	5,5	6,5	6,5
Non	65,0	67,2	56,1	61,8
Total %	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

TABLEAU II.1.12 : SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES

Situation antérieure * bénéfice d'une aide	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs occupés	Total %
Secteur d'activité				
Industrie	9,6	6,1	8,8	8,3
Construction terrassement	6,4	6,3	5,0	5,6
Construction installation	10,0	5,9	6,4	7,4
Commerce et réparation automobile	2,6	3,1	3,5	3,1
Commerce de gros	4,2	8,3	9,2	7,4
Intermédiaires du commerce	3,6	4,5	3,3	3,7
Commerce de détail alimentaire	5,3	5,0	5,5	5,3
Commerce de détail spécialisé non alimentaire	9,8	8,3	9,0	9,1
Vente d'occasion et ambulante	9,0	9,1	4,2	7,0
Hôtels Cafés Restaurant	9,3	10,4	8,7	9,3
Transports	4,1	4,0	3,4	3,8
Conseil et assistance aux entreprises	10,1	10,0	12,4	11,0
Services opérationnels aux entreprises	6,1	5,3	4,2	5,1
Services aux particuliers	9,9	13,7	16,3	13,6
Secteur d'activité				
IAA	2,4	1,4	2,4	2,1
Industrie	9,0	5,9	8,3	7,9
Construction	16,4	12,1	11,4	13,2
Commerce	32,7	37,2	32,7	33,9
Transport	4,1	4,0	3,5	3,8
HCR	9,3	10,4	8,7	9,4
Services aux entreprises	17,4	18,6	19,4	18,5
Services aux ménages	8,7	10,4	13,6	11,2
Total %	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

TABLEAU II.1.13 : LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES CRÉÉES

Situation antérieure * bénéfice d'une aide	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs occupés	Total %
Clientèle la plus importante en C.A.				
Particuliers	65,7	65,4	60,4	63,4
Entreprises, commerçants	25,8	27,0	29,7	27,8
Grande distribution	4,0	3,5	5,3	4,4
Administrations, organismes publics	4,5	4,1	4,6	4,4
Travail en tant que sous-traitant				
Non, jamais	70,2	76,1	75,4	73,9
Oui, activité annexe	18,0	11,1	13,5	14,3
Oui, principale source de C.A.	11,8	12,8	11,1	11,8
Répartition du C.A.				
1 ou 2 clients	6,8	11,7	9,2	9,1
3 à 10 clients	19,2	22,0	21,9	21,0
Un plus grand nombre de clients	74,0	66,3	68,9	69,9
Clientèle				
Locale	46,4	43,4	45,5	45,2
Régionale	37,8	36,7	32,8	35,4
Nationale	11,4	13,0	14,3	13,0
Transfrontalière	0,8	1,2	1,2	1,1
Internationale	3,6	5,7	6,2	5,3
Total %	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

Des espoirs de développement ?

Au moment de l'enquête, c'est-à-dire environ six mois après la naissance de l'entreprise, le nombre d'entreprises sans salariés est toujours plus important parmi celles créées par des chômeurs aidés. Ils démarrent seuls et restent seuls, au moins les premiers temps.

Moins ambitieux au départ, les chômeurs aidés apparaissent au moment de l'enquête un peu plus confiants dans l'avenir que les autres : la moitié pense voir son entreprise se développer dans les prochains mois. Ils sont au moins aussi nombreux que les anciens actifs occupés à ne pas rejeter la possibilité d'embaucher prochainement. Ces espoirs de développement sont-ils liés à une meilleure évaluation initiale des difficultés (en particulier en comparaison des chômeurs non aidés), à la petite taille initiale de leurs entreprises (qui ne peuvent donc que se développer) ou sont-ils illusoire ? Difficile de le savoir, avant de disposer des réponses aux vagues suivantes de l'enquête.

TABLEAU II.1.14 : LES CHÔMEURS AIDÉS N'ONT PAS EMBAUCHÉ MAIS ESPÈRENT SE DÉVELOPPER

Situation antérieure * bénéfice d'une aide	Chômeurs aidés	Chômeurs non aidés	Actifs occupés	Total %
Nombre de salariés à l'enquête²⁶				
Aucun ou entreprise morte	78,4	74,3	61,8	70,3
1 ou 2 salariés	16,5	18,2	24,5	20,3
3 salariés et plus	5,1	7,5	13,7	9,4
Variation de l'effectif salarié entre le démarrage et l'enquête				
Embauches	10,0	11,8	16,5	13,2
Effectif constant	83,4	78,3	75,8	78,9
Débauches ou entreprise morte	6,6	9,9	7,7	7,9
Prévision d'embauche dans l'année				
Oui	21,3	16,7	21,8	20,3
Non ou entreprise morte	45,3	61,0	51,8	52,2
Ne sait pas	33,4	22,3	26,4	27,5
Perspectives 6 prochains mois				
Développement	50,5	37,4	45,2	44,8
Maintien équilibre actuel	26,6	23,8	29,9	27,3
Situation difficile, fermer ou entreprise morte	11,2	19,3	11,2	13,3
Ne sait pas	11,7	19,5	13,7	14,6
Total %	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

²⁶ L'enquête, dans sa phase de terrain, s'est déroulée entre septembre 1994 et janvier 1995. Les entreprises ont environ six mois. Les temps partiels comptent pour un. Le regroupement des entreprises sans salariés et mortes permet de comparer les effectifs salariés entre le démarrage et l'enquête sans réduire l'analyse aux seules entreprises survivantes. Les entreprises mortes représentent environ 4 % de l'échantillon.

PROFILS DES CRÉATEURS

Les caractéristiques différentielles des trois groupes de créateurs distingués pour cette première analyse permettent d'en tracer un rapide portrait.

Les anciens chômeurs aidés

Les anciens chômeurs qui ont perçu une aide publique n'ont jamais été à la tête d'une autre entreprise. Ce sont majoritairement d'anciens ouvriers ou employés, en général munis d'un BEP ou d'un CAP. Ils créent, seuls ou avec leur conjoint, des Entreprises Individuelles, sans salariés. Leur motivation principale est souvent le chômage mais aussi le goût d'entreprendre. Le projet est préparé par le suivi de formation spécifique, la prise de conseils, un démarchage préalable de la clientèle, une étude de marché... Leurs moyens sont limités mais supérieurs à 10.000 francs et peuvent être complétés par un prêt bancaire. Munis de ces atouts, ils créent de toutes petites entreprises et s'installent comme artisan ou commerçant. Six mois plus tard, ils n'ont pas embauché mais apparaissent plutôt optimistes quant à l'avenir de leur entreprise.

Les anciens actifs occupés

Les créateurs qui ne sont pas passés par le chômage créent des entreprises qui correspondent mieux à l'image du « vrai chef d'entreprise ». Une bonne partie était déjà chef d'entreprise. Ils créent des SARL, dans la même activité que celles qu'ils exerçaient auparavant. Ils n'ont pas à effectuer de conversion, de statut et de compétences, comme les chômeurs. C'est au sein de ce groupe qu'on trouve les entreprises qui démarrent avec un capital conséquent (supérieur à 250.000 francs) et qui embauchent, dès le départ, mais aussi les professions libérales. Entourés d'associés, expérimentés, qualifiés, les créateurs se dispensent de formation, d'étude ou de démarchage préalable, de conseils.

Les anciens chômeurs et inactifs non aidés

Parmi les créateurs qui n'étaient pas professionnellement occupés avant de créer et qui n'ont pas perçu d'aide publique, on trouve les anciens étudiants, beaucoup de femmes et des chômeurs de longue durée. Ces créateurs apparaissent particulièrement démunis par rapport aux autres : souvent sans diplôme et sans qualification, ils ont créé leur entreprise sans faire aucune étude préalable ni recourir à des conseils ou à des formations. Leurs moyens financiers sont faibles (moins de 25.000 francs) et ils n'ont pas bénéficié de prêt bancaire. Leurs entreprises sont petites et isolées, souvent dans le secteur du commerce. Six mois après la création, leur situation est souvent difficile, quand l'entreprise n'a pas déjà fermé et ils n'envisagent aucune embauche.

L'ACCRES : un effet pédagogique ?

Au total, l'examen des caractéristiques générales des chômeurs aidés relativement aux autres créateurs d'entreprise les fait apparaître comme une population, certes éloignée de la création d'entreprise au départ, mais munie d'un certain nombre d'atouts, liés à son passé professionnel et à l'aide obtenue. Outre l'apport financier qu'elle procure, l'aide incite à une plus grande préparation du projet. On peut ainsi penser qu'elle a un effet pédagogique, en permettant une meilleure identification des ressources professionnelles dont dispose le créateur et leur valorisation dans le projet de création. En comparaison, les chômeurs et inactifs non aidés apparaissent globalement particulièrement démunis mais la population présente une hétérogénéité forte, tandis que les actifs occupés semblent d'emblée mieux correspondre à l'image du chef d'entreprise.

La comparaison de ces résultats avec ceux qui avaient été obtenus en 1993²⁷ montre à quel point l'échantillon de l' « enquête ACCRES » était biaisé par un faible taux de réponse et la situation a évolué. En effet, parmi les répondants au questionnaire postal de cette enquête, les ouvriers et les entreprises « artisanales » étaient plus nombreux. Seules 70 % de ces entreprises n'avaient aucun salarié au démarrage, alors que c'est le cas de 80 % des entreprises créées par des chômeurs aidés selon l'enquête SINE. Elles étaient aussi beaucoup plus nombreuses à avoir

²⁷ AUCOUTURIER & DANIEL (1993).

bénéficié d'un prêt (la formulation de la question sur le bénéfice d'un prêt étant nettement moins claire que dans SINE). En niveau, les résultats de cette enquête ne sont pas confirmés par SINE, qui apporte en outre un détail d'informations incomparable. En revanche, la comparaison des « entreprises ACCRE » avec les autres, qui était au centre de l'enquête, n'est pas remise en cause. Elle avait fait apparaître les moindres ressources des bénéficiaires de l'ACCRE, leur plus grand éloignement initial du monde des chefs d'entreprises, la modestie de leurs projets et émis l'hypothèse de l'importance de l'adaptation des ressources et compétences des créateurs avec leur projet²⁸.

²⁸ AUCOUTURIER (1994).

II.2. CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE ET SANS ACTIVITÉ : UN PUBLIC SPÉCIFIQUE ?

Les différences qui sont apparues entre les chômeurs aidés et non aidés peuvent conduire à s'interroger sur l'origine de cette inégalité de ressources. En effet, outre le bénéfice de l'aide, les deux populations se différencient par le passé de leurs créateurs : les chômeurs aidés sont majoritairement chômeurs depuis moins d'un an tandis que les « chômeurs » non aidés étaient, au contraire, essentiellement sans activité ou chômeurs de longue durée. En dehors de l'effet de l'aide, il paraît ainsi logique que les anciens « inactifs » aient de moindres ressources et réseaux professionnels à valoriser. C'est afin de mieux cerner les différences induites par la situation antérieure qu'il paraît ici nécessaire de broser les portraits des chômeurs depuis moins d'un an et des CLD et inactifs séparément. Ces derniers sont regroupés dans la mesure où ils correspondent en partie aussi au « nouveau public » admis au bénéfice de l'ACCRE (cf. chapitre I).

Les chômeurs de moins d'un an

Les chômeurs depuis moins d'un an qui ont perçu une aide publique ont une continuité avec leur activité antérieure très affirmée : 58 % d'entre eux ont eu une expérience en rapport avec leur projet de plus de trois ans et le lien avec l'entreprise dont ils sont issus est souvent valorisé²⁹. Ce sont pour les trois quarts des hommes. Ils ont le profil professionnel le plus classique (CAP ou BEP, employé, ouvriers et agents de maîtrise). Plus que les autres chômeurs, ils ont créé par goût d'entreprendre, bénéficié de conseils et de formation, préparé leur création. Six mois après, leurs perspectives d'avenir sont positives puisqu'ils envisagent le développement de l'entreprise voire même l'embauche de salariés.

Les chômeurs depuis moins d'un an non aidés ont aussi une continuité avec leur activité professionnelle antérieure et un profil masculin. En revanche, ils n'ont pas bénéficié de formation, de conseils, d'études mais ont parfois déjà créé une entreprise. Leurs entreprises sont plus souvent sous-traitantes. Si certaines démarrent avec moins de moyens financiers, d'autres ont dès le départ embauché quelques salariés, ce qui n'est pas le cas des chômeurs aidés. Six mois après,

²⁹ Tableaux en annexe 3.

une partie relativement importante de ces entreprises envisage difficilement l'avenir tandis que d'autres prévoient d'embaucher.

Les chômeurs de plus d'un an et les inactifs

Les chômeurs de longue durée et les inactifs bénéficiaires de l'aide publique se distinguent des autres chômeurs par l'absence de lien avec l'entreprise dont ils peuvent être issus. En revanche, ils ont la plupart du temps réalisé une étude préalable à leur création et près de la moitié ont suivi une formation spécifique, parfois longue. Créées « de toutes pièces », leurs entreprises sont les plus petites (85 % n'ont aucun salarié au démarrage), les plus solitaires et sont très souvent commerciales : les commerces ambulants ou d'occasion sont particulièrement représentatifs de ce groupe de créations. Alors qu'ils avaient très souvent créé parce qu'ils ne trouvaient pas d'emploi, ils paraissent relativement plus optimistes que les chômeurs non aidés quant au développement futur de leur entreprise.

Les personnes auparavant sans activité sont essentiellement présentes parmi les créateurs qui n'ont pas bénéficié d'aide publique : marginaux parmi les « chômeurs aidés », les inactifs représentent près de 70 % des « chômeurs non aidés ». Ils apparaissent à la fois particulièrement démunis de ressources financières et professionnelles et très peu préparés à leur projet. On y trouve presque la moitié de femmes, les créateurs les plus âgés, les moins diplômés (mais aussi ceux dotés d'un diplôme général)... L'absence de lien avec l'activité antérieure n'apparaît cependant pas beaucoup plus marqué pour ces créateurs que pour les précédents. En revanche, 30 % ont investi moins de 10.000 francs dans leur projet et ils n'ont ni réalisé d'étude, ni bénéficié de conseils ou de formation. De ce double point de vue, c'est bien l'aide qui semble faire la différence. Leurs entreprises sont particulièrement peu présentes dans l'industrie et la construction et privilégient particulièrement le secteur des services marchands aux particuliers (infirmières, secrétaires) et du commerce de gros. Leur situation paraît particulièrement délicate : très peu de prévisions d'embauche alors que ces entreprises avaient plus souvent des salariés au départ ; seul un tiers d'entre elles envisage un développement possible.

Un même effet de l'aide quel que soit le public

Au total, les chômeurs de longue durée et inactifs se différencient des autres chômeurs par leurs moindres possibilités de valorisation de ressources professionnelles ainsi que par une certaine préférence pour les activités commerciales, et une présence féminine plus importante. La distinction entre chômeurs aidés et non aidés apparaît cependant plus importante que celle de la durée de chômage : ainsi, les créateurs nés à l'étranger sont plus nombreux parmi les chômeurs non aidés, ces derniers sont plus souvent familiers de la création ou de l'indépendance, ils reprennent plus souvent une entreprise existante, ils ont des moyens financiers toujours plus limités que les chômeurs aidés et un moindre accès au prêt bancaire, et ce quelle que soit leur durée de chômage. Sur chacune des deux sous-populations de chômeurs, les bénéficiaires d'une aide publique paraissent avoir beaucoup plus préparé la création. En revanche, les chômeurs non aidés embauchent plus souvent des salariés dès le départ et créent plus en SARL. Leurs perspectives sont globalement moins favorables que celles affichées par les chômeurs aidés : 35 à 40 % des entreprises non aidées sont en situation difficile, indécise, ou fermées six mois après la création. Si la distinction des chômeurs de longue durée et inactifs permet de pointer quelques traits spécifiques à l'éloignement du marché du travail de cette population, comme la faiblesse des ressources investies dans la création relativement aux chômeurs de plus courte durée, elle ne permet pas de réduire les différences entre bénéficiaires ou non d'une aide publique. L'aide publique apparaît donc bien discriminante au sein de la population des chômeurs créateurs d'entreprise, en induisant des différences dans la préparation du projet, dans les moyens qui y sont investis et aussi dans le type et la taille des entreprises créées et leurs perspectives d'avenir.

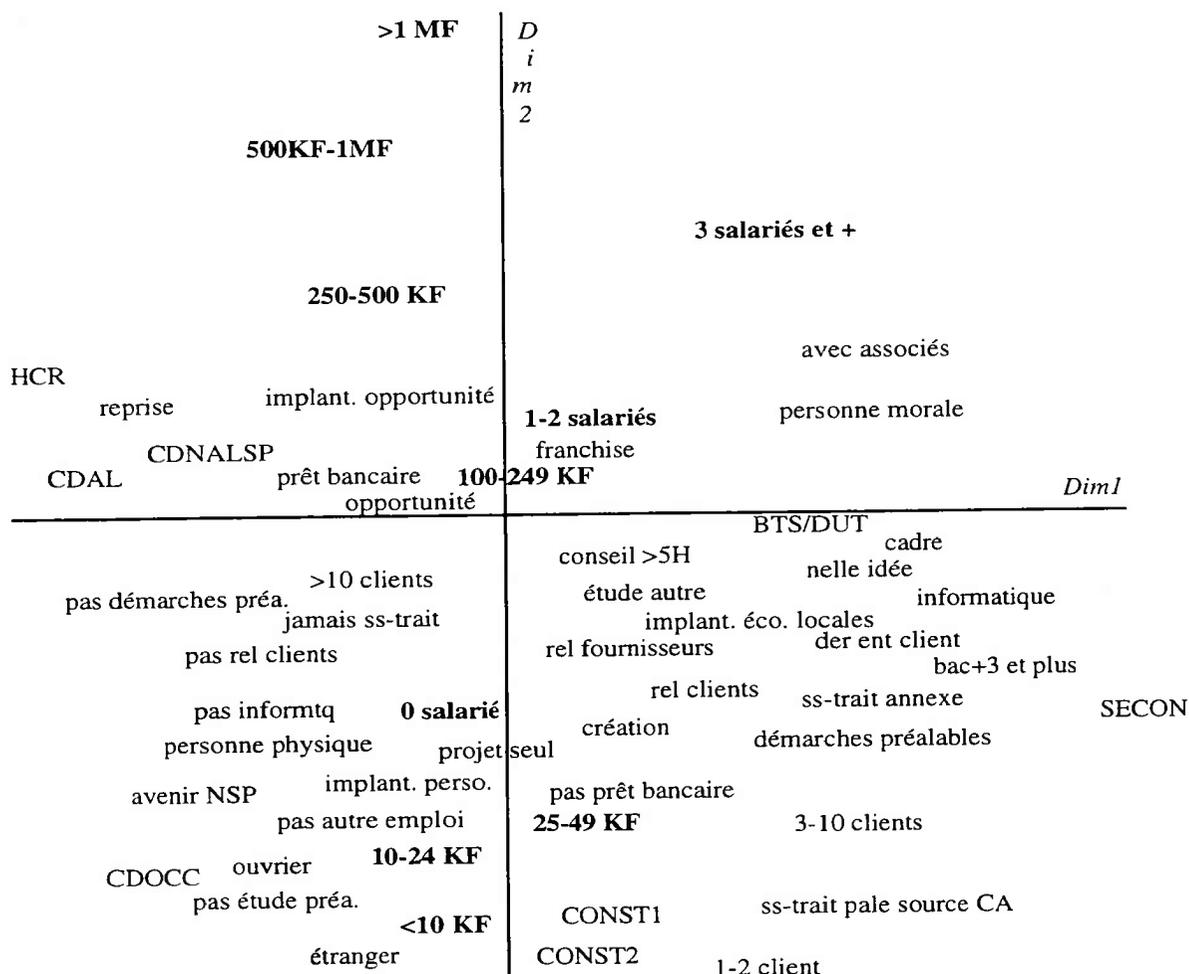
III. LA VARIÉTÉ DES CRÉATIONS

On vient de voir que les créateurs d'entreprise présentaient des profils sensiblement différents selon leur origine professionnelle et selon qu'ils ont ou non bénéficié d'une aide publique. Par exemple, les chômeurs aidés, qui nous intéressent ici, se différencient globalement des autres créateurs par la modestie de leurs projets et l'accent mis sur leur préparation. Mais l'étude de ces différences globales ne nous informe que très grossièrement sur les modalités de création, de conversion des ressources et d'effectivité de l'aide. En effet, on a déjà pu supputer qu'aucune des populations étudiées n'est en fait homogène. Sous des caractéristiques globales se cache une diversité de situations très grande, voire parfois des situations opposées. Dans cette seconde partie, on s'intéresse à la variété des situations des chômeurs aidés et on compare sa diversité à celle des autres groupes de créateurs.

Les populations de créateurs d'entreprise se laissent particulièrement bien soumettre à la classification automatique ascendante hiérarchique : les types qui se constituent par cette méthode sont stables et homogènes. Ils se laissent facilement interpréter avec l'aide des connaissances de terrain recueillies par ailleurs, lors de l'enquête par entretiens notamment. La diversité des créateurs et de leurs entreprises est donc réelle sans être totalement insaisissable.

III.1. TYPES DE CRÉATIONS DES CHÔMEURS AIDÉS

GRAPHIQUE III.1.1 : STRUCTURE DE LA POPULATION DES CHÔMEURS AIDÉS - OPPOSITIONS SELON LA FORME DE L'ENTREPRISE ET LES MOYENS FINANCIERS



Analyse des Correspondances Multiples, axes 1 et 2, variables actives³⁰

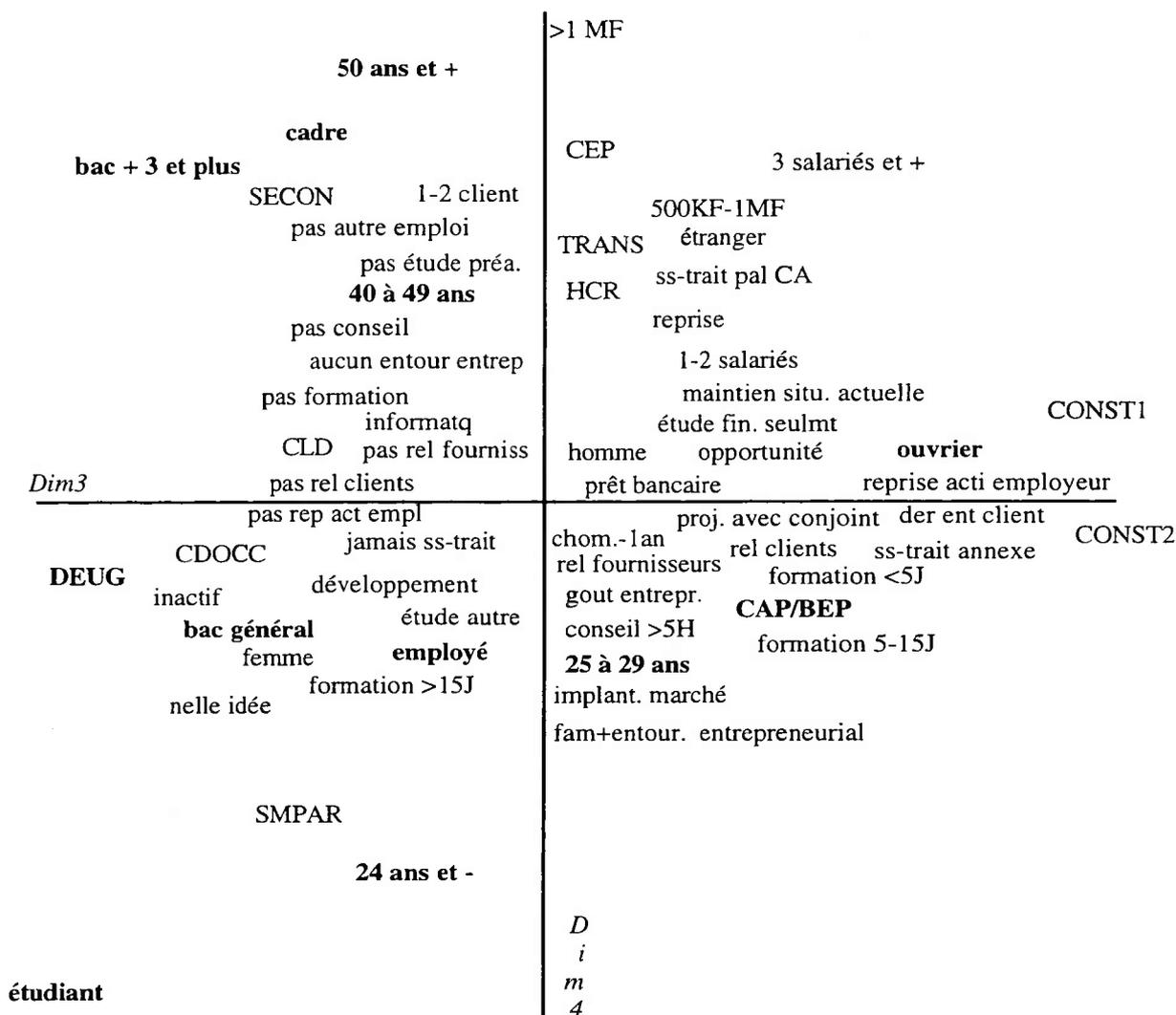
Le premier axe (horizontal) oppose les entreprises créées sous forme de personne morale du secteur des études et conseils, informatisées, créées par des cadres valorisant leurs relations aux personnes physiques du secteur du commerce, qui apparaissent beaucoup plus isolées par leur absence de démarches préalables, de relations et particulièrement démunies³¹...

Le second axe (vertical) structure très nettement la population selon les moyens nécessaires pour démarrer. Le nombre de salariés au démarrage apparaît lié à cette dimension financière. Les entreprises qui ont nécessité les moindres moyens sont celles créées par des ouvriers des secteurs de la construction parce qu'ils étaient sans emploi, qui travaillent en sous-traitance ou pour un nombre limité de clients. A l'opposé, les entreprises qui ont nécessité le plus de moyens, et ont bénéficié d'un prêt bancaire, sont des sociétés reprises, en particulier dans le domaine des hôtels-café-restaurants.

³⁰ La nomenclature d'activité utilisée sur les graphiques est détaillée en annexe 2.

³¹ En dehors de l'opposition selon la forme et le secteur de l'entreprise, cet axe n'a pas une signification très intéressante : l'opposition des modalités d'absence et de présence est en effet un résultat classique des ACM, qui est d'abord le reflet du type de réponses proposées aux enquêtes.

GRAPHIQUE III.1.2 : STRUCTURE DE LA POPULATION DES CHÔMEURS AIDÉS - OPPOSITIONS SELON LA QUALIFICATION ET L'ÂGE DES CRÉATEURS

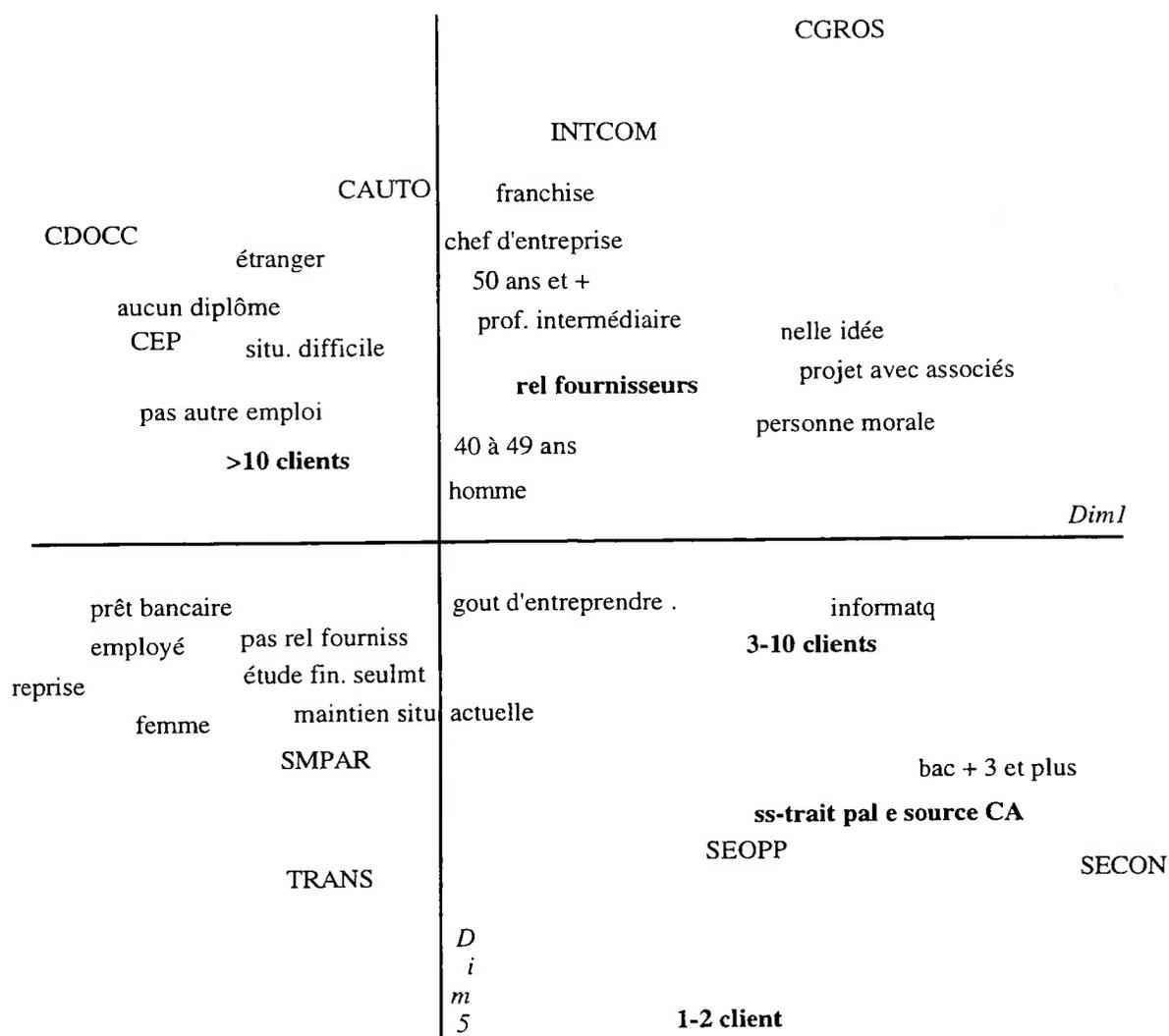


Analyse des Correspondances Multiples, axes 3 et 4, variables actives

Le troisième axe (horizontal) structure la population des entreprises selon le degré de généralité de la qualification de leur créateur. Aux ouvriers titulaires d'un CAP ou d'un BEP s'opposent en particulier les femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Dans cette opposition, c'est du côté des femmes, cadres et étudiants diplômés qu'on trouve les créateurs les plus isolés : chômeurs de longue durée, qui créent sans profiter de relations professionnelles antérieures tandis que les ouvriers qualifiés apparaissent au contraire très insérés dans leur monde professionnel.

Le quatrième axe (vertical) reflète l'étendue des âges des créateurs : des plus jeunes, créateurs par goût d'entreprendre et qui suivent en cela un exemple familial, aux plus âgés, cadres qui créent parce qu'ils sont sans emploi, sans avoir besoin de recourir à des conseils.

GRAPHIQUE III.1.3 : STRUCTURE DE LA POPULATION DES CHÔMEURS AIDÉS - OPPOSITIONS SELON LA FORME D'ENTREPRISE ET LES RELATIONS PRIVILÉGIÉES



Analyse des Correspondances Multiples, axe 5, variables actives

Le cinquième axe (vertical) oppose les entreprises qui privilégient dans leurs réponses les relations avec leurs fournisseurs et celles qui mettent en valeur leurs relations avec un nombre limité de clients. Du côté du rapport à un fournisseur ou à un franchiseur se trouvent les entreprises du commerce de gros ou automobile, ambulantes ou d'occasion et les intermédiaires du commerce. Elles ont été créées sur une « nouvelle idée », par des chômeurs âgés et non diplômés et se trouvent parfois déjà en situation difficile. A l'opposé, les créateurs d'entreprises de services aux entreprises sont diplômés et espèrent plutôt maintenir la situation actuelle.

Les chômeurs aidés se différencient d'abord selon la forme et le secteur de l'entreprise qu'ils créent et le budget qui y est consacré (cf. commentaire de l'ACM, axes 1 et 2). Le degré de généralité de la qualification initiale du créateur et son âge sont les deux autres dimensions principales (idem, axes 3 et 4) qui permettent de distinguer des types d'entreprises. Enfin, une cinquième dimension permet de distinguer les entreprises où les relations professionnelles avec les fournisseurs sont la principale ressource valorisée de celles où c'est au contraire la relation à la clientèle qui présente une constance (idem, axe 5). La population des créateurs et de leurs entreprises peut être décomposée en quatre regroupements principaux (cf. schéma ci-après).

LES ARTISANS

Près du tiers des entreprises créées par des chômeurs aidés ont des caractéristiques qui les rapprochent de l'artisanat : qu'elles exercent dans les secteurs de la construction, de l'automobile voire comme intermédiaire du commerce, elles sont presque toujours créées par des hommes au profil ouvrier, sous forme d'EI et ont un rapport particulier à la sous-traitance. Ces caractéristiques communes cachent en fait une diversité assez importante dans les modalités de création.

Les ouvriers qui reprennent l'activité du patron : 7,6 %

Si les chômeurs aidés héritent rarement d'entreprises familiales, ils sont nombreux à poursuivre l'activité de leur ancien employeur. Ces créateurs sont des ouvriers qualifiés de l'automobile ou du bâtiment³². Ils sont restés au chômage peu de temps ; c'est l'opportunité qui les a poussés à créer. Ils bénéficient pour cela de la poursuite de relations avec la clientèle et les fournisseurs qu'ils ont connus en tant que salariés. Malgré cette continuité, les créateurs ne se dispensent pas de suivre une formation (obligatoire, mais elle dépasse souvent la durée légale), de demander conseil. Pour un investissement typiquement compris entre 100 et 250.000 francs, ils bénéficient facilement d'un prêt bancaire.

³² Tableaux SAS en annexe 4.

Dans ce schéma, on peut distinguer 2,6 % d'entreprises créées sous forme de société plus spécialement dans la construction - terrassement (maçonnerie en particulier) et dans l'industrie, avec un investissement financier plus faible (compris entre 50 et 99.000 francs pour près de la moitié d'entre eux), qui comptent un ou deux salariés dès le départ et travaillent en tant que sous-traitant de manière marginale. Les autres, plutôt dans l'automobile et la construction - installation mais aussi certains commerces alimentaires, ont investi un peu plus, paraissent plus poussés par le « goût d'entreprendre », ne travaillent jamais en tant que sous-traitant et n'ont aucun salarié.

Tous ces « artisans » ont une vision plutôt positive de l'avenir de leur entreprise ; ils peuvent avoir embauché lors des premiers mois de l'entreprise et envisagent fréquemment de le faire dans les mois qui viennent.

La solitude des autres artisans : 25,2 %

Les autres artisans se différencient de ces repreneurs d'activité par leur isolement. Ils créent en EI, seuls, sans prêt bancaire et sans salariés. S'ils ont le plus souvent démarché des clients (souvent des entreprises) avant la création, ils en ont un nombre limité et n'ont pas réalisé d'étude ni pris de conseils avant de se lancer. Ils ont d'abord créé parce qu'ils ne trouvaient pas d'emploi, à côté de chez eux. Ils ont des ressources financières très limitées (inférieures à 50.000 francs). Ces points communs se trouvent dans trois types distincts de parcours de création.

Les « VRP » (7,9 %)

Ainsi, bien que n'étant pas à proprement parler des artisans, les agents commerciaux, secrétaires indépendantes, agents d'entretien ou de sécurité apparaissent très solitaires et investissent des sommes très faibles dans leur entreprise. Ils se distinguent cependant par leur plus grande préparation de la création, leur goût d'entreprendre et l'affirmation de leur volonté de développement de l'entreprise, quand elle n'a pas cessé très rapidement d'exister.

Les sous-traitants (3,9 %)

Le second type d'activité qui se dégage de ce large groupe d'artisans est particulièrement présent dans le secteur des transports. Les entreprises sont caractérisées par un fonctionnement uniquement fondé sur la sous-traitance (qui est la source principale du chiffre d'affaires de 70 % d'entre elles). Elles peuvent avoir des salariés (12 % en ont plus de deux). On y trouve des créateurs jeunes. Leur objectif est plutôt le maintien de la situation actuelle.

Les autres artisans du bâtiment (13,4 %)

En dehors de ces deux aspects particuliers que peut prendre la solitude des artisans, les secteurs du bâtiment attirent grand nombre d'ouvriers sans emploi qui ont décroché un ou deux marchés avant de se lancer. On y trouve les créateurs les plus âgés et beaucoup de personnes nées à l'étranger. Travaillant parfois en sous-traitant, mais si possible directement avec des particuliers, ils espèrent maintenir la situation actuelle.

LES COMMERCES SANS RESSOURCES

Une partie importante des entreprises créées par les chômeurs aidés se caractérise d'abord par le peu de ressources, financières mais aussi professionnelles et sociales, dont dispose leur créateur. Ils ont en commun d'avoir des moyens financiers très limités, surtout si on les rapporte à l'investissement que nécessite en général un commerce.

La création - insertion : 5,6 %

Une partie de ces créateurs se caractérise plus particulièrement par son absence de ressources professionnelles, liée au fait qu'ils sont issus de l'inactivité. On peut plus précisément distinguer :

Les étudiants (1,9 %)

Les anciens étudiants sont rassemblés en une petite classe très homogène. Ils créent beaucoup plus souvent que les autres pour réaliser une idée nouvelle, dans le secteur des services marchands aux particuliers. Diplômés, certains préparent leur création à plusieurs et montent une SARL, réalisent les études et prennent des conseils. Ils sont prêts à s'installer là où les aides et commodités locales sont les plus intéressantes plutôt qu'à côté de chez eux. L'investissement financier est minimal (50.000 pour les SARL, 10.000 pour les autres). L'incertitude sur l'avenir de l'entreprise semble assez grande : les étudiants évitent de se prononcer à ce sujet ou le jugent plus fréquemment difficile que les autres créateurs.

Les femmes (3,7 %)

Les entreprises créées par les autres personnes sans qualification ni activité préalable, et en particulier des femmes en reprise d'activité, se distinguent des précédentes par l'absence de diplôme de leur créateur, le peu de préparation de la création, qui se fait sous la forme d'EI. En revanche, ces créateurs ont souvent des chefs d'entreprise dans leur famille. Les entreprises sont toujours des commerces, le commerce d'occasion ou ambulancier par exemple, mais aussi la restauration ou les activités artistiques et sportives, parfois en location-gérance. Contrairement

aux étudiants, l'implantation géographique est ici choisie en fonction de raisons personnelles, et non de marché. Ici aussi l'avenir apparaît incertain ou difficile.

La création - reconversion : 19,7 %

Les anciens inactifs ne sont pas les seuls créateurs à se lancer avec des moyens très limités. Cette classe regroupe des créateurs qui ont créé en EI, seuls, sans lien avec leur ancienne activité d'employé : leur expérience est sans rapport avec le commerce qu'ils créent, ils n'ont donc conservé de relations ni avec une clientèle, ni avec des fournisseurs, ni avec leur ancien patron. Leurs entreprises n'ont aucun salarié.

Les femmes seules (11,9 %)

Cette configuration concerne plus particulièrement des femmes qui s'installent comme coiffeuses, esthéticiennes... ou ouvrent un commerce de type textile. Elles ont souvent réalisé une étude de faisabilité et parfois suivi une formation longue, pris des conseils. Elles ont une expérience d'employé, souvent sans rapport avec leur entreprise et des diplômes très généraux (BEPC, Bac, DEUG). Elles ont des créateurs dans leur famille et leur entourage.

La fripe (7,8 %)

S'en distinguent les créations de commerce ambulant ou d'occasion. Leurs créateurs, souvent d'origine étrangère, n'ont aucun diplôme malgré leur assez jeune âge et sont majoritairement restés au chômage plus d'un an. Contrairement aux précédents, ils n'ont pas suivi de formation spécifique ni pris de conseils ou réalisé d'étude préalable et sont très isolés. Leurs moyens sont très limités (moins de 50.000 francs). Leur reconversion apparaît poussée par le chômage, même si le goût d'entreprendre n'est pas absent. L'avenir de l'entreprise est selon eux très incertain, quand elle n'est pas déjà morte ou en situation difficile.

LES COMMERÇANTS

Une partie des chômeurs aidés créent des entreprises commerciales avec des moyens conséquents, ce qui les distingue fortement des précédents. Il s'agit alors le plus souvent de reprises, typiquement dans le secteur de la restauration ou du commerce traditionnel, pour lesquelles l'investissement excède souvent 250.000 francs. Ces créateurs ont saisi une opportunité et ont des chefs d'entreprise dans leur famille.

Les commerces - investissements : 5,2 %

Parmi ces reprises, certaines apparaissent comme un investissement financier avant tout. Le montant du rachat de fonds dépasse le plus souvent 500.000 francs et il est réalisé avec un prêt bancaire. Plus de la moitié de ces commerces spécialisés, restaurants, cafés, ont des salariés mais leurs effectifs sont susceptibles de variations rapides : 10 % ont diminué leur personnel entre le début et l'enquête, 16 % l'ont augmenté. Les créateurs, qui ont préparé le projet avec des associés et leur conjoint, n'ont pas eu besoin de démarcher la clientèle préalablement, ni d'établir une étude autre que financière. Ils ont parfois repris l'activité de leur ancien employeur, parfois pris des locations-gérances. Ils avaient souvent plus de 40 ans. Leurs prévisions d'avenir sont plutôt optimistes mais sans plus.

On peut encore isoler parmi ces reprises celles qui ont nécessité plus d'un million de francs d'investissement. Cette configuration concerne 1,5 % des créations. On y trouve par exemple les pharmacies et les hôtels, repris par des cadres. Ce sont eux qui ont plus de deux salariés.

Les autres commerces : 12,2 %

Cette classe regroupe les autres reprises de commerces et artisanats traditionnels : restauration traditionnelle et rapide, tabacs, taxis, textile, commerces alimentaires (boulangerie...), coiffure... Les activités sont assez variées. Le rachat du fonds implique un investissement compris entre 100 et 500.000 francs. Beaucoup d'anciennes employées ont saisi ce qu'il leur est

apparu comme une opportunité, parfois la reprise des activités de leur ancien employeur. Contrairement aux précédentes, les reprises prennent ici la forme d'EI, mais le conjoint est souvent présent. Les créateurs se sont contentés pour préparer leur projet d'une étude financière et sont nombreux à s'être passés de conseils ou de formation spécifique. L'objectif principal est le maintien de la situation actuelle et absolument pas l'embauche d'un premier ou d'un deuxième salarié.

LES SARL INFORMATISÉES

Le dernier quart des créations rassemble des sociétés, créées par des cadres et des personnes diplômées dans le secteur du conseil et de l'assistance aux entreprises, du commerce de gros ou de l'industrie. Ces créations reposent sur un démarchage préalable de la clientèle, la poursuite des relations avec des clients et des fournisseurs connus lors de l'activité professionnelle antérieure. Les créateurs connaissent aussi souvent la création pour avoir des chefs d'entreprise dans leur entourage. En revanche, ils n'ont pas suivi de formation spécifique. Ils cherchent parfois à mettre en oeuvre une nouvelle idée et localisent leur entreprise en fonction des avantages locaux plutôt que pour des raisons personnelles. La sous-traitance est une des modalités de fonctionnement de ces entreprises, même si elle reste le plus souvent annexe. Ces entreprises ont en commun le fait d'être, beaucoup plus que les autres (65 % contre 28 % au total), informatisées. Cependant, deux types de configurations assez distinctes peuvent correspondre à ce modèle.

Les quasi-PME : 11,5 %

Les sociétés du commerce de gros ou de l'industrie, créées par des cadres ou d'anciens chefs d'entreprise, sont celles qui ont des salariés dès le départ et embauchent rapidement. Leur clientèle n'est pas locale mais au moins régionale et même parfois internationale. Les créateurs affichent résolument des perspectives de développement.

On peut distinguer au sein de ces « quasi-PME » une minorité (1,1 %) de sociétés de l'industrie ou du bâtiment (installation), qui travaillent pour les Administrations (en plus des entreprises). Elles ont dès le départ au moins trois salariés alors que les autres n'en ont qu'un ou

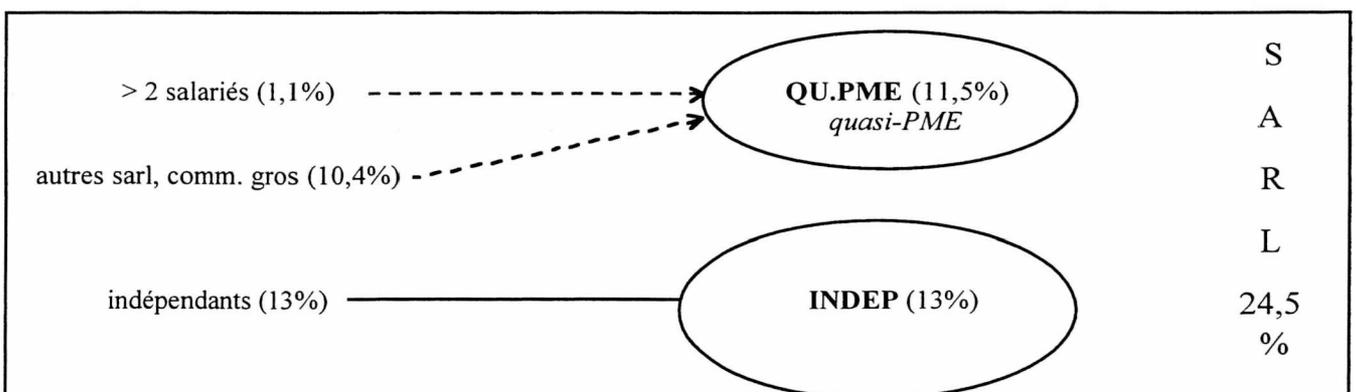
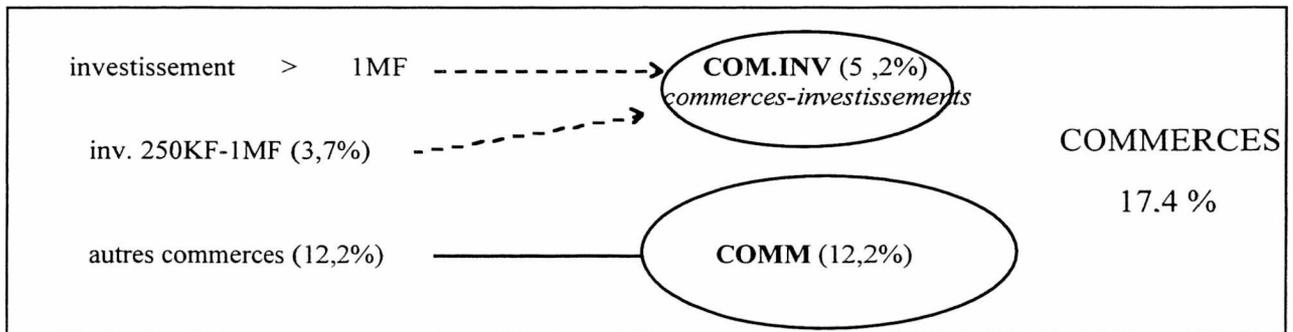
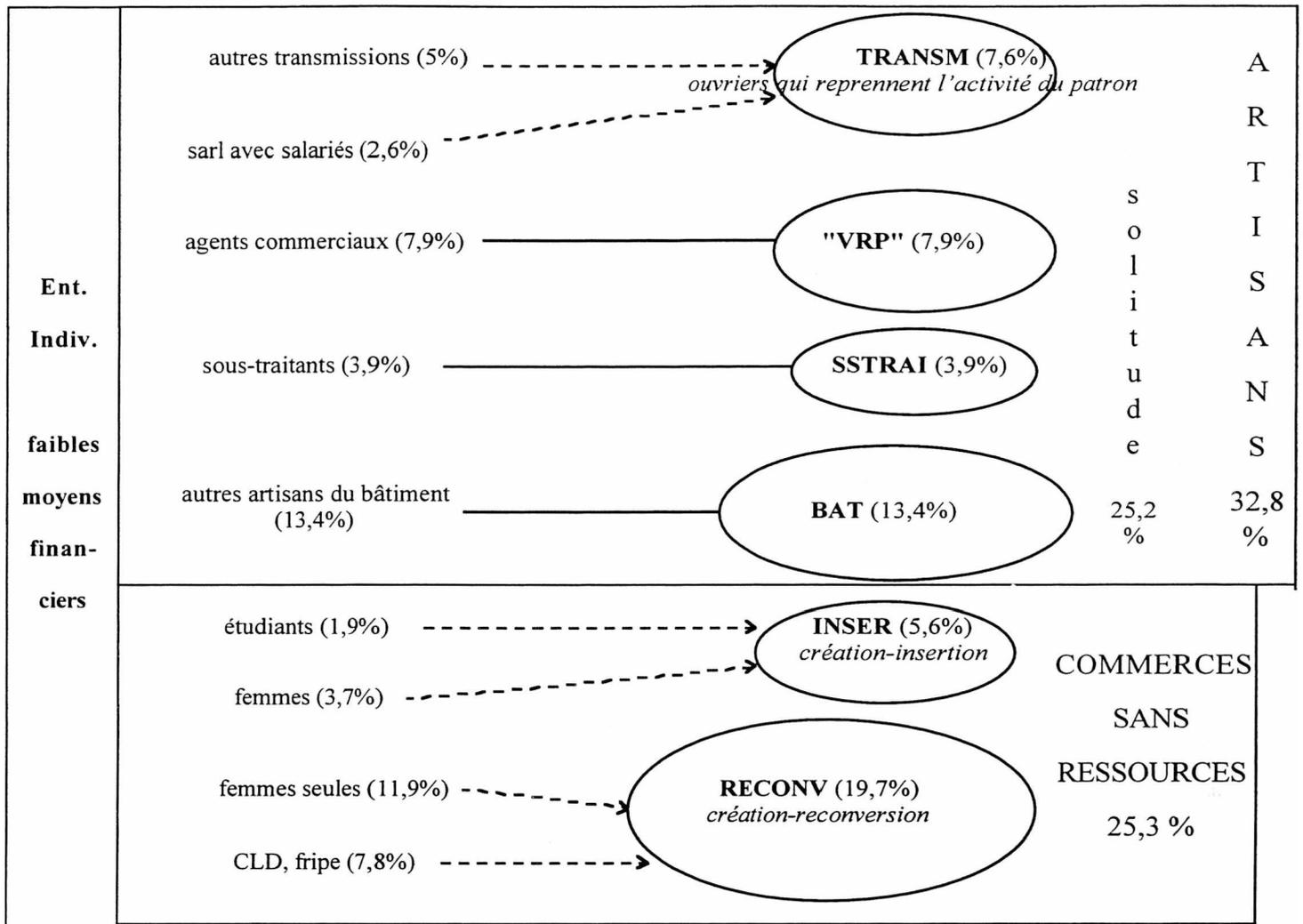
deux et sont créées avec un capital très important (supérieur à 500.000 francs). On y trouve en particulier les reprises d'activité par les salariés.

Les indépendants : 13 %

Proches des précédents par leur utilisation de l'informatique et l'importance accordée à l'exploitation des liens créés à l'occasion de leur pratique professionnelle antérieure, les cadres qui créent des sociétés de conseil et assistance aux entreprises s'en différencient par la modestie de leurs projets, qui relève plus de l'exercice d'une activité libérale que de l'entreprise industrielle. On y trouve les activités d'études en tous genres, d'informatique, de recherche, de publicité... La continuité de métier avec l'activité antérieure est très forte et le goût d'entreprendre est le facteur décisif de la création. Les créateurs sont un peu plus jeunes (la moitié ont entre 30 et 39 ans) et plus diplômés que les précédents. Ils ont démarré avec des moyens financiers limités (inférieurs à 100.000 francs), sans faire appel à un prêt bancaire. Ils ont un nombre très limité de clients et travaillent beaucoup comme sous-traitants. Ils n'ont pas de salarié, même s'ils souhaitent embaucher et envisagent volontiers le développement de leur entreprise.

CLASSIFICATION EN 15 POSTES

CLASSIFICATION EN 10 POSTES



TIPOLOGIES DES ENTREPRISES CRÉÉES OU REPRISES PAR LES CHÔMEURS AIDÉS

III.2. PERSPECTIVES

Cette typologie des entreprises créées par les chômeurs aidés appelle plusieurs commentaires : d'une part, on peut la rapprocher des résultats obtenus par entretiens auprès d'un échantillon non représentatif de créateurs qui avaient bénéficié de l'ACCRES cinq ans avant l'enquête, et se faire ainsi une idée des possibilités d'évolution de la situation de certains types d'entreprises ; d'autre part, on peut remarquer qu'aucune des variables utilisées pour décrire les types ne constitue un critère suffisant pour juger de la situation d'une entreprise. C'est la conjonction de plusieurs d'entre elles, c'est-à-dire la description d'une *situation* relativement complexe qui est pertinente pour l'évaluation. Enfin, la comparaison avec les types d'entreprises créées par les chômeurs non aidés et les actifs occupés montre que ces différentes configurations ne sont pas propres aux chômeurs aidés.

QUE PEUVENT-ILS DEVENIR ?

Le rapprochement des classes obtenues sur le fichier SINE avec celles résultant de l'analyse des 75 entretiens réalisés en 1994 résulte d'une démarche analogique. Elle ne constitue donc qu'un éclairage partiel des *possibilités* de devenir des entreprises décrites et absolument pas un résultat quantitatif. L'étude du devenir des entreprises présentes dans l'enquête SINE ne pourra être réalisée qu'à partir de l'analyse des quelques variables présentes dans le répertoire SIRENE³³, et surtout de la seconde vague de cette enquête³⁴. Le rapprochement par analogie de certaines situations nous paraît néanmoins intéressant dans la mesure où les entretiens permettent de mieux comprendre certaines configurations et où, réciproquement, l'enquête SINE permet de mesurer et d'actualiser les résultats obtenus auprès des bénéficiaires de l'ACCRES de 1989. Il est frappant de constater que les distinctions opérées entre les 75 entretiens se retrouvent en grande partie dans la typologie des entreprises créées par les chômeurs aidés.

Ainsi, les « commerces sans ressources », qui représentent un quart des entreprises créées par des chômeurs peuvent-ils être rapprochés des créations qualifiées de « commerces coup de

³³ Mais ces variables posent de délicats problèmes d'interprétation. Cf. AUCOUTURIER & MOURIAUX (1994).

cœur »³⁵ : la forte présence des femmes, des activités de commerce ambulants et d'occasion sont des indices forts d'une similitude. L'incertitude sur l'avenir, déjà présente dans les réponses des créateurs six mois après le début, est confirmée par les situations observées cinq ans plus tard. En effet, les « commerces coups de cœur » se caractérisent par la sous-estimation, au moment de la création, tant de l'investissement financier que des difficultés liées par exemple au caractère saisonnier du commerce ouvert. Le rêve initial conduit alors, selon la personnalité des créateurs, soit à une fermeture rapide, pour « limiter les dégâts », soit à une survie toujours précaire et non encore rentable cinq ans après, même si le créateur a « tiré les leçons » de chacune des difficultés rencontrées. La forte distinction de ces commerces créés dans des secteurs d'accès particulièrement difficile, en opposition avec la dimension d'investissement que peuvent revêtir d'autres formes de commerces, se retrouve ainsi dans les deux enquêtes.

Les autres « commerçants », qui représentent 17 % des créateurs de l'enquête SINE peuvent en effet être rapprochés des créateurs désignés comme « investissant sans risque »³⁶ dans des commerces traditionnels. Il s'agit ici de créateurs qui se définissent plus comme des commerçants que comme des anciens chômeurs, posant la question de l'aspect opportuniste de l'aide. Leur entreprise constitue autant un capital qu'un emploi, et les embauches sont en tout état de cause limitées à un ou deux salariés. L'enquête SINE nous permet de distinguer au sein de ce groupe les commerces strictement familiaux, repris en couple, de ceux, plus chers, susceptibles d'embaucher quelques salariés. Les entretiens réalisés cinq ans après la reprise laissent penser que ces configurations, alliant un investissement financier conséquent, une connaissance du métier et un choix d'activités peu soumises à la concurrence courent peu de risque de fermeture.

C'est parmi ceux qui se trouvent classés avec les « artisans » par la faiblesse des moyens financiers investis et par le caractère solitaire de l'entreprise qu'on peut trouver des créateurs ayant créé dans des conditions proches de ceux qualifiés d' « indépendants par défaut »³⁷. Ces créateurs poussés par le chômage peuvent se trouver parmi les « sous-traitants » ou les « autres artisans du bâtiment » les plus âgés. Cette forme d'externalisation du marché du travail semble

³⁴ Pour plus de détails sur le protocole de l'enquête SINE cf. MONCHOIS & BONNEAU (1996), p.11.

³⁵ AUCOUTURIER, CEALIS & CHARPAIL (1996).

³⁶ Ibid.

³⁷ Ibid.

ainsi concernent en tout état de cause une minorité de ces créateurs et, en particulier, pas toutes les entreprises du bâtiment. Les « indépendants par défaut » se rapprochent de ces entreprises par leur solitude mais ne sont en fait pas clairement distingués par la classification automatique.

L'importance accordée à la valorisation des réseaux professionnels rapproche les 13 % d'« indépendants » de l'enquête SINE des « créateurs d'activité »³⁸ caractérisés lors des entretiens par leur capacité d'adaptation et d'invention au service d'une clientèle très personnalisée. Ce rapprochement nous permet d'éclairer les velléités de développement et d'embauche affichées par les créateurs six mois après la création : cette volonté, réelle, semble se heurter à la difficulté de trouver des salariés aussi motivés que le créateur lui-même et à son impératif de maîtrise totale de la « fabrication », la qualité du produit étant primordiale dans la relation de confiance établie avec les clients. C'est vraisemblablement pour ces créateurs qu'une assistance au développement serait la plus bienvenue.

Les « quasi-PME », entreprises créées avec plusieurs salariés dès le départ, rassemblent grosso-modo 10 % des créations. Cela correspond au petit nombre d'entretiens classés dans cette catégorie mais aussi aux résultats obtenus lors des précédentes enquêtes³⁹. Les perspectives de développement affichées par les créateurs six mois après la création sont alors conditionnées par l'état de leur marché, national, mais ce développement est contrôlé et prévisible à moyen terme.

Deux des configurations distinguées par la classification automatique ne trouvent aucune correspondance directe dans les entretiens réalisés en 1994 : il s'agit des transmissions d'entreprises artisanales et des « VRP ». L'enquête SINE fait ainsi apparaître parmi les créateurs aidés des artisans du bâtiment qui ne travaillent que peu en sous-traitance et ont une vision positive de l'avenir de leur entreprise. La particularité des agents commerciaux, peu présents dans l'enquête de 1994, est une autre dimension d'actualisation de la description des chômeurs aidés. Il paraît en effet probable que ce type de statuts s'est développé relativement récemment.

³⁸ Ibid.

³⁹ Cf. AUCOUTURIER & MOURIAUX (1994).

DES CRITÈRES JAMAIS UNIVOQUES

Certains facteurs apparaissent particulièrement discriminants, non seulement dans la description des entreprises mais aussi dans la détermination de leurs évolutions possibles. Il s'agit en premier lieu de l'investissement financier. Son niveau apparaît d'une part fortement lié au nombre de salariés de l'entreprise, même si les embauches réalisées par les commerces restent le plus souvent très limitées (cf. graphique III.2.1). D'autre part, on a vu que les ressources financières sont déterminantes pour l'avenir des commerces. De même, le secteur d'activité, lorsqu'il est repéré avec suffisamment de précision, est un élément qui distingue fortement les types de création : il est lié à un type de clientèle et de relations à la clientèle (beaucoup de particuliers pour les commerces, des relations de sous-traitance dans les services opérationnels aux entreprises), à l'équipement en informatique (systématique dans les services - conseils, rare dans les commerces)...

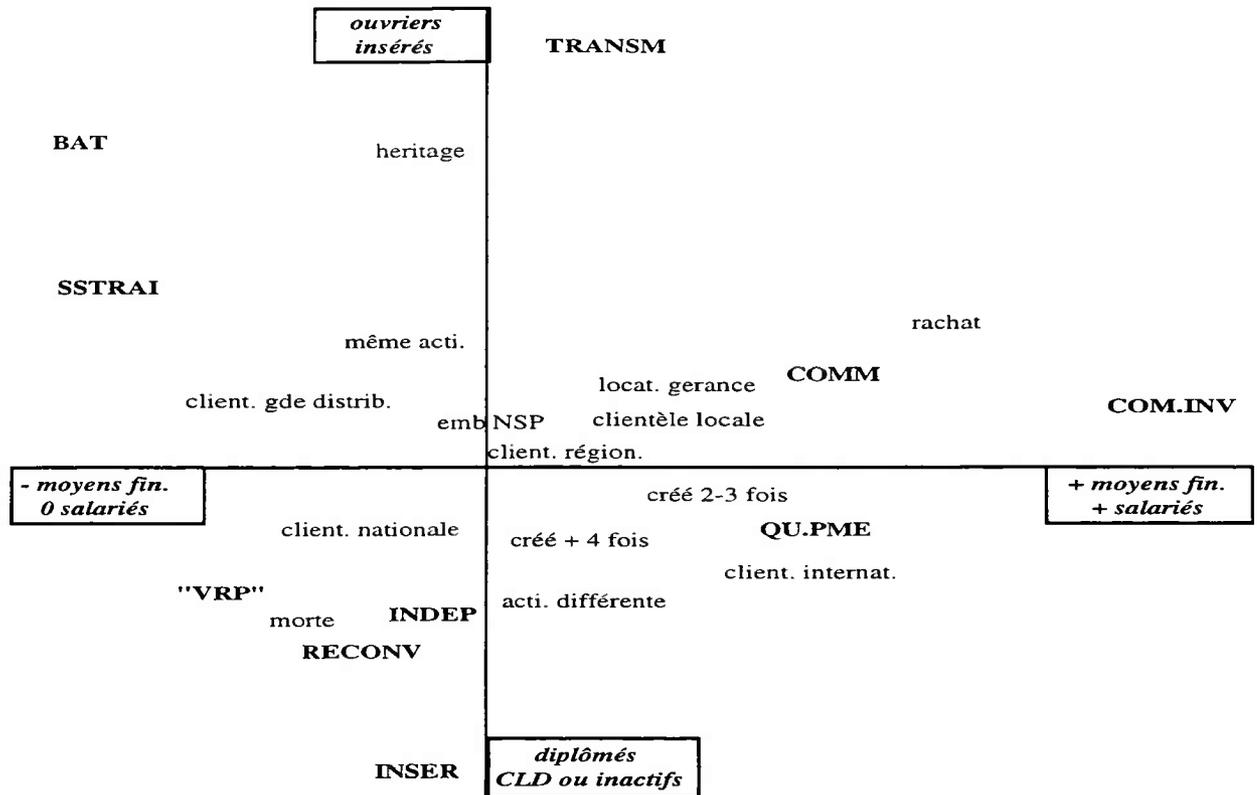
Cependant, au total, c'est la conjonction d'un choix de produit -traditionnel ou plus « original »-, d'une capacité d'évaluation des risques, d'une connaissance des difficultés de gestion d'un commerce et d'un montant d'investissement qui conduisent à différencier, par exemple, des types de commerces vraisemblablement déterminants pour le devenir de l'entreprise. Ni le seul niveau d'investissement, ni le secteur d'activité ne suffisent à prédire l'avenir de l'entreprise : c'est la conjonction de plusieurs indications décrivant une situation de création qui est seule pertinente.

La sous-traitance et le nombre de clients ne sont pas des critères suffisants pour mesurer le degré de dépendance d'une entreprise. Ainsi, une partie des artisans, du transport en particulier, travaille uniquement en sous-traitance, tandis que pour les autres artisans du bâtiment, elle est le plus souvent annexe. Ceux qui ont repris les activités de leur ancien employeur sont ceux pour qui la sous-traitance reste le plus annexe dans le chiffre d'affaires. Dans ce groupe d'« artisans », ceux pour qui elle est la plus présente n'ont pas bénéficié de relations continues avec des clients ou des fournisseurs mais simplement obtenu un ou deux marchés avant la création. La sous-traitance apparaît alors comme un moyen d'obtenir des marchés et peut conduire à une dépendance réelle de l'entreprise vis-à-vis d'un donneur d'ordres.

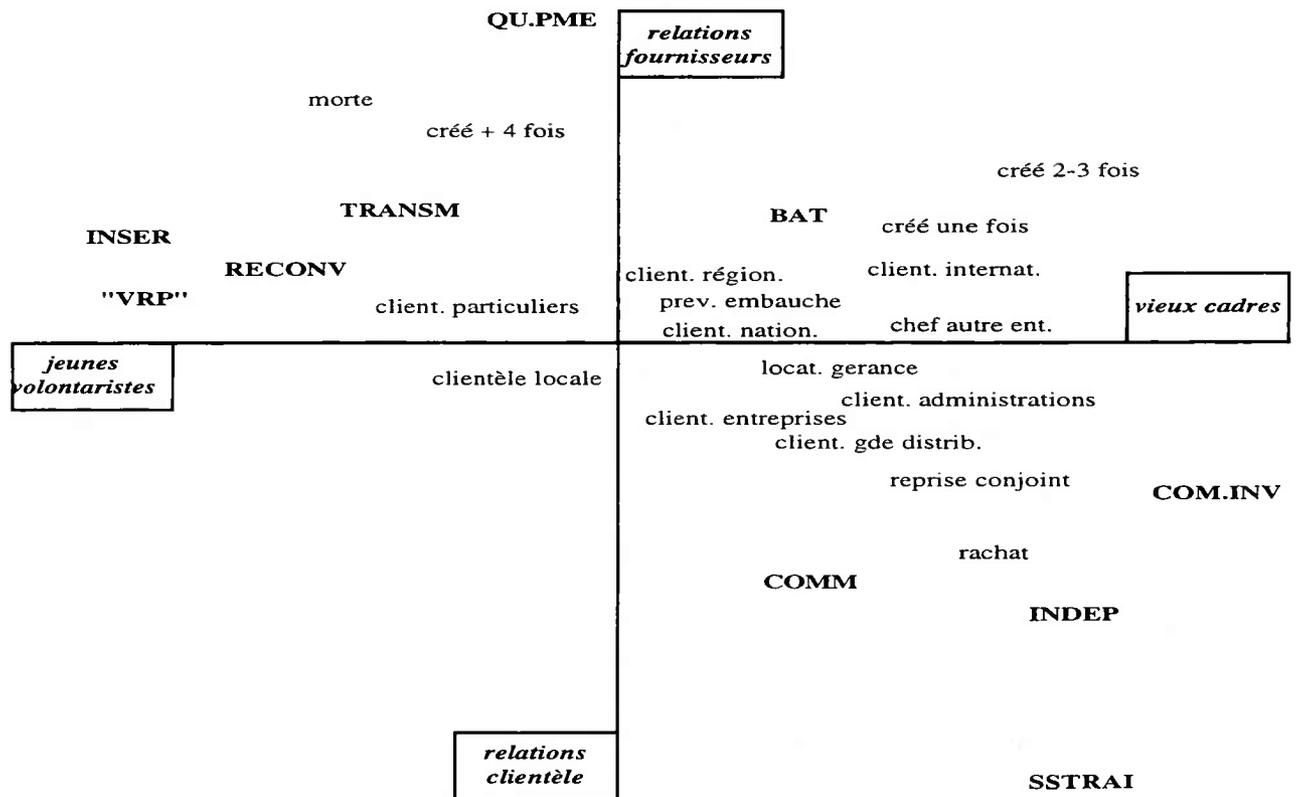
A l'opposé, les « indépendants » ont le plus souvent un nombre limité de clients et travaillent souvent comme sous-traitants. Dans ce cas, ce fonctionnement est lié au maintien des relations professionnelles de leur ancienne activité. Cela peut parfois refléter des situations d'externalisation de la main d'œuvre, en particulier lorsque la dernière entreprise où le créateur a travaillé est cliente, mais aussi un fonctionnement reposant sur un réseau de relations. Par ailleurs, la dépendance peut passer tout autant par une relation avec un fournisseur ou un franchiseur, quand elle est à l'origine de l'idée de création et en constitue la ressource principale (cf. graphique III.2.2). On voit ici qu'il est primordial de connaître la situation de production de l'entreprise, son secteur d'activité mais aussi ses conditions de création, pour juger si la sous-traitance est un indicateur de la fragilité ou de la solidité d'une entreprise.

Le niveau de diplôme est une ressource qui prend des valeurs différentes selon les configurations : il peut être un élément de la qualification des cadres qui s'installent comme indépendants ; les créateurs en « insertion » ou en « reconversion », ainsi que les « VRP » ont plus souvent un diplôme généraliste tandis que les « sous-traitants » ont un très faible niveau de diplôme (cf. graphique III.2.1). Sa valorisation dépend donc du passé professionnel du créateur, et du projet mis en œuvre. De même, l'âge des créateurs peut être une ressource pour les commerçants ou pour les « indépendants » mais aussi un facteur qui a pu pousser à l'externalisation pour les « sous-traitants » (cf. graphique III.2.2).

GRAPHIQUE III.2.1 : POSITION DES CLASSES D'ENTREPRISES SUR L'ANALYSE FACTORIELLE - AXES 2 ET 3



GRAPHIQUE III.2.2 : POSITION DES CLASSES D'ENTREPRISES SUR L'ANALYSE FACTORIELLE - AXES 4 ET 5



Au total, si la surface financière et le secteur d'activité sont des éléments qui structurent fortement la population des entreprises créées par les chômeurs aidés, ils ne constituent pas des indicateurs d'une quelconque réussite à venir des entreprises. L'analyse factorielle et la classification dessinent des configurations très typées qui, en revanche, apparaissent fortement déterminantes pour le devenir des entreprises. Ces configurations correspondent à des situations économiques et sociales complexes plus ou moins favorables a priori à la survie des entreprises *ou* à l'embauche de salariés, *ou encore* à d'autres indicateurs de la réussite d'une entreprise⁴⁰.

LES AUTRES CRÉATEURS

A la suite de cet exposé de la variété des créations d'entreprises par les chômeurs aidés, on peut se demander dans quelle mesure la description de la variété de leurs entreprises leur est spécifique. En d'autres termes, l'aide détermine-t-elle une configuration de population particulière, via la sélection qu'elle opère ou l'influence qu'elle peut avoir sur les projets ? A un premier niveau, les populations de chômeurs non aidés et d'actifs occupés sont structurées comme la population des chômeurs aidés. En effet, le premier axe déterminant oppose les entreprises créées sous forme de personne physique, très solitaires et démunies, à celles créées sous forme de personne morale, avec beaucoup plus de ressources (préparation, diplômes, informatique, relations clients et fournisseurs...). Le lien entre le niveau d'investissement financier initial et le nombre de salariés apparaît lui aussi comme une constante de la création. De même, l'opposition des ouvriers très insérés dans leur profession et des créateurs à la qualification beaucoup plus générale, qu'ils soient issus de l'inactivité pour les chômeurs non aidés ou d'une profession intermédiaire pour les actifs occupés, n'est pas spécifique aux chômeurs aidés. On retrouve aussi au sein de ces populations une opposition d'âge, qui distingue en particulier les jeunes étudiants très volontaristes des cadres plus âgés. Ces derniers présentent, quand ce sont d'anciens actifs occupés, un profil de patron, employeur, ancien chef d'entreprise, alors que les chômeurs non aidés les plus âgés paraissent poussés à la création par un chômage prolongé.

⁴⁰ Sur la notion de réussite, cf. AUCOUTURIER, CEALIS & CHARPAIL (1996).

Les principales oppositions se retrouvent ainsi au sein des différentes populations de créateurs, avec des variations. Cependant, la spécificité de chacun des types de créateurs se traduit dans des dimensions propres : l'opposition entre les créateurs qui privilégient leurs relations avec un réseau de fournisseurs ou s'appuient plutôt sur leur connaissance de clients montre combien ces ressources relationnelles issues de l'expérience professionnelle antérieure du créateur sont importantes pour les chômeurs aidés. La distinction, au sein des chômeurs non aidés, de ceux qui étaient au chômage ou au contraire inactifs montre que cette origine est une dimension discriminante de la création. La spécificité des anciens actifs occupés apparaît à travers l'opposition des entreprises créées de toutes pièces pour réaliser une « nouvelle idée » avec les reprises fondées sur la continuité des relations avec un ancien employeur.

Par ailleurs, il est intéressant de noter qu'aucun des groupes d'entreprises distingués par la classification automatique n'apparaît totalement spécifique aux chômeurs aidés. Sous des formes qui peuvent différer, notamment par une moindre préparation, les actifs occupés et les chômeurs non aidés créent les mêmes entreprises que les chômeurs aidés. On trouve par exemple toujours une petite classe d'entreprises artisanales travaillant uniquement en sous-traitance, non informatisées, qui apparaît spécifique au secteur des transports. De même, la création de commerces avec des ressources limitées n'est pas plus répandue parmi les entreprises des chômeurs aidés que les autres. L'hétérogénéité initiale de la population des chômeurs et inactifs non aidés ne conduit pas à une plus grande diversité de leurs entreprises. On confirme ici les résultats obtenus en 1993⁴¹ : les chômeurs aidés, s'ils ont des ressources et des parcours professionnels qui leur sont spécifiques, créent finalement des entreprises aussi variées que les autres.

⁴¹ AUCOUTURIER (1994).

CONCLUSION

Le Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises mis en place par l'INSEE fournit une description précise et précieuse des créations et reprises d'entreprises réalisées par les chômeurs bénéficiaires d'une aide publique. Elle permet à la fois d'éclairer les modalités de passage du chômage à la direction d'entreprise, et en particulier la préparation du projet, et de distinguer, parmi la majorité d'entreprises en création que constituent les micro-entreprises, des configurations sensiblement différentes.

La comparaison des chômeurs bénéficiaires d'une aide publique avec les autres créateurs montre que les bénéficiaires de l'ACCRE sont bien des anciens salariés expérimentés qui tentent pour la première fois l'expérience de la création, ce qui en fait un public plus riche en ressources professionnelles que les chômeurs non aidés et moins proche du monde de la direction d'entreprise que les actifs occupés. Cet éloignement initial conduit à une plus grande solitude au moment de la création, qui se fait le plus souvent « de toutes pièces ». Les chômeurs aidés créent de plus petites entreprises, tant du point de vue de l'investissement financier que du nombre de salariés. Ce sont typiquement et majoritairement des commerces et des entreprises artisanales. Mais ce qui différencie le plus les chômeurs aidés des autres créateurs (actifs, chômeurs ou inactifs non aidés), c'est leur préparation du projet. Portés à valoriser leurs compétences et relations professionnelles, ils préparent leur projet par des formations, démarches préalables, la réalisation d'études en tous genres... L'aide a ainsi un effet important d'incitation à la préparation de la création. Le second effet de l'aide repéré au travers de cette comparaison est de ne pas laisser ses bénéficiaires démunis. Si parmi les autres créateurs, certains ont d'importants moyens financiers, d'autres se lancent sans investissement. Les chômeurs bénéficiaires de l'aide publique ont au minimum 10.000 francs.

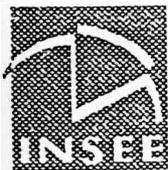
La classification, et sa confrontation avec des entretiens auprès de bénéficiaires de l'ACCRE, permet de repérer des situations de créations très typées et robustes. Elle distingue, au sein des micro-entreprises aux moyens très limités, les artisans qui poursuivent l'activité de leur ancien patron, les entrepreneurs solitaires des transports, du bâtiment ou agents commerciaux, et

les installations de commerces dont le manque de ressources initiales (financières mais aussi professionnelles et culturelles) est flagrant. Ces derniers ont finalement peu de choses en commun avec les repreneurs de commerces traditionnels, pour qui le niveau d'investissement financier est déterminant. Enfin, les entreprises montées sous forme de SARL regroupent à la fois des « quasi-PME » (qui ont moins de dix salariés) et des créateurs d'une activité indépendante qui repose sur la valorisation de leurs ressources et réseaux professionnels.

Au total, les itinéraires des chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise bénéficiaires d'une aide publique et les modes d'organisation de leurs entreprises apparaissent liés à la fois à un choix de produit et à leur capacité d'investissement dans le projet. Par ailleurs, si les chômeurs créateurs ont des parcours et des ressources différentes des autres créateurs, ils sont aidés par l'ACCRE et créent finalement des entreprises aussi variées, et aussi risquées, que les autres.

ANNEXES

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE SINE-1994



ENQUETE AUPRES DES ENTREPRISES CREEES OU REPRISES

Sociétés créées en 1994 - Personnes établies à leur compte en 1994
Personnes ayant pris une location gérance en 1994

ENQUETE STATISTIQUE OBLIGATOIRE

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête reconnue d'intérêt général est obligatoire - Visa n°94A 545 du Ministère de l'Economie (INSEE), valable pour l'année 1994.

Aux termes de l'article 6 de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique. L'article 22 du décret 82-628 du 17 juillet 1982 et les avis du CNIS publiés au bulletin officiel du Ministère de l'Economie des Finances et du Budget n°85-2 et 85-3 précisent les conditions dans lesquelles les données peuvent éventuellement être communiquées et diffusées. Les informations fournies sur les activités exercées pourront être prises en compte pour la mise à jour du n° de code APE de l'entreprise dans le Répertoire SIRENE.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INSEE.

Ce questionnaire doit être retourné dûment rempli avant le 23 septembre 94 grâce à l'enveloppe jointe ou bien à l'adresse suivante :

Pour tous renseignements relatifs à ce questionnaire, veuillez vous adresser à la même adresse à :

Les renseignements suivants sont-ils exacts et complets ?

Le nom de votre entreprise, votre propre nom ou l'adresse de votre entreprise, indiqués ci-dessus, sont-ils exacts ?

oui

non → corrigez :

.....
.....
.....
.....

Le numéro SIREN de votre entreprise est :

oui

non → corrigez :

L'activité PRINCIPALE de votre entreprise est :

oui

non → corrigez :

.....
.....
.....

Le n° de téléphone de votre entreprise est :

oui

non → corrigez :

veuillez préciser, la date du début d'activité de votre entreprise :

mois

année 19

En cas de cessation d'activité, veuillez préciser la date de cessation :

mois

année 19

CADRE RESERVE A L'INSEE

VAG

ETATREP

CJ

Pouvez-vous nous indiquer le **NOM** :

et la **FONCTION**

de la personne qui répond à ce questionnaire.

Merci de nous indiquer le N° de **TELEPHONE** :

de cette personne pour une éventuelle demande de précision.

A le/...../ 1994

Signature :

1. LE PROFIL DU CREATEUR OU DU REPRENEUR

Les 13 premières questions concernent le chef d'entreprise individuelle ou le principal fondateur de la société, personne à l'initiative du projet prenant les décisions courantes dans l'entreprise.

Vous avez mis en place votre projet de création ou de reprise d'entreprise (en dehors des apports financiers) :

- seul 1
 - avec votre conjoint 2
 - avec un ou plusieurs autres associés (en dehors des seuls apports financiers) 3
- (NBCREA1)

si oui, combien (y compris vous-même) : (NBASSO1B)

3) Quelle est votre année de naissance ? 19 (DNAISS2)

4) Sexe : - masculin 1
- féminin 2 (SEXES3)

4) Quelle est votre nationalité :
- Française 3
- Pays de l'Union Européenne 4
- Autres pays 5 (LNAIS4)

5) Quelle était votre qualification professionnelle avant la création (pour les personnes au chômage précisez la qualification du dernier emploi) ?
- artisan, commerçant, profession libérale, aidés familiaux, agriculteur et autres indépendants 1
- chef d'entreprise 2
- cadre 3
- agent de maîtrise, contremaître 4
- profession intermédiaire (exemples : représentant, profession médicale, enseignant, assistant, ...) 5
- employé (salarié) 6
- ouvrier (salarié) 7
- étudiant, scolaire 8
- sans activité préalable 9 (QUALIF5)

6) Au cours de la période ayant immédiatement précédé la création ou la reprise de l'entreprise, étiez-vous :
- en activité 1
- au chômage depuis moins d'un an 2
- au chômage depuis plus d'un an 3
- sans activité (passez à la question 10) 4 → (PREACT6)

7) Lors de votre expérience professionnelle précédente, avez-vous acquis des compétences :
- dans l'activité où vous vous installez 5
- dans une activité proche 6
- dans une activité totalement différente pour vous et tous les membres du projet (passez à la question 10) ... 7 →
- dans une activité totalement différente pour vous, mais l'activité de l'entreprise est familière pour l'un des associés du projet (passez à la question 10)..... 8 → (EXPER7)

8) Quelle a été la durée de cette expérience en rapport avec votre activité actuelle ?
- pas d'expérience (passez à la question 10) 1 →
- moins de 3 ans 2
- de 3 à 10 ans 3
- plus de 10 ans 4 (DUREXP8)

9) Cette expérience a été PRINCIPALEMENT acquise dans une entreprise (ou un organisme) qui avait :
- moins de 3 salariés 1
- de 3 à 9 salariés 2
- de 10 à 49 salariés 3
- de 50 à 99 salariés 4
- de 100 à 199 salariés 5
- de 200 à 499 salariés 6
- 500 salariés et plus 7 (TEMPEXP)

10) Veuillez cocher le ou les diplômes que vous possédez (plusieurs réponses possibles) :
- Certificat d'études primaires 1
- BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges 2
- CAP / BEP 3
- Baccalauréat technique ou professionnel, brevet de technicien ou professionnel, autres brevets (BEA, BEC, BEI) 4
- Baccalauréat généraliste 5
- BTS, DEUST, DUT, autres diplômes techniques de 1^{er} cycle 6
- Diplôme universitaire ou diplôme généraliste de 1^{er} cycle 7
- Diplôme universitaire de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle, diplôme d'ingénieur ou diplôme d'une grande école 8
- Pas de diplôme 9 (DIPLOM)

11) Avez-vous ou avez-vous eu des chefs d'entreprises ou des personnes à leur compte dans votre entourage ?
- oui, dans votre entourage familial 1
- oui, dans votre proche entourage 2
- non, personne 3 (PROCH)

12) Quelle est la PRINCIPALE RAISON qui vous a poussé à créer ou à reprendre une entreprise (une seule réponse) ?
- vous aviez une idée nouvelle de produit ou de marché 4
- vous avez le goût d'entreprendre, vous vouliez être indépendant 5
- vous avez eu une opportunité (de création ou de reprise) 6
- vous ne trouviez pas d'autre emploi 7
- vous aviez dans votre entourage des exemples réussis d'entrepreneurs 8 (MOTIV)

13) En dehors de votre entreprise actuelle, combien de fois avez-vous créé ou repris une entreprise ? f (NBCREA13)

- 32 A quelle date le premier salarié a-t-il été embauché (hors dirigeant) : mois année 19 vous n'avez pas de salarié
- 33 A quelle date le deuxième salarié a-t-il été embauché (hors dirigeant) : mois année 19 pas de deuxième salarié
- 34 Veuillez indiquer le nombre de personnes travaillant dans votre entreprise, Y COMPRIS VOUS-MEME (les personnes travaillant à titre tout à fait occasionnel ne doivent pas être prises en compte)

	AU DEMARRAGE	A CE JOUR
PERSONNES NON SALARIEES		
DIRIGEANT(S) NON SALARIE(S) (le chef d'entreprise, les co-gérants majoritaires, les associés de SNC ou de société en commandite) personnes personnes
CONJOINT COLLABORATEUR, AIDES FAMILIAUX (personnes à temps plein ou à temps partiel) personnes personnes
PERSONNES SALARIEES		
DIRIGEANT(S) SALARIE(S) , personnes non comptées précédemment (le chef d'entreprise, son conjoint, les éventuels associés) personnes personnes
EMPLOIS SALARIES A TEMPS PLEIN (c'est-à-dire supérieur à 30 H par semaine), non compris dirigeants salariés personnes personnes
EMPLOIS SALARIES A TEMPS PARTIEL (c'est-à-dire moins de 30 H par semaine) personnes personnes
AUTRES CAS : stagiaires avec un contrat, apprentis, personnes personnes
TOTAL DES NON SALARIES ET DES SALARIES personnes personnes

- 35 Quelle clientèle représente la part la plus importante de votre chiffre d'affaires (une seule réponse) ?
- des particuliers, le grand public 1
 - d'autres entreprises ou des commerçants 2
 - des entreprises de la grande distribution 3
 - des administrations ou des organismes publics 4
- (CLIENT35)
-
- 36 Travaillez-vous en tant que sous-traitant pour d'autres entreprises ? - NON, jamais 5
- OUI, mais c'est une activité annexe 6
 - OUI, c'est votre principale source de chiffre d'affaires 7
- (SOUTRA36)
-
- 37 Votre chiffre d'affaires se répartit essentiellement sur :
- 1 ou 2 clients 8
 - 3 ou 10 clients 9
 - un plus grand nombre 0
- (NBCLIE37)
-
- 38 Votre clientèle actuelle est plutôt (une seule réponse) :
- locale 1
 - régionale 2
 - nationale 3
 - transfrontalière 4
 - internationale 5
- (MARCHE38)
-
- 39 Votre entreprise possède-t-elle un micro-ordinateur servant soit à la gestion, soit à la production ?
- OUI 6
 - NON 7
 - en cours d'acquisition 8
- (INFORM39)
-
- 40 Quelle est la PRINCIPALE RAISON pour laquelle vous vous êtes installé dans la commune ou dans la ville où vous êtes installé ?
- proximité du marché 1
 - proximité des fournisseurs 2
 - proximité d'un donneur d'ordres 3
 - par opportunité 4
 - raison d'économies financières 5
 - infrastructures locales 6
 - aides locales 7
 - proximité de votre domicile 8
 - autres raisons personnelles 9
- (IMPLAS)
-
- 41 Pensez-vous embaucher un ou plusieurs salariés au cours de l'année qui vient ?
- OUI 1
 - NON 2
 - vous ne savez pas 3
- (EMBAU)
-
- 42 Comment envisagez-vous les 6 prochains mois pour votre entreprise :
- vous pensez qu'elle va se développer 4
 - vous pensez qu'elle va maintenir l'équilibre actuel 5
 - vous pensez devoir redresser une situation difficile 6
 - vous pensez fermer votre entreprise 7
 - vous ne savez pas 8
- (AVENIF)

**NOUS VOUS REMERCIONS DU TEMPS QUE VOUS
NOUS AVEZ CONSACRE**

ANNEXE 2 : NOMENCLATURE D'ACTIVITÉ AGRÉGÉE SPÉCIFIQUE

1- INDUS - industrie (sauf boulangerie, pâtisserie et charcuterie)

10 à 14 (extractions)

15 sauf 151F, 158B,C,D (industrie alimentaire sauf boulangerie, pâtisserie et charcuterie)

16 à 41 (textile, bois, métaux, chimie...)

2- CONST1 - construction terrassement

451, 452 (terrassement, construction, maçonnerie)

455Z (location)

3- CONST2 - travaux d'installation

453, 454 (installation, isolation, revêtements, finitions)

4- CAUTO - commerce et réparation automobile

50

5- CGROS - commerce de gros

51 sauf 511 (commerce de gros sauf intermédiaires du commerce)

6- CDAL - commerce de détail alimentaire

521, 522 (supérettes, commerces de détail alimentaires spécialisés)

151F (charcuteries)

158B,C,D (boulangeries, pâtisseries)

7- CDNALSP - commerce de détail spécialisé non alimentaire

523, 524, 527 (pharmacies, parfumeries, habillement, chaussure, journaux, fleurs, réparations...)

8- CDOCC - vente d'occasion ou ambulante

525 (biens d'occasion)

526 (VPC, marchés, vente à domicile)

9- HCR - hôtel café restaurant

55

10- TRANS - transports

60 à 63 (taxis, déménagements, transport routier de marchandises, manutention, services, autres transports...)

11- SECON - service aux entreprises : conseil et assistance

72, 73 (informatique, recherche et développement)

741, 742, 743, 744 (juridiques, comptables, marketing, gestion, architectes, ingénierie, analyses, essais, publicité)

804C (formation des adultes)

12- SEOPP - services opérationnels aux entreprises

64, 71 (poste, location)

745, 746, 747, 748 (travail temporaire, nettoyage, photo, secrétariat, conditionnement, routage...)

90 (voirie, gestion des déchets...)

13- SMPAR - services aux particuliers

70, 75 (immobilier, administration)

80 sauf 804C (éducation)

85 (santé et action sociale)

91, 92 (culture, sport)

93 (services personnels)

95 (services domestiques)

9999 (non renseignés)

14- INTCOM - intermédiaires du commerce

511

ANNEXE 3 : TABLEAUX SELON LA SITUATION ANTÉRIEURE DÉTAILLÉE

TABLEAU II.2.1 : LE PROFIL DES CRÉATEURS

Situation antérieure Bénéfice d'une aide	Chômeurs <1 an		Chômeurs >1 an		Total	Actifs occupés	Total
	aidés	non aidés	aidés	non aidés	Chômeurs inactifs		
Sexe							
Hommes	76,4	78,1	67,9	50,4	66,3	74,2	69,6
Femmes	23,6	21,9	32,1	49,6	32,7	25,8	30,4
Age							
24 ans et moins	10,6	13,9	7,0	12,6	10,9	5,5	8,6
25 à 29 ans	22,0	20,4	18,6	15,2	18,9	15,6	17,5
30 à 39 ans	36,7	33,9	36,9	28,3	33,6	36,6	34,9
40 à 49 ans	26,7	26,0	30,1	26,3	27,2	28,5	27,7
50 ans et plus	4,1	5,9	7,5	17,5	9,4	13,8	11,3
Age moyen à la création	34,7 ans	35,0 ans	36,6 ans	38,2 ans	36,3 ans	38,3 ans	37,1 ans
Lieu de naissance							
France	93,8	86,4	91,1	86,4	89,9	90,0	89,9
Etranger	6,2	13,6	8,9	13,6	10,1	10,0	10,1
Diplôme le plus élevé							
CEP	7,0	6,6	9,7	11,7	9,1	8,2	8,7
BEPC	7,2	8,5	9,4	10,9	9,0	8,1	8,7
CAP / BEP	40,5	29,8	34,9	20,8	31,6	26,0	29,2
Bac technique	10,1	9,8	10,0	6,3	8,8	9,6	9,1
Bac général	5,4	6,6	6,0	7,7	6,4	6,5	6,5
BTS / DUT	8,2	8,8	7,5	6,3	7,5	8,4	7,9
DEUG	2,6	4,1	2,9	4,7	3,5	4,6	4,0
Bac + 3 et plus	8,4	10,6	8,5	13,7	10,4	16,9	13,1
Aucun diplôme	10,6	15,2	11,0	17,9	13,7	11,6	12,8
Total %	100	100	100	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

TABLEAU II.2.2 : LA CONNAISSANCE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Situation antérieure Bénéfice d'une aide	Chômeurs <1 an		Chômeurs >1 an		Total Chômeurs inactifs	Actifs occupés	Total
	aidés	non aidés	aidés	non aidés			
Qualification professionnelle antérieure							
Chefs d'entreprise, artisans, commerçants, indépendants	2,4	11,4	3,7	14,2	7,6	28,5	16,4
Cadres	19,3	19,6	20,2	10,2	16,5	18,7	17,5
Agents de maîtrise	8,3	4,5	6,4	1,9	5,3	3,5	4,6
Professions intermédiaires	6,7	3,9	6,1	5,5	5,8	8,2	6,8
Employés	36,8	29,0	31,7	18,1	28,7	26,7	27,9
Ouvriers	22,8	19,7	19,2	6,9	16,5	11,9	14,5
Etudiants	1,4	6,0	2,7	11,6	5,6	1,5	3,9
Sans activité ou sans qualification	2,3	5,9	9,9	31,6	13,9	0,9	8,5
Création ou reprise antérieure							
Jamais créé	91,1	80,9	89,1	82,2	86,5	71,3	80,1
Créé une fois	7,3	13,7	8,5	11,0	9,6	17,4	12,9
Créé 2 ou 3 fois	1,4	5,3	2,0	5,8	3,4	9,4	5,9
Créé plus de 3 fois	0,2	0,1	0,5	1,0	0,5	1,9	1,1
Chefs d'entreprise dans l'entourage							
Oui, entourage familial	40,0	37,7	39,9	44,7	41,2	40,9	41,1
Oui, proche entourage	22,5	21,0	23,2	16,3	20,4	21,6	20,9
Oui, les deux	10,9	9,3	11,5	8,1	9,9	10,1	10,0
Non, personne	26,6	32,0	24,4	30,9	28,4	27,4	28,0
Chef d'une autre entreprise							
Oui	2,4	5,1	1,8	4,3	3,3	23,7	11,8
Non	97,6	94,9	98,2	95,7	96,7	76,3	88,2
Total %	100	100	100	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

TABLEAU II.2.3 : LES RESSOURCES PROFESSIONNELLES DES CRÉATEURS

Situation antérieure Bénéfice d'une aide	Chômeurs <1 an		Chômeurs >1 an		Total	Actifs	Total
	aidés	non aidés	aidés	non aidés	Chômeurs inactifs	occupés	
Situation antérieure							
En activité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	42,1
Chômage depuis moins d'un an	100,0	100,0	0,0	0,0	46,6	0,0	27,0
Chômage depuis plus d'un an	0,0	0,0	89,8	30,8	28,6	0,0	16,6
Sans activité	0,0	0,0	10,2	69,2	24,8	0,0	14,3
Principale raison création							
Nouvelle idée produit marché	6,2	9,3	9,0	7,8	7,7	12,4	9,7
Goût entrepr., indépendance	54,0	48,2	41,4	41,0	46,4	48,9	47,4
Opportunité création ou reprise	19,6	18,6	14,2	24,5	20,0	30,3	24,4
Ne retrouvait pas d'autre emploi	16,7	19,9	31,4	21,0	21,5	4,1	14,2
Exemples réussis entourage	3,5	4,0	4,0	5,7	4,4	4,3	4,3
Acquis. compétences prof.							
(Sans activité antérieure)	(0,0)	(0,0)	(10,2)	(69,2)	(24,8)	(0,0)	(14,3)
Dans la même activité	(59,3) 59,3	(54,0) 54,0	(37,0) 41,3	(11,9) 38,5	(38,5) 51,2	(60,8) 60,8	(47,9) 55,9
Dans une activité proche	(20,1) 20,1	(18,3) 18,3	(21,5) 23,9	(7,9) 25,8	(16,2) 21,5	(21,7) 21,7	(18,5) 21,6
Dans une activité différente	(20,6) 20,6	(27,7) 27,7	(31,3) 34,8	(11,0) 35,7	(20,5) 27,3	(17,5) 17,5	(19,3) 22,5
Démarrage facilité rel. fourni.							
Oui	39,7	37,1	32,6	28,8	34,3	36,4	35,2
Non	60,3	62,9	67,4	71,2	65,7	63,6	64,8
Démarr. facil. relations clients							
Oui	45,9	41,2	36,2	35,6	39,9	43,5	41,4
Non	54,1	58,8	63,8	64,4	60,1	56,5	58,6
Raison implantation géogr.⁴²							
Prox. marché, fourni...	26,4	22,0	21,9	18,8	22,4	21,6	22,1
Economies, aides locales...	16,3	13,4	15,4	11,5	14,2	12,8	13,6
Par opportunité	21,8	21,5	22,4	19,7	21,2	24,5	22,6
Prox. domicile, raisons perso.	56,2	58,9	59,2	61,9	59,0	54,7	57,2
Total %	100	100	100	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

⁴² La somme des réponses est supérieure à 100 % en raison des réponses multiples.

TABLEAU II.2.4 : LA PRÉPARATION DU PROJET

Situation antérieure Bénéfice d'une aide	Chômeurs <1 an		Chômeurs >1 an		Total Chômeurs inactifs	Actifs occupés	Total
	aidés	non aidés	aidés	non aidés			
Consultation conseillers							
Non	31,3	53,9	36,7	63,5	45,8	51,8	48,3
Oui, 5 heures ou moins	33,9	27,0	32,9	21,5	28,8	29,0	28,9
Oui, plus de 5 heures	34,8	19,1	30,4	15,0	25,4	19,2	22,8
Suivi formation projet							
Non	47,2	68,8	52,6	73,8	59,7	77,2	67,1
Oui, moins de 5 jours	21,3	14,2	16,3	10,0	15,7	10,8	13,6
Oui, 5 à 15 jours	19,4	11,2	14,5	8,2	13,7	7,0	10,9
Oui, plus de 15 jours	12,1	5,8	16,6	8,0	10,9	5,0	8,4
Démarchage préalable clients							
Oui	50,5	44,8	45,7	35,5	43,9	36,0	40,6
Non	49,5	55,2	54,3	64,5	56,1	64,0	59,4
Réalisation étude préalable							
Non	15,8	37,2	19,1	49,5	30,2	36,7	32,9
Oui, financière uniquement	34,3	20,7	27,4	16,9	25,5	25,2	25,3
Oui, financ. et concu. ou tech.	49,9	42,1	53,5	33,6	44,3	38,1	41,7
Reprise activité ancien empl.							
Oui	24,5	19,4	11,2	7,7	15,6	24,0	19,1
Non	75,5	80,6	88,8	92,3	84,4	76,0	80,9
Client ou fournisseur dernière entreprise							
Oui	10,6	8,2	3,8	3,3	6,5	13,4	9,4
Non	89,4	91,8	96,2	96,7	93,5	86,6	90,6
Total %	100	100	100	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

TABLEAU II.2.5 : CRÉATION OU REPRISE

Situation antérieure Bénéfice d'une aide	Chômeurs <1 an		Chômeurs >1 an		Total Chômeurs inactifs	Actifs occupés	Total
	aidés	non aidés	aidés	non aidés			
Votre projet a consisté à :							
Rachat d'une entreprise	13,2	10,9	10,9	9,1	11,1	15,5	12,9
Héritage	0,4	0,7	0,5	1,2	0,7	1,7	1,2
Location-gérance	3,6	4,6	4,0	4,6	4,1	6,9	5,3
Reprise entreprise du conjoint	0,2	0,5	0,4	6,2	2,3	2,8	2,5
Création « de toutes pièces »	82,6	83,3	84,2	78,9	81,8	73,1	78,1
Activité précédent exploitant							
La même	18,9	19,7	16,2	23,2	19,9	29,5	24,0
Un peu différente	6,2	5,1	5,0	4,0	5,1	5,8	5,4
Très différente	7,8	7,4	9,2	5,4	7,2	6,0	6,7
Inconnue	1,4	2,3	2,7	2,2	2,0	2,0	2,0
Pas de précédent exploitant	65,7	65,5	66,9	65,2	65,8	56,7	61,9
Origine entreprise (SIRENE)							
Création	78,0	77,8	81,5	75,8	77,9	68,2	73,9
Reprise	22,0	22,2	18,5	24,2	22,1	31,8	26,1
Franchise, concess., agent							
Oui	7,2	7,1	5,9	6,0	6,5	7,4	6,9
Non	92,8	92,9	94,1	94,0	93,5	92,6	93,1
Mise en place du projet							
Seul	65,6	68,1	71,1	64,5	66,7	53,1	61,0
Avec conjoint	19,5	13,0	18,5	19,1	18,3	17,1	17,8
Avec d'autres associés	14,9	18,9	10,4	16,4	15,0	29,8	21,2
Total %	100	100	100	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

TABLEAU II.2.6 : INVESTISSEMENT ET EMBAUCHE AU DÉMARRAGE

Situation antérieure Bénéfice d'une aide	Chômeurs <1 an		Chômeurs >1 an		Total Chômeurs inactifs	Actifs occupés	Total
	aidés	non aidés	aidés	non aidés			
Perception aides fin. publiques (y c. l'ACCRES)							
Oui, ou va les percevoir	92,4	0,0	89,6	0,0	50,0	7,0	31,9
En attente de réponse	7,6	0,0	10,4	0,0	4,8	2,2	3,7
Non	0,0	100,0	0,0	100,0	45,2	90,8	64,4
Moyens nécessaires au démarrage							
Moins de 10.000 F	9,0	21,5	11,6	30,3	18,1	19,9	18,8
De 10 à 24.999 F	15,2	17,2	16,9	16,6	16,2	11,8	14,4
De 25 à 49.999 F	22,4	18,6	24,2	15,3	20,0	14,2	17,5
De 50 à 99.999 F	24,7	21,2	22,8	17,5	21,5	19,9	20,8
De 100 à 249.999 F	16,8	11,4	14,3	10,5	13,5	15,3	14,3
De 250 à 499.999 F	6,8	6,3	5,5	5,8	6,1	9,8	7,7
De 500 à 999.999 F	3,4	2,4	3,2	2,7	3,0	4,9	3,8
Plus d'un million de francs	1,7	1,5	1,6	1,3	1,5	4,2	2,7
Prêt bancaire							
Oui	35,8	21,3	30,6	15,8	26,3	30,6	28,1
Non	64,2	78,7	69,4	84,2	73,7	69,4	71,9
Nb salariés au démarrage⁴³							
Aucun	80,8	76,5	84,6	78,4	80,3	66,2	74,4
1 ou 2 salariés	15,8	18,8	13,3	16,5	15,9	23,3	19,0
3 salariés et plus	3,4	4,7	2,1	5,1	3,8	10,5	6,6
Nb actifs au démarrage⁴⁴							
Un seul actif	67,9	64,7	71,0	65,8	67,5	51,3	60,7
2 actifs	20,9	20,0	19,8	21,1	20,6	24,1	22,1
3 actifs	6,2	7,1	5,6	5,9	6,1	10,2	7,8
4 actifs et plus	5,0	8,2	3,6	7,2	5,8	14,4	9,4
Total %	100	100	100	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

⁴³ Les temps partiels comptent pour un.⁴⁴ Y compris les dirigeants et conjoints collaborateurs - aides familiaux. Les temps partiels comptent pour un.

TABLEAU II.2.7 : FORME ET ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

Situation antérieure Bénéfice d'une aide	Chômeurs <1 an		Chômeurs >1 an		Total Chômeurs inactifs	Actifs occupés	Total
	aidés	non aidés	aidés	non aidés			
Catégorie juridique							
Personnes morales	29,1	34,6	21,7	31,6	29,1	51,6	38,6
SARL	27,1	31,8	20,4	29,8	27,2	47,1	35,6
Autre société	2,0	2,8	1,3	1,8	1,9	4,5	3,0
Personnes physiques	70,9	65,4	78,3	68,4	70,9	48,4	61,4
Artisan-commerçant	8,2	4,3	8,1	4,7	6,6	5,7	6,2
Commerçant	26,9	28,1	36,3	32,5	30,8	18,7	25,7
Artisan	25,0	18,4	20,7	12,2	19,1	10,0	15,3
Profession libérale	6,8	9,3	8,5	12,8	9,5	10,8	10,0
Agent commercial	3,7	4,8	4,4	5,5	4,6	2,7	3,8
Personne physique	0,2	0,5	0,2	0,6	0,3	0,5	0,4
Secteur d'activité							
Industrie	10,0	6,8	8,8	5,8	8,0	8,8	8,3
Construction terrassement	7,0	7,3	5,4	5,8	6,3	5,0	5,6
Construction installation	11,6	8,7	7,3	4,8	8,1	6,4	7,4
Commerce réparation auto	2,9	4,4	2,2	2,6	2,8	3,5	3,1
Commerce de gros	4,5	6,7	3,9	8,9	6,1	9,2	7,4
Intermédiaires du commerce	3,4	4,6	3,9	4,5	4,0	3,3	3,7
Commerce de détail alimentaire	5,0	4,9	5,8	5,0	5,2	5,5	5,3
Commerce détail spéc. non alim.	9,3	7,8	10,6	8,5	9,1	9,0	9,1
Vente d'occasion et ambulante	7,1	6,8	12,1	10,0	9,0	4,2	7,0
Hôtels Cafés Restaurant	8,5	10,6	10,7	10,3	9,8	8,7	9,3
Transports	3,9	4,8	4,4	3,7	4,1	3,4	3,8
Conseil et assistance aux ent.	10,5	11,9	9,4	9,3	10,1	12,4	11,0
Services opérationnels aux ent.	6,7	4,6	5,1	5,5	5,7	4,2	5,1
Services aux particuliers	9,6	10,0	10,3	15,2	11,6	16,3	13,6
Secteur d'activité							
IAA	2,5	1,8	2,1	1,3	1,9	2,4	2,1
Industrie	9,4	6,5	8,3	5,6	7,6	8,3	7,9
Construction	18,6	16,0	12,7	10,6	14,5	11,4	13,2
Commerce	30,3	33,8	36,8	38,5	34,7	32,7	33,9
Transport	3,9	4,8	4,4	3,7	4,1	3,5	3,8
HCR	8,5	10,6	10,7	10,3	9,8	8,7	9,4
Services aux entreprises	18,2	19,1	15,9	18,5	17,9	19,4	18,5
Services aux ménages	8,5	7,4	9,1	11,5	9,5	13,6	11,2
Total %	100	100	100	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

TABLEAU II.2.8 : CLIENTÈLE

Situation antérieure Bénéfice d'une aide	Chômeurs <1 an		Chômeurs >1 an		Total	Actifs	Total
	aidés	non aidés	aidés	non aidés	Chômeurs inactifs	occupés	
Possession micro-ordinateur							
Oui	29,7	31,1	24,6	25,7	27,5	37,4	31,7
En cours d'acquisition	7,2	6,7	7,2	5,1	6,5	6,5	6,5
Non	63,1	62,2	68,2	69,2	66,0	56,1	61,8
Clientèle							
Particuliers	63,4	57,8	69,6	68,2	65,5	60,4	63,4
Entreprises, commerçants	27,6	31,8	22,9	25,2	26,4	29,7	27,8
Grande distribution	4,3	4,3	3,4	3,2	3,8	5,3	4,4
Administrations, orga. publics	4,7	6,1	4,1	3,4	4,3	4,6	4,4
Travail en tant que sous-traitant							
Non, jamais	66,2	69,0	76,9	78,8	72,9	75,4	73,9
Oui, activité annexe	20,3	14,1	14,0	9,9	14,8	13,5	14,3
Oui, principale source de C.A.	13,5	16,9	9,1	11,3	12,3	11,1	11,8
Répartition du C.A.							
1 ou 2 clients	6,9	11,2	6,6	11,9	9,0	9,2	9,1
3 à 10 clients	20,2	25,5	17,6	20,6	20,4	21,9	21,0
Un plus grand nombre de clients	72,9	63,3	75,8	67,5	70,6	68,9	69,9
Clientèle							
Locale	46,0	40,0	47,0	44,7	45,0	45,5	45,2
Régionale	38,1	38,4	37,3	36,1	37,3	32,8	35,4
Nationale	11,6	15,8	11,1	11,9	12,1	14,3	13,0
Transfrontalière	1,0	2,1	0,6	0,8	1,0	1,2	1,1
Internationale	3,3	3,7	4,0	6,5	4,6	6,2	5,3
Total %	100	100	100	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

TABLEAU II.2.9 : PERSPECTIVES

Situation antérieure Bénéfice d'une aide	Chômeurs <1 an		Chômeurs >1 an		Total Chômeurs inactifs	Actifs occupés	Total
	aidés	non aidés	aidés	non aidés			
Nombre de salariés à l'enquête⁴⁵							
Aucun ou entreprise morte	76,1	72,7	82,2	74,8	76,5	61,8	70,3
1 ou 2 salariés	17,9	18,8	14,2	18,0	17,3	24,5	20,3
3 salariés et plus	6,0	8,5	3,6	7,2	6,2	13,7	9,4
Variation effectif salarié							
Embauches	11,4	14,2	7,6	10,9	10,8	16,5	13,2
Effectif constant	82,3	75,7	85,3	79,4	81,1	75,8	78,9
Débauches ou entreprise morte	6,3	10,1	7,1	9,7	8,1	7,7	7,9
Prévision d'embauche dans l'année							
Oui	22,4	21,0	19,4	15,1	19,2	21,8	20,3
Non ou entreprise morte	44,4	54,6	46,9	63,5	52,4	51,8	52,2
Ne sait pas	33,2	24,4	33,7	21,4	28,3	26,4	27,5
Perspectives 6 mois							
Développement	50,2	42,3	50,9	35,6	44,6	45,2	44,8
Maintien équilibre actuel	29,5	21,9	21,9	24,5	25,3	29,9	27,3
Situation difficile, fermer ou entreprise morte	10,1	19,9	13,0	19,1	14,9	11,2	13,3
Ne sait pas	10,2	15,9	14,2	20,8	15,2	13,7	14,6
Total %	100	100	100	100	100	100	100

Source : SINE94 - traitement CREDOC

⁴⁵ L'enquête, dans sa phase de terrain, s'est déroulée entre septembre 1994 et janvier 1995. Les entreprises ont environ six mois. Les temps partiels comptent pour un. Le regroupement des entreprises sans salariés et mortes permet de comparer les effectifs salariés entre le démarrage et l'enquête sans réduire l'analyse aux seules entreprises survivantes. Les entreprises mortes représentent environ 4 % de l'échantillon.

ANNEXE 4 : TABLEAUX DE LA CLASSIFICATION

TABLE OF ACDET BY CLASS10

ACDET(situ ant. + aide detaille)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency											
Percent											
Row Pct											
Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
chom-lan aide	1578	1290	699	2263	339	2697	936	2074	1860	2375	16111
	6.10	4.99	2.70	8.75	1.31	10.43	3.62	8.02	7.19	9.18	62.29
	9.79	8.01	4.34	14.05	2.10	16.74	5.81	12.87	11.54	14.74	
	80.18	63.11	69.41	65.25	23.56	52.81	69.13	65.88	62.46	70.85	
CLD+ina aide	390	754	308	1205	1100	2410	418	1074	1118	977	9754
	1.51	2.92	1.19	4.66	4.25	9.32	1.62	4.15	4.32	3.78	37.71
	4.00	7.73	3.16	12.35	11.28	24.71	4.29	11.01	11.46	10.02	
	19.82	36.89	30.59	34.75	76.44	47.19	30.87	34.12	37.54	29.15	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF TAGE94N BY CLASS10

TAGE94N(age du createur)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency											
Percent											
Row Pct											
Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
24 ANS ET -	135	151	183	229	505	708	59	302	104	5	2381
	0.52	0.58	0.71	0.89	1.95	2.74	0.23	1.17	0.40	0.02	9.21
	5.67	6.34	7.69	9.62	21.21	29.74	2.48	12.68	4.37	0.21	
	6.86	7.39	18.17	6.60	35.09	13.86	4.36	9.59	3.49	0.15	
25 A 29 ANS	442	521	257	632	390	1145	278	697	540	456	5358
	1.71	2.01	0.99	2.44	1.51	4.43	1.07	2.69	2.09	1.76	20.72
	8.25	9.72	4.80	11.80	7.28	21.37	5.19	13.01	10.08	8.51	
	22.46	25.49	25.52	18.22	27.10	22.42	20.53	22.14	18.13	13.60	
30 A 39 ANS	821	741	290	1179	335	1899	408	1087	1157	1595	9512
	3.17	2.86	1.12	4.56	1.30	7.34	1.58	4.20	4.47	6.17	36.78
	8.63	7.79	3.05	12.39	3.52	19.96	4.29	11.43	12.16	16.77	
	41.72	36.25	28.80	34.00	23.28	37.18	30.13	34.53	38.85	47.58	
40 A 49 ANS	548	557	253	1068	165	1277	482	844	944	1089	7227
	2.12	2.15	0.98	4.13	0.64	4.94	1.86	3.26	3.65	4.21	27.94
	7.58	7.71	3.50	14.78	2.28	17.67	6.67	11.68	13.06	15.07	
	27.85	27.25	25.12	30.80	11.47	25.00	35.60	26.81	31.70	32.49	
50 ANS ET +	22	74	24	360	44	78	127	218	233	207	1387
	0.09	0.29	0.09	1.39	0.17	0.30	0.49	0.84	0.90	0.80	5.36
	1.59	5.34	1.73	25.96	3.17	5.62	9.16	15.72	16.80	14.92	
	1.12	3.62	2.38	10.38	3.06	1.53	9.38	6.93	7.82	6.18	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

chomeurs aides

TABLE OF SEXE3N BY CLASS10

SEXE3N(3 sexe createur)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency											Total
Percent											
Row Pct											
Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	
HOMME	1839	1487	854	3272	836	3013	948	1747	2335	2605	18936
	7.11	5.75	3.30	12.65	3.23	11.65	3.67	6.75	9.03	10.07	73.21
	9.71	7.85	4.51	17.28	4.41	15.91	5.01	9.23	12.33	13.76	
	93.45	72.75	84.81	94.35	58.10	59.00	70.01	55.50	78.41	77.71	
FEMME	129	557	153	196	603	2094	406	1401	643	747	6929
	0.50	2.15	0.59	0.76	2.33	8.10	1.57	5.42	2.49	2.89	26.79
	1.86	8.04	2.21	2.83	8.70	30.22	5.86	20.22	9.28	10.78	
	6.55	27.25	15.19	5.65	41.90	41.00	29.99	44.50	21.59	22.29	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF LNAISR BY CLASS10

LNAISR(lieu naissance F/etr)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency											Total
Percent											
Row Pct											
Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	
FRANC	1871	1982	894	2929	1348	4463	1335	3050	2879	3241	23992
	7.23	7.66	3.46	11.32	5.21	17.25	5.16	11.79	11.13	12.53	92.76
	7.80	8.26	3.73	12.21	5.62	18.60	5.56	12.71	12.00	13.51	
	95.07	96.97	88.78	84.46	93.68	87.39	98.60	96.89	96.68	96.69	
ETRAN	97	62	113	539	91	644	19	98	99	111	1873
	0.38	0.24	0.44	2.08	0.35	2.49	0.07	0.38	0.38	0.43	7.24
	5.18	3.31	6.03	28.78	4.86	34.38	1.01	5.23	5.29	5.93	
	4.93	3.03	11.22	15.54	6.32	12.61	1.40	3.11	3.32	3.31	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

chomeurs aides

TABLE OF QUALIF5N BY CLASS10

QUALIF5N(5 qualif prof avant)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
CHEF ENT.	14	4	9	75	2	39	49	121	394	39	746
	0.05	0.02	0.03	0.29	0.01	0.15	0.19	0.47	1.52	0.15	2.88
	1.88	0.54	1.21	10.05	0.27	5.23	6.57	16.22	52.82	5.23	
	0.71	0.20	0.89	2.16	0.14	0.76	3.62	3.84	13.23	1.16	
CADRE	186	295	51	331	19	354	402	215	957	2271	5081
	0.72	1.14	0.20	1.28	0.07	1.37	1.55	0.83	3.70	8.78	19.64
	3.66	5.81	1.00	6.51	0.37	6.97	7.91	4.23	18.83	44.70	
	9.45	14.43	5.06	9.54	1.32	6.93	29.69	6.83	32.14	67.75	
AGENT MAITRISE	312	174	39	398	14	167	93	193	221	347	1958
	1.21	0.67	0.15	1.54	0.05	0.65	0.36	0.75	0.85	1.34	7.57
	15.93	8.89	1.99	20.33	0.72	8.53	4.75	9.86	11.29	17.72	
	15.85	8.51	3.87	11.48	0.97	3.27	6.87	6.13	7.42	10.35	
PROF. INTERM.	52	431	33	47	17	351	97	137	406	108	1679
	0.20	1.67	0.13	0.18	0.07	1.36	0.38	0.53	1.57	0.42	6.49
	3.10	25.67	1.97	2.80	1.01	20.91	5.78	8.16	24.18	6.43	
	2.64	21.09	3.28	1.36	1.18	6.87	7.16	4.35	13.63	3.22	
EMPLOYE	512	859	436	563	93	2834	560	1821	827	519	9024
	1.98	3.32	1.69	2.18	0.36	10.96	2.17	7.04	3.20	2.01	34.89
	5.67	9.52	4.83	6.24	1.03	31.41	6.21	20.18	9.16	5.75	
	26.02	42.03	43.30	16.23	6.46	55.49	41.36	57.85	27.77	15.48	
OUVRIER	877	258	372	1975	57	1106	132	602	117	44	5540
	3.39	1.00	1.44	7.64	0.22	4.28	0.51	2.33	0.45	0.17	21.42
	15.83	4.66	6.71	35.65	1.03	19.96	2.38	10.87	2.11	0.79	
	44.56	12.62	36.94	56.95	3.96	21.66	9.75	19.12	3.93	1.31	
ETUDIANT	0	0	0	0	489	2	1	3	2	0	497
	0.00	0.00	0.00	0.00	1.89	0.01	0.00	0.01	0.01	0.00	1.92
	0.00	0.00	0.00	0.00	98.39	0.40	0.20	0.60	0.40	0.00	
	0.00	0.00	0.00	0.00	33.98	0.04	0.07	0.10	0.07	0.00	
SQUAL	15	23	67	79	748	254	20	56	54	24	1340
	0.06	0.09	0.26	0.31	2.89	0.98	0.08	0.22	0.21	0.09	5.18
	1.12	1.72	5.00	5.90	55.82	18.96	1.49	4.18	4.03	1.79	
	0.76	1.13	6.65	2.28	51.98	4.97	1.48	1.78	1.81	0.72	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

chomeurs aides

TABLE OF EXPR BY CLASS10

EXPR(experience activite)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency											
Percent											
Row Pct											
Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
exp mqt	17	28	4	30	696	24	4	30	125	39	997
	0.07	0.11	0.02	0.12	2.69	0.09	0.02	0.12	0.48	0.15	3.85
	1.71	2.81	0.40	3.01	69.81	2.41	0.40	3.01	12.54	3.91	
	0.86	1.37	0.40	0.87	48.37	0.47	0.30	0.95	4.20	1.16	

EXPR(experience activite)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency											
Percent											
Row Pct											
Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
MEME ACT	1365	1062	535	2498	265	1765	584	1343	1521	2230	13168
	5.49	4.27	2.15	10.05	1.07	7.10	2.35	5.40	6.12	8.97	52.95
	10.37	8.07	4.06	18.97	2.01	13.40	4.43	10.20	11.55	16.93	
	69.96	52.68	53.34	72.66	35.67	34.72	43.26	43.07	53.31	67.31	
PROCHE ACT	315	503	164	418	228	1193	274	663	693	876	5327
	1.27	2.02	0.66	1.68	0.92	4.80	1.10	2.67	2.79	3.52	21.42
	5.91	9.44	3.08	7.85	4.28	22.40	5.14	12.45	13.01	16.44	
	16.15	24.95	16.35	12.16	30.69	23.47	20.30	21.26	24.29	26.44	
DIFFER ACT	271	451	304	522	250	2125	492	1112	639	207	6373
	1.09	1.81	1.22	2.10	1.01	8.55	1.98	4.47	2.57	0.83	25.63
	4.25	7.08	4.77	8.19	3.92	33.34	7.72	17.45	10.03	3.25	
	13.89	22.37	30.31	15.18	33.65	41.81	36.44	35.66	22.40	6.25	
Total	1951	2016	1003	3438	743	5083	1350	3118	2853	3313	24868
	7.85	8.11	4.03	13.82	2.99	20.44	5.43	12.54	11.47	13.32	100.00

Frequency Missing = 997

TABLE OF DIPLOM BY CLASS10

DIPLOM(diplome le plus eleve)		CLASS10(CAH en 10 postes)										
Frequency												
Percent												
Row Pct												
Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total	
CEP	143	46	143	619	73	310	92	398	231	21	2076	
	0.55	0.18	0.55	2.39	0.28	1.20	0.36	1.54	0.89	0.08	8.03	
	6.89	2.22	6.89	29.82	3.52	14.93	4.43	19.17	11.13	1.01		
	7.27	2.25	14.20	17.85	5.07	6.07	6.79	12.64	7.76	0.63		
BEPC	78	169	119	183	154	443	171	376	257	137	2087	
	0.30	0.65	0.46	0.71	0.60	1.71	0.66	1.45	0.99	0.53	8.07	
	3.74	8.10	5.70	8.77	7.38	21.23	8.19	18.02	12.31	6.56		
	3.96	8.27	11.82	5.28	10.70	8.67	12.63	11.94	8.63	4.09		
CAP/BEP	1216	953	417	1721	397	2072	494	1478	807	375	9930	
	4.70	3.68	1.61	6.65	1.53	8.01	1.91	5.71	3.12	1.45	38.39	
	12.25	9.60	4.20	17.33	4.00	20.87	4.97	14.88	8.13	3.78		
	61.79	46.62	41.41	49.63	27.59	40.57	36.48	46.95	27.10	11.19		
BAC TECHNIQUE	254	298	86	203	140	493	191	290	342	301	2598	
	0.98	1.15	0.33	0.78	0.54	1.91	0.74	1.12	1.32	1.16	10.04	
	9.78	11.47	3.31	7.81	5.39	18.98	7.35	11.16	13.16	11.59		
	12.91	14.58	8.54	5.85	9.73	9.65	14.11	9.21	11.48	8.98		
BAC GENERAL	17	158	48	91	103	398	93	155	167	232	1462	
	0.07	0.61	0.19	0.35	0.40	1.54	0.36	0.60	0.65	0.90	5.65	
	1.16	10.81	3.28	6.22	7.05	27.22	6.36	10.60	11.42	15.87		
	0.86	7.73	4.77	2.62	7.16	7.79	6.87	4.92	5.61	6.92		
BTS, DUT	57	136	42	50	139	248	131	140	532	574	2049	
	0.22	0.53	0.16	0.19	0.54	0.96	0.51	0.54	2.06	2.22	7.92	
	2.78	6.64	2.05	2.44	6.78	12.10	6.39	6.83	25.96	28.01		
	2.90	6.65	4.17	1.44	9.66	4.86	9.68	4.45	17.86	17.12		
DEUG	1	92	0	7	61	147	20	14	67	300	709	
	0.00	0.36	0.00	0.03	0.24	0.57	0.08	0.05	0.26	1.16	2.74	
	0.14	12.98	0.00	0.99	8.60	20.73	2.82	1.97	9.45	42.31		
	0.05	4.50	0.00	0.20	4.24	2.88	1.48	0.44	2.25	8.95		
BAC + 3 ET PLUS	6	77	5	17	140	78	117	22	349	1365	2176	
	0.02	0.30	0.02	0.07	0.54	0.30	0.45	0.09	1.35	5.28	8.41	
	0.28	3.54	0.23	0.78	6.43	3.58	5.38	1.01	16.04	62.73		
	0.30	3.77	0.50	0.49	9.73	1.53	8.64	0.70	11.72	40.72		
AUCUN DIPL.	196	115	147	577	232	918	45	275	226	47	2778	
	0.76	0.44	0.57	2.23	0.90	3.55	0.17	1.06	0.87	0.18	10.74	
	7.06	4.14	5.29	20.77	8.35	33.05	1.62	9.90	8.14	1.69		
	9.96	5.63	14.60	16.64	16.12	17.98	3.32	8.74	7.59	1.40		
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865	
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00	

PROCH11N(11 chef ent. entourage)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
FAMILLE	859	718	374	1361	662	2023	652	1537	1156	999	10341
	3.32	2.78	1.45	5.26	2.56	7.82	2.52	5.94	4.47	3.86	39.98
	8.31	6.94	3.62	13.16	6.40	19.56	6.30	14.86	11.18	9.66	
	43.65	35.13	37.14	39.24	46.00	39.61	48.15	48.82	38.82	29.80	
ENTOURAGE	412	459	238	780	232	1027	327	441	819	1154	5889
	1.59	1.77	0.92	3.02	0.90	3.97	1.26	1.71	3.17	4.46	22.77
	7.00	7.79	4.04	13.25	3.94	17.44	5.55	7.49	13.91	19.60	
	20.93	22.46	23.63	22.49	16.12	20.11	24.15	14.01	27.50	34.43	
NON PERSONNE	404	610	281	1049	410	1431	288	917	580	787	6757
	1.56	2.36	1.09	4.06	1.59	5.53	1.11	3.55	2.24	3.04	26.12
	5.98	9.03	4.16	15.52	6.07	21.18	4.26	13.57	8.58	11.65	
	20.53	29.84	27.90	30.25	28.49	28.02	21.27	29.13	19.48	23.48	
FAM. ET ENTOU.	293	257	114	278	135	626	87	253	423	412	2878
	1.13	0.99	0.44	1.07	0.52	2.42	0.34	0.98	1.64	1.59	11.13
	10.18	8.93	3.96	9.66	4.69	21.75	3.02	8.79	14.70	14.32	
	14.89	12.57	11.32	8.02	9.38	12.26	6.43	8.04	14.20	12.29	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

MOTIV12N(12 pale raison creation)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
NOUVELLE IDEE	44	212	26	56	171	261	31	52	704	310	1867
	0.17	0.82	0.10	0.22	0.66	1.01	0.12	0.20	2.72	1.20	7.22
	2.36	11.36	1.39	3.00	9.16	13.98	1.66	2.79	37.71	16.60	
	2.24	10.37	2.58	1.61	11.88	5.11	2.29	1.65	23.64	9.25	
GOUT ENTREPR.	1066	1203	436	1606	612	2633	682	1346	1231	1927	12742
	4.12	4.65	1.69	6.21	2.37	10.18	2.64	5.20	4.76	7.45	49.26
	8.37	9.44	3.42	12.60	4.80	20.66	5.35	10.56	9.66	15.12	
	54.17	58.86	43.30	46.31	42.53	51.56	50.37	42.76	41.34	57.49	
OPPORTUNITE	540	163	227	293	285	471	381	1027	664	501	4552
	2.09	0.63	0.88	1.13	1.10	1.82	1.47	3.97	2.57	1.94	17.60
	11.86	3.58	4.99	6.44	6.26	10.35	8.37	22.56	14.59	11.01	
	27.44	7.97	22.54	8.45	19.81	9.22	28.14	32.62	22.30	14.95	
SANS EMPLOI	190	454	240	1375	279	1382	236	663	333	593	5745
	0.73	1.76	0.93	5.32	1.08	5.34	0.91	2.56	1.29	2.29	22.21
	3.31	7.90	4.18	23.93	4.86	24.06	4.11	11.54	5.80	10.32	
	9.65	22.21	23.83	39.65	19.39	27.06	17.43	21.06	11.18	17.69	
EX. ENTOURAGE	128	12	78	138	92	360	24	60	46	21	959
	0.49	0.05	0.30	0.53	0.36	1.39	0.09	0.23	0.18	0.08	3.71
	13.35	1.25	8.13	14.39	9.59	37.54	2.50	6.26	4.80	2.19	
	6.50	0.59	7.75	3.98	6.39	7.05	1.77	1.91	1.54	0.63	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

chomeurs aides

TABLE OF Q13 BY CLASS10

Q13(13 nb. fois deja cree ent.)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
JAMAIS CREE	1772	1860	945	3217	1369	4827	1161	2924	2343	2946	23364
	6.85	7.19	3.65	12.44	5.29	18.66	4.49	11.30	9.06	11.39	90.33
	7.58	7.96	4.04	13.77	5.86	20.66	4.97	12.51	10.03	12.61	
	90.04	91.00	93.84	92.76	95.14	94.52	85.75	92.88	78.68	87.89	
CREE UNE FOIS	154	145	53	224	61	243	130	185	482	326	2003
	0.60	0.56	0.20	0.87	0.24	0.94	0.50	0.72	1.86	1.26	7.74
	7.69	7.24	2.65	11.18	3.05	12.13	6.49	9.24	24.06	16.28	
	7.83	7.09	5.26	6.46	4.24	4.76	9.60	5.88	16.19	9.73	
CREE + 1 FOIS	42	39	9	27	9	37	63	39	153	80	498
	0.16	0.15	0.03	0.11	0.03	0.15	0.25	0.15	0.59	0.30	1.93
	xxxx	xxxx	2.12	xxxx	xxxx	xxxx	xxxxxx	xxxxxx	xxxxxx	xxxxxx	
	2.14	1.91	0.89	0.78	0.63	0.73	4.66	1.24	5.14	2.39	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF CONSEILN BY CLASS10

CONSEILN(conseil et duree)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
PAS CONSEIL	390	718	351	1437	501	1993	447	1123	696	958	8614
	1.51	2.78	1.36	5.56	1.94	7.71	1.73	4.34	2.69	3.70	33.30
	4.53	8.34	4.07	16.68	5.82	23.14	5.19	13.04	8.08	11.12	
	19.82	35.13	34.86	41.44	34.82	39.02	33.01	35.67	23.37	28.58	
CONS <5 H	684	662	437	1222	476	1673	380	1122	931	1099	8686
	2.64	2.56	1.69	4.72	1.84	6.47	1.47	4.34	3.60	4.25	33.58
	7.87	7.62	5.03	14.07	5.48	19.26	4.37	12.92	10.72	12.65	
	34.76	32.39	43.40	35.24	33.08	32.76	28.06	35.64	31.26	32.79	
CONS >5H	894	664	219	809	462	1441	527	903	1351	1295	8565
	3.46	2.57	0.85	3.13	1.79	5.57	2.04	3.49	5.22	5.01	33.11
	10.44	7.75	2.56	9.45	5.39	16.82	6.15	10.54	15.77	15.12	
	45.43	32.49	21.75	23.33	32.11	28.22	38.92	28.68	45.37	38.63	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

chomeurs aides

TABLE OF FORMA16N BY CLASS10

FORMA16N(16 formation pour projet) CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
PAS FORMA	552	907	468	1067	766	2822	678	1617	1738	2121	12736
	2.13	3.51	1.81	4.13	2.96	10.91	2.62	6.25	6.72	8.20	49.24
	4.33	7.12	3.67	8.38	6.01	22.16	5.32	12.70	13.65	16.65	
	28.05	44.37	46.47	30.77	53.23	55.26	50.07	51.37	58.36	63.28	
FOR <5J	585	347	195	1199	220	830	234	574	402	428	5014
	2.26	1.34	0.75	4.64	0.85	3.21	0.90	2.22	1.55	1.65	19.39
	11.67	6.92	3.89	23.91	4.39	16.55	4.67	11.45	8.02	8.54	
	29.73	16.98	19.36	34.57	15.29	16.25	17.28	18.23	13.50	12.77	
FOR 5-15J	589	396	172	947	259	732	267	636	327	217	4542
	2.28	1.53	0.66	3.66	1.00	2.83	1.03	2.46	1.26	0.84	17.56
	12.97	8.72	3.79	20.85	5.70	16.12	5.88	14.00	7.20	4.78	
	29.93	19.37	17.08	27.31	18.00	14.33	19.72	20.20	10.98	6.47	
FOR >15J	242	394	172	255	194	723	175	321	511	586	3573
	0.94	1.52	0.66	0.99	0.75	2.80	0.68	1.24	1.98	2.27	13.81
	6.77	11.03	4.81	7.14	5.43	20.24	4.90	8.98	14.30	16.40	
	12.30	19.28	17.08	7.35	13.48	14.16	12.92	10.20	17.16	17.48	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF PROSP17N BY CLASS10

PROSP17N(Demarch prealable client) CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
DEMARC PREALABLE	1066	1451	702	2265	566	1381	139	258	1897	2861	12586
	4.12	5.61	2.71	8.76	2.19	5.34	0.54	1.00	7.33	11.06	48.66
	8.47	11.53	5.58	18.00	4.50	10.97	1.10	2.05	15.07	22.73	
	54.17	70.99	69.71	65.31	39.33	27.04	10.27	8.20	63.70	85.35	
PAS DEM PREA	902	593	305	1203	873	3726	1215	2890	1081	491	13279
	3.49	2.29	1.18	4.65	3.38	14.41	4.70	11.17	4.18	1.90	51.34
	6.79	4.47	2.30	9.06	6.57	28.06	9.15	21.76	8.14	3.70	
	45.83	29.01	30.29	34.69	60.67	72.96	89.73	91.80	36.30	14.65	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

ETUD(etude prealable fin ou autre)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
ET. FIN. SLMT	803	478	408	1314	338	1259	605	1569	588	833	8195
	3.10	1.85	1.58	5.08	1.31	4.87	2.34	6.07	2.27	3.22	31.68
	9.80	5.83	4.98	16.03	4.12	15.36	7.38	19.15	7.18	10.16	
	40.80	23.39	40.52	37.89	23.49	24.65	44.68	49.84	19.74	24.85	
ET. AUTRE	952	1309	316	998	768	2847	702	1096	2203	2066	13257
	3.68	5.06	1.22	3.86	2.97	11.01	2.71	4.24	8.52	7.99	51.25
	7.18	9.87	2.38	7.53	5.79	21.48	5.30	8.27	16.62	15.58	
	48.37	64.04	31.38	28.78	53.37	55.75	51.85	34.82	73.98	61.63	
PAS ETUDE	213	257	283	1156	333	1001	47	483	187	453	4413
	0.82	0.99	1.09	4.47	1.29	3.87	0.18	1.87	0.72	1.75	17.06
	4.83	5.82	6.41	26.20	7.55	22.68	1.07	10.94	4.24	10.27	
	10.82	12.57	28.10	33.33	23.14	19.60	3.47	15.34	6.28	13.51	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

CREAR20N(Votre projet a consiste a)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
rachat	223	5	16	33	95	271	747	1598	168	22	3178
	0.86	0.02	0.06	0.13	0.37	1.05	2.89	6.18	0.65	0.09	12.29
	7.02	0.16	0.50	1.04	2.99	8.53	23.51	50.28	5.29	0.69	
	11.36	0.25	1.59	0.95	6.60	5.31	55.17	50.76	5.64	0.66	
heritage	30	9	2	22	16	6	2	29	4	0	120
	0.12	0.03	0.01	0.09	0.06	0.02	0.01	0.11	0.02	0.00	0.46
	25.00	7.50	1.67	18.33	13.33	5.00	1.67	24.17	3.33	0.00	
	1.53	0.44	0.20	0.64	1.11	0.12	0.15	0.92	0.13	0.00	
locat. gerance	80	28	4	30	84	153	99	442	50	1	971
	0.31	0.11	0.02	0.12	0.32	0.59	0.38	1.71	0.19	0.00	3.76
	8.24	2.88	0.41	3.09	8.65	15.76	10.20	45.52	5.15	0.10	
	4.08	1.37	0.40	0.87	5.84	3.00	7.31	14.04	1.68	0.03	
reprise conjoint	5	0	2	6	9	18	6	15	8	0	69
	0.02	0.00	0.01	0.02	0.03	0.07	0.02	0.06	0.03	0.00	0.27
	7.25	0.00	2.90	8.70	13.04	26.09	8.70	21.74	11.59	0.00	
	0.25	0.00	0.20	0.17	0.63	0.35	0.44	0.48	0.27	0.00	
creation pure	1625	1997	982	3371	1235	4659	500	1064	2748	3329	21510
	6.29	7.73	3.80	13.04	4.78	18.02	1.93	4.12	10.63	12.88	83.22
	7.55	9.28	4.57	15.67	5.74	21.66	2.32	4.95	12.78	15.48	
	82.78	97.94	97.61	97.37	85.82	91.23	36.93	33.80	92.28	99.31	
Total	1963	2039	1006	3462	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25848
	7.59	7.89	3.89	13.39	5.57	19.76	5.24	12.18	11.52	12.97	100.00

Frequency Missing = 17

chomeurs aides

TABLE OF MONTA24N BY CLASS10

MONTA24N(24 moyens nec. pour demarrer)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
<10 KF	107 0.41 4.14 5.44	287 1.11 11.11 14.04	158 0.61 6.12 15.69	632 2.44 24.47 18.22	202 0.78 7.82 14.04	648 2.51 25.09 12.69	2 0.01 0.08 0.15	91 0.35 3.52 2.89	188 0.73 7.28 6.31	268 1.04 10.38 8.00	2583 9.99
10-24 KF	250 0.97 6.11 12.70	480 1.86 11.74 23.48	159 0.61 3.89 15.79	820 3.17 20.05 23.64	311 1.20 7.60 21.61	928 3.59 22.69 18.17	13 0.05 0.32 0.96	371 1.43 9.07 11.79	302 1.17 7.38 10.14	456 1.76 11.15 13.60	4090 15.81
25-49 KF	345 1.33 5.79 17.53	672 2.60 11.27 32.88	175 0.68 2.94 17.38	1143 4.42 19.17 32.96	369 1.43 6.19 25.64	1265 4.89 21.22 24.77	50 0.19 0.84 3.69	522 2.02 8.76 16.58	488 1.89 8.19 16.39	933 3.61 15.65 27.83	5962 23.05
50-99 KF	547 2.11 8.81 27.79	446 1.72 7.18 21.82	361 1.40 5.82 35.85	676 2.61 10.89 19.49	310 1.20 4.99 21.54	1460 5.64 23.52 28.59	145 0.56 2.34 10.71	513 1.98 8.26 16.30	734 2.84 11.82 24.65	1016 3.93 16.37 30.31	6208 24.00
100-249 KF	538 2.08 13.12 27.34	153 0.59 3.73 7.49	122 0.47 2.98 12.12	181 0.70 4.41 5.22	170 0.66 4.15 11.81	662 2.56 16.15 12.96	194 0.75 4.73 14.33	889 3.44 21.68 28.24	658 2.54 16.05 22.10	533 2.06 13.00 15.90	4100 15.85
250-500 KF	129 0.50 7.92 6.55	6 0.02 0.37 0.29	17 0.07 1.04 1.69	16 0.06 0.98 0.46	49 0.19 3.01 3.41	137 0.53 8.41 2.68	179 0.69 10.99 13.22	659 2.55 40.45 20.93	297 1.15 18.23 9.97	140 0.54 8.59 4.18	1629 6.30
500KF-1MF	42 0.16 4.90 2.13	0 0.00 0.00 0.00	8 0.03 0.93 0.79	0 0.00 0.00 0.00	17 0.07 1.98 1.18	7 0.03 0.82 0.14	443 1.71 51.69 32.72	100 0.39 11.67 3.18	234 0.90 27.30 7.86	6 0.02 0.70 0.18	857 3.31
>1 MF	10 0.04 2.29 0.51	0 0.00 0.00 0.00	7 0.03 1.61 0.70	0 0.00 0.00 0.00	11 0.04 2.52 0.76	0 0.00 0.00 0.00	328 1.27 75.23 24.22	3 0.01 0.69 0.10	77 0.30 17.66 2.59	0 0.00 0.00 0.00	436 1.69
Total	1968 7.61	2044 7.90	1007 3.89	3468 13.41	1439 5.56	5107 19.74	1354 5.23	3148 12.17	2978 11.51	3352 12.96	25865 100.00

TABLE OF CHEF27N BY CLASS10

CHEF27N(Chef autre entreprise)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
CHEF AUTRE	32	57	38	41	11	72	27	47	114	127	566
	0.12	0.22	0.15	0.16	0.04	0.28	0.10	0.18	0.44	0.49	2.19
	5.65	10.07	6.71	7.24	1.94	12.72	4.77	8.30	20.14	22.44	
	1.63	2.79	3.77	1.18	0.76	1.41	1.99	1.49	3.83	3.79	
PAS CHEF AUT	1936	1987	969	3427	1428	5035	1327	3101	2864	3225	25299
	7.49	7.68	3.75	13.25	5.52	19.47	5.13	11.99	11.07	12.47	97.81
	7.65	7.85	3.83	13.55	5.64	19.90	5.25	12.26	11.32	12.75	
	98.37	97.21	96.23	98.82	99.24	98.59	98.01	98.51	96.17	96.21	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF EXTER28N BY CLASS10

EXTER28N(rep. acti. ancien employeur)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
rep acti empl	793	342	174	776	93	274	347	798	618	827	5042
	3.07	1.32	0.67	3.00	0.36	1.06	1.34	3.09	2.39	3.20	19.49
	15.73	6.78	3.45	15.39	1.84	5.43	6.88	15.83	12.26	16.40	
	40.29	16.73	17.28	22.38	6.46	5.37	25.63	25.35	20.75	24.67	
pas rep act empl	1175	1702	833	2692	1346	4833	1007	2350	2360	2525	20823
	4.54	6.58	3.22	10.41	5.20	18.69	3.89	9.09	9.12	9.76	80.51
	5.64	8.17	4.00	12.93	6.46	23.21	4.84	11.29	11.33	12.13	
	59.71	83.27	82.72	77.62	93.54	94.63	74.37	74.65	79.25	75.33	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF EXTER29N BY CLASS10

EXTER29N(client ou fourni. derniere ent.)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
der ent client	187	204	107	347	44	118	61	125	271	613	2077
	0.72	0.79	0.41	1.34	0.17	0.46	0.24	0.48	1.05	2.37	8.03
	9.00	9.82	5.15	16.71	2.12	5.68	2.94	6.02	13.05	29.51	
	9.50	9.98	10.63	10.01	3.06	2.31	4.51	3.97	9.10	18.29	
pas der ent clie	1781	1840	900	3121	1395	4989	1293	3023	2707	2739	23788
	6.89	7.11	3.48	12.07	5.39	19.29	5.00	11.69	10.47	10.59	91.97
	7.49	7.73	3.78	13.12	5.86	20.97	5.44	12.71	11.38	11.51	
	90.50	90.02	89.37	89.99	96.94	97.69	95.49	96.03	90.90	81.71	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF FRANC30N BY CLASS10

FRANC30N(franchise, agent, concession)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
franchise	166	306	46	45	35	229	113	166	558	70	1734
	0.64	1.18	0.18	0.17	0.14	0.89	0.44	0.64	2.16	0.27	6.70
	9.57	17.65	2.65	2.60	2.02	13.21	6.52	9.57	32.18	4.04	
	8.43	14.97	4.57	1.30	2.43	4.48	8.35	5.27	18.74	2.09	
pas franchise	1802	1738	961	3423	1404	4878	1241	2982	2420	3282	24131
	6.97	6.72	3.72	13.23	5.43	18.86	4.80	11.53	9.36	12.69	93.30
	7.47	7.20	3.98	14.19	5.82	20.21	5.14	12.36	10.03	13.60	
	91.57	85.03	95.43	98.70	97.57	95.52	91.65	94.73	81.26	97.91	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

chomeurs aides

TABLE OF CLIEN35N BY CLASS10

CLIEN35N(35 clientele la + imp. CA)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
PARTICULIERS	1448	834	188	2466	1085	4576	1284	3024	1394	700	16999
	5.60	3.22	0.73	9.53	4.19	17.69	4.96	11.69	5.39	2.71	65.72
	8.52	4.91	1.11	14.51	6.38	26.92	7.55	17.79	8.20	4.12	
	73.58	40.80	18.67	71.11	75.40	89.60	94.83	96.06	46.81	20.88	
ENTREPRISES	395	924	556	786	284	418	61	80	1211	1968	6683
	1.53	3.57	2.15	3.04	1.10	1.62	0.24	0.31	4.68	7.61	25.84
	5.91	13.83	8.32	11.76	4.25	6.25	0.91	1.20	18.12	29.45	
	20.07	45.21	55.21	22.66	19.74	8.18	4.51	2.54	40.66	58.71	
GDE DISTRIBUTION	62	180	208	136	27	50	2	4	112	247	1028
	0.24	0.70	0.80	0.53	0.10	0.19	0.01	0.02	0.43	0.95	3.97
	6.03	17.51	20.23	13.23	2.63	4.86	0.19	0.39	10.89	24.03	
	3.15	8.81	20.66	3.92	1.88	0.98	0.15	0.13	3.76	7.37	
ADMINISTRATIONS	63	106	55	80	43	63	7	40	261	437	1155
	0.24	0.41	0.21	0.31	0.17	0.24	0.03	0.15	1.01	1.69	4.47
	5.45	9.18	4.76	6.93	3.72	5.45	0.61	3.46	22.60	37.84	
	3.20	5.19	5.46	2.31	2.99	1.23	0.52	1.27	8.76	13.04	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF PRETBEN BY CLASS10

PRETBEN(benef ou non pret bancaire)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
PRET BANC	1002	324	240	664	421	1406	1124	2134	925	504	8744
	3.87	1.25	0.93	2.57	1.63	5.44	4.35	8.25	3.58	1.95	33.81
	11.46	3.71	2.74	7.59	4.81	16.08	12.85	24.41	10.58	5.76	
	50.91	15.85	23.83	19.15	29.26	27.53	83.01	67.79	31.06	15.04	
PAS PRET BANC	966	1720	767	2804	1018	3701	230	1014	2053	2848	17121
	3.73	6.65	2.97	10.84	3.94	14.31	0.89	3.92	7.94	11.01	66.19
	5.64	10.05	4.48	16.38	5.95	21.62	1.34	5.92	11.99	16.63	
	49.09	84.15	76.17	80.85	70.74	72.47	16.99	32.21	68.94	84.96	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

chomeurs aides

TABLE OF LIEN31FN BY CLASS10

LIEN31FN(demar. facil. relat. fournisseurs) CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
rel fournisseurs	1062	703	170	1499	434	1348	372	832	1600	1551	9571
	4.11	2.72	0.66	5.80	1.68	5.21	1.44	3.22	6.19	6.00	37.00
	11.10	7.35	1.78	15.66	4.53	14.08	3.89	8.69	16.72	16.21	
	53.96	34.39	16.88	43.22	30.16	26.40	27.47	26.43	53.73	46.27	
pas rel fourniss	906	1341	837	1969	1005	3759	982	2316	1378	1801	16294
	3.50	5.18	3.24	7.61	3.89	14.53	3.80	8.95	5.33	6.96	63.00
	5.56	8.23	5.14	12.08	6.17	23.07	6.03	14.21	8.46	11.05	
	46.04	65.61	83.12	56.78	69.84	73.60	72.53	73.57	46.27	53.73	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF LIEN31CN BY CLASS10

LIEN31CN(demar. facil. relat. clients) CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
rel clients	1178	960	554	2022	441	1035	214	591	1574	2349	10918
	4.55	3.71	2.14	7.82	1.71	4.00	0.83	2.28	6.09	9.08	42.21
	10.79	8.79	5.07	18.52	4.04	9.48	1.96	5.41	14.42	21.51	
	59.86	46.97	55.01	58.30	30.65	20.27	15.81	18.77	52.85	70.08	
pas rel clients	790	1084	453	1446	998	4072	1140	2557	1404	1003	14947
	3.05	4.19	1.75	5.59	3.86	15.74	4.41	9.89	5.43	3.88	57.79
	5.29	7.25	3.03	9.67	6.68	27.24	7.63	17.11	9.39	6.71	
	40.14	53.03	44.99	41.70	69.35	79.73	84.19	81.23	47.15	29.92	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF SOUTR36N BY CLASS10

SOUTR36N(36 sous-traitant autres ent.)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
JAMAIS ss tr	1262	1245	190	1825	1230	4738	1292	3040	2035	1308	18165
	4.88	4.81	0.73	7.06	4.76	18.32	5.00	11.75	7.87	5.06	70.23
	6.95	6.85	1.05	10.05	6.77	26.08	7.11	16.74	11.20	7.20	
	64.13	60.91	18.87	52.62	85.48	92.77	95.42	96.57	68.33	39.02	
ss tr ANNEXE	605	432	95	1064	148	258	56	76	790	1122	4646
	2.34	1.67	0.37	4.11	0.57	1.00	0.22	0.29	3.05	4.34	17.96
	13.02	9.30	2.04	22.90	3.19	5.55	1.21	1.64	17.00	24.15	
	30.74	21.14	9.43	30.68	10.28	5.05	4.14	2.41	26.53	33.47	
ss tr pale sce CA	101	367	722	579	61	111	6	32	153	922	3054
	0.39	1.42	2.79	2.24	0.24	0.43	0.02	0.12	0.59	3.56	11.81
	3.31	12.02	23.64	18.96	2.00	3.63	0.20	1.05	5.01	30.19	
	5.13	17.95	71.70	16.70	4.24	2.17	0.44	1.02	5.14	27.51	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF NBCLI37N BY CLASS10

NBCLI37N(37 repartition CA)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
1-2 clients	19	115	578	195	81	69	11	20	91	577	1756
	0.07	0.44	2.23	0.75	0.31	0.27	0.04	0.08	0.35	2.23	6.79
	1.08	6.55	32.92	11.10	4.61	3.93	0.63	1.14	5.18	32.86	
	0.97	5.63	57.40	5.62	5.63	1.35	0.81	0.64	3.06	17.21	
3-10 clients	310	584	236	1158	311	312	6	84	355	1605	4961
	1.20	2.26	0.91	4.48	1.20	1.21	0.02	0.32	1.37	6.21	19.18
	6.25	11.77	4.76	23.34	6.27	6.29	0.12	1.69	7.16	32.35	
	15.75	28.57	23.44	33.39	21.61	6.11	0.44	2.67	11.92	47.88	
>10 clients	1639	1345	193	2115	1047	4726	1337	3044	2532	1170	19148
	6.34	5.20	0.75	8.18	4.05	18.27	5.17	11.77	9.79	4.52	74.03
	8.56	7.02	1.01	11.05	5.47	24.68	6.98	15.90	13.22	6.11	
	83.28	65.80	19.17	60.99	72.76	92.54	98.74	96.70	85.02	34.90	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF MARCH38N BY CLASS10

MARCH38N(localisation clientele)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
LOCALE	967	671	290	1706	718	2745	1016	2346	790	739	11988
	3.74	2.59	1.12	6.60	2.78	10.61	3.93	9.07	3.05	2.86	46.35
	8.07	5.60	2.42	14.23	5.99	22.90	8.48	19.57	6.59	6.16	
	49.14	32.83	28.80	49.19	49.90	53.75	75.04	74.52	26.53	22.05	
REGIONALE	810	951	539	1433	510	1701	242	547	1457	1591	9781
	3.13	3.68	2.08	5.54	1.97	6.58	0.94	2.11	5.63	6.15	37.82
	8.28	9.72	5.51	14.65	5.21	17.39	2.47	5.59	14.90	16.27	
	41.16	46.53	53.53	41.32	35.44	33.31	17.87	17.38	48.93	47.46	
NATIONALE	164	324	128	299	154	478	43	99	503	764	2956
	0.63	1.25	0.49	1.16	0.60	1.85	0.17	0.38	1.94	2.95	11.43
	5.55	10.96	4.33	10.12	5.21	16.17	1.45	3.35	17.02	25.85	
	8.33	15.85	12.71	8.62	10.70	9.36	3.18	3.14	16.89	22.79	
TRANS-FONTA.	7	34	7	6	1	33	5	23	60	36	212
	0.03	0.13	0.03	0.02	0.00	0.13	0.02	0.09	0.23	0.14	0.82
	3.30	16.04	3.30	2.83	0.47	15.57	2.36	10.85	28.30	16.98	
	0.36	1.66	0.70	0.17	0.07	0.65	0.37	0.73	2.01	1.07	
INTERNATIONALE	20	64	43	24	56	150	48	133	168	222	928
	0.08	0.25	0.17	0.09	0.22	0.58	0.19	0.51	0.65	0.86	3.59
	2.16	6.90	4.63	2.59	6.03	16.16	5.17	14.33	18.10	23.92	
	1.02	3.13	4.27	0.69	3.89	2.94	3.55	4.22	5.64	6.62	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

INFOR39N(materiel informatique)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
informatq	432	663	125	491	267	500	373	204	1516	2609	7180
	1.67	2.56	0.48	1.90	1.03	1.93	1.44	0.79	5.86	10.09	27.76
	6.02	9.23	1.74	6.84	3.72	6.96	5.19	2.84	21.11	36.34	
	21.95	32.44	12.41	14.16	18.55	9.79	27.55	6.48	50.91	77.83	
pas informatq	1417	1082	775	2764	1076	4423	891	2875	1120	395	16818
	5.48	4.18	3.00	10.69	4.16	17.10	3.44	11.12	4.33	1.53	65.02
	8.43	6.43	4.61	16.43	6.40	26.30	5.30	17.09	6.66	2.35	
	72.00	52.94	76.96	79.70	74.77	86.61	65.81	91.33	37.61	11.78	
info en acquis.	119	299	107	213	96	184	90	69	342	348	1867
	0.46	1.16	0.41	0.82	0.37	0.71	0.35	0.27	1.32	1.35	7.22
	6.37	16.01	5.73	11.41	5.14	9.86	4.82	3.70	18.32	18.64	
	6.05	14.63	10.63	6.14	6.67	3.60	6.65	2.19	11.48	10.38	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF PROXMAR BY CLASS10

PROXMAR(implantation proximite marche) CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
PROX MAR	657	395	278	758	300	1418	262	352	895	1069	6384
	2.54	1.53	1.07	2.93	1.16	5.48	1.01	1.36	3.46	4.13	24.68
	10.29	6.19	4.35	11.87	4.70	22.21	4.10	5.51	14.02	16.74	
	33.38	19.32	27.61	21.86	20.85	27.77	19.35	11.18	30.05	31.89	
NPROX MAR	1311	1649	729	2710	1139	3689	1092	2796	2083	2283	19481
	5.07	6.38	2.82	10.48	4.40	14.26	4.22	10.81	8.05	8.83	75.32
	6.73	8.46	3.74	13.91	5.85	18.94	5.61	14.35	10.69	11.72	
	66.62	80.68	72.39	78.14	79.15	72.23	80.65	88.82	69.95	68.11	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF PROXPER BY CLASS10

PROXPER(implantation proximite perso) CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
PROX PER	1082	1397	726	2705	865	2966	435	1507	1267	1876	14826
	4.18	5.40	2.81	10.46	3.34	11.47	1.68	5.83	4.90	7.25	57.32
	7.30	9.42	4.90	18.24	5.83	20.01	2.93	10.16	8.55	12.65	
	54.98	68.35	72.10	78.00	60.11	58.08	32.13	47.87	42.55	55.97	
NPROX PER	886	647	281	763	574	2141	919	1641	1711	1476	11039
	3.43	2.50	1.09	2.95	2.22	8.28	3.55	6.34	6.62	5.71	42.68
	8.03	5.86	2.55	6.91	5.20	19.39	8.33	14.87	15.50	13.37	
	45.02	31.65	27.90	22.00	39.89	41.92	67.87	52.13	57.45	44.03	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

chomeurs aides

TABLE OF PROXLOC BY CLASS10

PROXLOC(implantation raisons locales) CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
PROX LOC	261	562	115	422	224	620	124	187	893	714	4122
	1.01	2.17	0.44	1.63	0.87	2.40	0.48	0.72	3.45	2.76	15.94
	6.33	13.63	2.79	10.24	5.43	15.04	3.01	4.54	21.66	17.32	
	13.26	27.50	11.42	12.17	15.57	12.14	9.16	5.94	29.99	21.30	
NPROX LOC	1707	1482	892	3046	1215	4487	1230	2961	2085	2638	21743
	6.60	5.73	3.45	11.78	4.70	17.35	4.76	11.45	8.06	10.20	84.06
	7.85	6.82	4.10	14.01	5.59	20.64	5.66	13.62	9.59	12.13	
	86.74	72.50	88.58	87.83	84.43	87.86	90.84	94.06	70.01	78.70	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF PROXOPP BY CLASS10

PROXOPP(implantation par opportunite) CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
PROX OPP	497	144	70	226	335	936	746	1627	737	372	5690
	1.92	0.56	0.27	0.87	1.30	3.62	2.88	6.29	2.85	1.44	22.00
	8.73	2.53	1.23	3.97	5.89	16.45	13.11	28.59	12.95	6.54	
	25.25	7.05	6.95	6.52	23.28	18.33	55.10	51.68	24.75	11.10	
NPROX OPP	1471	1900	937	3242	1104	4171	608	1521	2241	2980	20175
	5.69	7.35	3.62	12.53	4.27	16.13	2.35	5.88	8.66	11.52	78.00
	7.29	9.42	4.64	16.07	5.47	20.67	3.01	7.54	11.11	14.77	
	74.75	92.95	93.05	93.48	76.72	81.67	44.90	48.32	75.25	88.90	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF SALDEM BY CLASS10

SALDEM(nb. salaries demarrage)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
0 SAL	1366	1960	822	3028	1206	4895	556	2477	2067	2893	21270
	5.28	7.58	3.18	11.71	4.66	18.93	2.15	9.58	7.99	11.18	82.23
	6.42	9.21	3.86	14.24	5.67	23.01	2.61	11.65	9.72	13.60	
	69.41	95.89	81.63	87.31	83.81	95.85	41.06	78.68	69.41	86.31	
1-2 SAL	565	76	63	428	223	207	581	662	596	454	3855
	2.18	0.29	0.24	1.65	0.86	0.80	2.25	2.56	2.30	1.76	14.90
	14.66	1.97	1.63	11.10	5.78	5.37	15.07	17.17	15.46	11.78	
	28.71	3.72	6.26	12.34	15.50	4.05	42.91	21.03	20.01	13.54	
3 SAL ET +	37	8	122	12	10	5	217	9	315	5	740
	0.14	0.03	0.47	0.05	0.04	0.02	0.84	0.03	1.22	0.02	2.86
	5.00	1.08	16.49	1.62	1.35	0.68	29.32	1.22	42.57	0.68	
	1.88	0.39	12.12	0.35	0.69	0.10	16.03	0.29	10.58	0.15	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF AVENI42N BY CLASS10

AVENI42N(perspectives avenir)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
DEVELOPPEMENT	1064	1263	360	1303	687	2328	747	1106	2084	2112	13054
	4.11	4.88	1.39	5.04	2.66	9.00	2.89	4.28	8.06	8.17	50.47
	8.15	9.68	2.76	9.98	5.26	17.83	5.72	8.47	15.96	16.18	
	54.07	61.79	35.75	37.57	47.74	45.58	55.17	35.13	69.98	63.01	
MAINTIEN SIT ACT	630	272	451	1402	257	951	387	1269	402	863	6884
	2.44	1.05	1.74	5.42	0.99	3.68	1.50	4.91	1.55	3.34	26.62
	9.15	3.95	6.55	20.37	3.73	13.81	5.62	18.43	5.84	12.54	
	32.01	13.31	44.79	40.43	17.86	18.62	28.58	40.31	13.50	25.75	
SIT. DIFFICILE FERMER ENT. MORTE	143	296	66	255	225	982	138	276	304	208	2893
	0.55	1.14	0.26	0.99	0.87	3.80	0.53	1.07	1.18	0.80	11.18
	4.94	10.23	2.28	8.81	7.78	33.94	4.77	9.54	10.51	7.19	
	7.27	14.48	6.55	7.35	15.64	19.23	10.19	8.77	10.21	6.21	
ave NSP	131	213	130	508	270	846	82	497	188	169	3034
	0.51	0.82	0.50	1.96	1.04	3.27	0.32	1.92	0.73	0.65	11.73
	4.32	7.02	4.28	16.74	8.90	27.88	2.70	16.38	6.20	5.57	
	6.66	10.42	12.91	14.65	18.76	16.57	6.06	15.79	6.31	5.04	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF EMBAU41N BY CLASS10

TABLE OF EMBAU41N BY CLASS10

EMBAU41N(previsions embauche)		CLASS10(CAH en 10 postes)									
Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
embauche	563	317	226	532	216	592	318	316	1261	1165	5506
	2.18	1.23	0.87	2.06	0.84	2.29	1.23	1.22	4.88	4.50	21.29
	10.23	5.76	4.10	9.66	3.92	10.75	5.78	5.74	22.90	21.16	
	28.61	15.51	22.44	15.34	15.01	11.59	23.49	10.04	42.34	34.76	
pas embauche	665	1026	387	1565	745	2936	567	1855	872	1111	11729
	2.57	3.97	1.50	6.05	2.88	11.35	2.19	7.17	3.37	4.30	45.35
	5.67	8.75	3.30	13.34	6.35	25.03	4.83	15.82	7.43	9.47	
	33.79	50.20	38.43	45.13	51.77	57.49	41.88	58.93	29.28	33.14	
emb NSP	740	701	394	1371	478	1579	469	977	845	1076	8630
	2.86	2.71	1.52	5.30	1.85	6.10	1.81	3.78	3.27	4.16	33.37
	8.57	8.12	4.57	15.89	5.54	18.30	5.43	11.32	9.79	12.47	
	37.60	34.30	39.13	39.53	33.22	30.92	34.64	31.04	28.37	32.10	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

TABLE OF ORIGN BY CLASS10

ORIGN(origine ent.) CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
CREATION	1398	1967	945	3171	1225	4534	443	913	2661	3253	20510
	5.40	7.60	3.65	12.26	4.74	17.53	1.71	3.53	10.29	12.58	79.30
	6.82	9.59	4.61	15.46	5.97	22.11	2.16	4.45	12.97	15.86	
	71.04	96.23	93.84	91.44	85.13	88.78	32.72	29.00	89.36	97.05	
REPRISE	570	77	62	297	214	573	911	2235	317	99	5355
	2.20	0.30	0.24	1.15	0.83	2.22	3.52	8.64	1.23	0.38	20.70
	10.64	1.44	1.16	5.55	4.00	10.70	17.01	41.74	5.92	1.85	
	28.96	3.77	6.16	8.56	14.87	11.22	67.28	71.00	10.64	2.95	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
PERS. PHYSIQUE	1114	1940	836	3216	1132	4787	650	2806	829	1748	19058
	4.31	7.50	3.23	12.43	4.38	18.51	2.51	10.85	3.21	6.76	73.68
	5.85	10.18	4.39	16.87	5.94	25.12	3.41	14.72	4.35	9.17	
	56.61	94.91	83.02	92.73	78.67	93.73	48.01	89.14	27.84	52.15	
PERS. MORALE	854	104	171	252	307	320	704	342	2149	1604	6807
	3.30	0.40	0.66	0.97	1.19	1.24	2.72	1.32	8.31	6.20	26.32
	12.55	1.53	2.51	3.70	4.51	4.70	10.34	5.02	31.57	23.56	
	43.39	5.09	16.98	7.27	21.33	6.27	51.99	10.86	72.16	47.85	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
11 arti comm	282	93	36	153	138	540	139	609	88	41	2119
	1.09	0.36	0.14	0.59	0.53	2.09	0.54	2.35	0.34	0.16	8.19
	13.31	4.39	1.70	7.22	6.51	25.48	6.56	28.74	4.15	1.93	
	14.33	4.55	3.57	4.41	9.59	10.57	10.27	19.35	2.96	1.22	
12 commercant	228	423	405	396	593	2827	469	1752	456	323	7872
	0.88	1.64	1.57	1.53	2.29	10.93	1.81	6.77	1.76	1.25	30.43
	2.90	5.37	5.14	5.03	7.53	35.91	5.96	22.26	5.79	4.10	
	11.59	20.69	40.22	11.42	41.21	55.36	34.64	55.65	15.31	9.64	
13 artisan	583	591	371	2549	286	946	16	378	128	202	6050
	2.25	2.28	1.43	9.86	1.11	3.66	0.06	1.46	0.49	0.78	23.39
	9.64	9.77	6.13	42.13	4.73	15.64	0.26	6.25	2.12	3.34	
	29.62	28.91	36.84	73.50	19.87	18.52	1.18	12.01	4.30	6.03	
autre soc	36	3	25	4	32	17	65	16	172	87	457
	0.14	0.01	0.10	0.02	0.12	0.07	0.25	0.06	0.66	0.34	1.77
	7.88	0.66	5.47	0.88	7.00	3.72	14.22	3.50	37.64	19.04	
	1.83	0.15	2.48	0.12	2.22	0.33	4.80	0.51	5.78	2.60	
15 prof lib	19	163	16	73	87	300	19	53	123	1083	1936
	0.07	0.63	0.06	0.28	0.34	1.16	0.07	0.20	0.48	4.19	7.49
	0.98	8.42	0.83	3.77	4.49	15.50	0.98	2.74	6.35	55.94	
	0.97	7.97	1.59	2.10	6.05	5.87	1.40	1.68	4.13	32.31	
17 agent comm	0	670	3	41	25	150	0	13	30	89	1021
	0.00	2.59	0.01	0.16	0.10	0.58	0.00	0.05	0.12	0.34	3.95
	0.00	65.62	0.29	4.02	2.45	14.69	0.00	1.27	2.94	8.72	
	0.00	32.78	0.30	1.18	1.74	2.94	0.00	0.41	1.01	2.66	
10 pers phys	2	0	5	4	3	24	0	1	3	5	47
	0.01	0.00	0.02	0.02	0.01	0.09	0.00	0.00	0.01	0.02	0.18
	4.26	0.00	10.64	8.51	6.38	51.06	0.00	2.13	6.38	10.64	
	0.10	0.00	0.50	0.12	0.21	0.47	0.00	0.03	0.10	0.15	
54 SARL	818	101	146	248	275	303	646	326	1978	1522	6363
	3.16	0.39	0.56	0.96	1.06	1.17	2.50	1.26	7.65	5.88	24.60
	12.86	1.59	2.29	3.90	4.32	4.76	10.15	5.12	31.09	23.92	
	41.57	4.94	14.50	7.15	19.11	5.93	47.71	10.36	66.42	45.41	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

chomeurs aides

TABLE OF NBCEA1N BY CLASS10

NBCEA1N(1 mise en place projet)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	Total
PERS. SEULE	927 3.58 5.30 47.10	1795 6.94 10.26 87.82	777 3.00 4.44 77.16	2748 10.62 15.70 79.24	1086 4.20 6.21 75.47	3974 15.36 22.71 77.81	482 1.86 2.75 35.60	1990 7.69 11.37 63.21	1378 5.33 7.87 46.27	2343 9.06 13.39 69.90	17500 67.66
AVEC CONJOINT	536 2.07 10.84 27.24	230 0.89 4.65 11.25	151 0.58 3.05 15.00	668 2.58 13.51 19.26	170 0.66 3.44 11.81	962 3.72 19.46 18.84	444 1.72 8.98 32.79	1010 3.90 20.43 32.08	463 1.79 9.36 15.55	310 1.20 6.27 9.25	4944 19.11
AVEC ASSOCIES	505 1.95 14.76 25.66	19 0.07 0.56 0.93	79 0.31 2.31 7.85	52 0.20 1.52 1.50	183 0.71 5.35 12.72	171 0.66 5.00 3.35	428 1.65 12.51 31.61	148 0.57 4.33 4.70	1137 4.40 33.24 38.18	699 2.70 20.43 20.85	3421 13.23
Total	1968 7.61	2044 7.90	1007 3.89	3468 13.41	1439 5.56	5107 19.74	1354 5.23	3148 12.17	2978 11.51	3352 12.96	25865 100.00

APEAG(activite ent. nomenc perso 14 postes)	CLASS10(CAH en 10 postes)										Total
	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM.INV	COMM	QU.PME	INDEP	
INDUS	304	268	131	359	133	352	15	34	461	416	2473
	1.18	1.04	0.51	1.39	0.51	1.36	0.06	0.13	1.78	1.61	9.56
	12.29	10.84	5.30	14.52	5.38	14.23	0.61	1.37	18.64	16.82	
	15.45	13.11	13.01	10.35	9.24	6.89	1.11	1.08	15.48	12.41	
CONST1	359	32	59	959	56	15	4	28	81	60	1653
	1.39	0.12	0.23	3.71	0.22	0.06	0.02	0.11	0.31	0.23	6.39
	21.72	1.94	3.57	58.02	3.39	0.91	0.24	1.69	4.90	3.63	
	18.24	1.57	5.86	27.65	3.89	0.29	0.30	0.89	2.72	1.79	
CONST2	408	95	198	1509	59	88	8	8	126	91	2590
	1.58	0.37	0.77	5.83	0.23	0.34	0.03	0.03	0.49	0.35	10.01
	15.75	3.67	7.64	58.26	2.28	3.40	0.31	0.31	4.86	3.51	
	20.73	4.65	19.66	43.51	4.10	1.72	0.59	0.25	4.23	2.71	
CAUTO	455	9	0	22	18	47	16	28	75	12	682
	1.76	0.03	0.00	0.09	0.07	0.18	0.06	0.11	0.29	0.05	2.64
	66.72	1.32	0.00	3.23	2.64	6.89	2.35	4.11	11.00	1.76	
	23.12	0.44	0.00	0.63	1.25	0.92	1.18	0.89	2.52	0.36	
CGROS	10	17	6	25	21	45	15	6	857	97	1099
	0.04	0.07	0.02	0.10	0.08	0.17	0.06	0.02	3.31	0.38	4.25
	0.91	1.55	0.55	2.27	1.91	4.09	1.36	0.55	77.98	8.83	
	0.51	0.83	0.60	0.72	1.46	0.88	1.11	0.19	28.78	2.89	
CDAL	131	14	2	43	110	362	222	438	39	12	1373
	0.51	0.05	0.01	0.17	0.43	1.40	0.86	1.69	0.15	0.05	5.31
	9.54	1.02	0.15	3.13	8.01	26.37	16.17	31.90	2.84	0.87	
	6.66	0.68	0.20	1.24	7.64	7.09	16.40	13.91	1.31	0.36	
CDNALSP	87	56	8	117	163	829	298	656	278	35	2527
	0.34	0.22	0.03	0.45	0.63	3.21	1.15	2.54	1.07	0.14	9.77
	3.44	2.22	0.32	4.63	6.45	32.81	11.79	25.96	11.00	1.39	
	4.42	2.74	0.79	3.37	11.33	16.23	22.01	20.84	9.34	1.04	
CDOCC	47	131	0	137	194	1559	15	87	78	75	2323
	0.18	0.51	0.00	0.53	0.75	6.03	0.06	0.34	0.30	0.29	8.98
	2.02	5.64	0.00	5.90	8.35	67.11	0.65	3.75	3.36	3.23	
	2.39	6.41	0.00	3.95	13.48	30.53	1.11	2.76	2.62	2.24	
HCR	31	9	0	20	184	332	516	1211	108	3	2414
	0.12	0.03	0.00	0.08	0.71	1.28	1.99	4.68	0.42	0.01	9.33
	1.28	0.37	0.00	0.83	7.62	13.75	21.38	50.17	4.47	0.12	
	1.58	0.44	0.00	0.58	12.79	6.50	38.11	38.47	3.63	0.09	
TRANS	30	7	485	16	53	64	5	289	78	36	1063
	0.12	0.03	1.88	0.06	0.20	0.25	0.02	1.12	0.30	0.14	4.11
	2.82	0.66	45.63	1.51	4.99	6.02	0.47	27.19	7.34	3.39	
	1.52	0.34	48.16	0.46	3.68	1.25	0.37	9.18	2.62	1.07	
SECON	35	34	45	62	64	118	63	1	296	1890	2608
	0.14	0.13	0.17	0.24	0.25	0.46	0.24	0.00	1.14	7.31	10.08
	1.34	1.30	1.73	2.38	2.45	4.52	2.42	0.04	11.35	72.47	
	1.78	1.66	4.47	1.79	4.45	2.31	4.65	0.03	9.94	56.38	
SEOPP	5	619	60	95	67	190	11	19	171	350	1587
	0.02	2.39	0.23	0.37	0.26	0.73	0.04	0.07	0.66	1.35	6.14
	0.32	39.00	3.78	5.99	4.22	11.97	0.69	1.20	10.78	22.05	
	0.25	30.28	5.96	2.74	4.66	3.72	0.81	0.60	5.74	10.44	
SMPAR	63	58	13	43	274	1077	166	333	258	263	2548
	0.24	0.22	0.05	0.17	1.06	4.16	0.64	1.29	1.00	1.02	9.85
	2.47	2.28	0.51	1.69	10.75	42.27	6.51	13.07	10.13	10.32	
	3.20	2.84	1.29	1.24	19.04	21.09	12.26	10.58	8.66	7.85	
INTCOM	3	695	0	61	43	29	0	10	72	12	925
	0.01	2.69	0.00	0.24	0.17	0.11	0.00	0.04	0.28	0.05	3.58
	0.32	75.14	0.00	6.59	4.65	3.14	0.00	1.08	7.78	1.30	
	0.15	34.00	0.00	1.76	2.99	0.57	0.00	0.32	2.42	0.36	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

chomeurs aides

TABLE OF EMBAUCHE BY CLASS10

EMBAUCHE(embauche entre demarr et enquete) CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
eff constant	1555	1935	894	2997	1343	4891	979	2699	2137	2983	22413
	6.01	7.48	3.46	11.59	5.19	18.91	3.79	10.43	8.26	11.53	86.65
	6.94	8.63	3.99	13.37	5.99	21.82	4.37	12.04	9.53	13.31	
	79.01	94.67	88.78	86.42	93.33	95.77	72.30	85.74	71.76	88.99	
embauche	323	60	104	378	60	151	222	296	666	312	2572
	1.25	0.23	0.40	1.46	0.23	0.58	0.86	1.14	2.57	1.21	9.94
	12.56	2.33	4.04	14.70	2.33	5.87	8.63	11.51	25.89	12.13	
	16.41	2.94	10.33	10.90	4.17	2.96	16.40	9.40	22.36	9.31	
debauche	90	49	9	93	36	65	153	153	175	57	880
	0.35	0.19	0.03	0.36	0.14	0.25	0.59	0.59	0.68	0.22	3.40
	10.23	5.57	1.02	10.57	4.09	7.39	17.39	17.39	19.89	6.48	
	4.57	2.40	0.89	2.68	2.50	1.27	11.30	4.86	5.88	1.70	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

SALACT(nb. salaries enquete) CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
0 SAL	1252	1947	779	2810	1196	4830	549	2398	1791	2734	20286
ou	4.84	7.53	3.01	10.86	4.62	18.67	2.12	9.27	6.92	10.57	78.43
ENT. MORTE	6.17	9.60	3.84	13.85	5.90	23.81	2.71	11.82	8.83	13.48	
	63.62	95.25	77.36	81.03	83.11	94.58	40.55	76.18	60.14	81.56	
1-2 SAL	581	81	88	530	210	260	585	706	692	529	4262
	2.25	0.31	0.34	2.05	0.81	1.01	2.26	2.73	2.68	2.05	16.48
	13.63	1.90	2.06	12.44	4.93	6.10	13.73	16.56	16.24	12.41	
	29.52	3.96	8.74	15.28	14.59	5.09	43.21	22.43	23.24	15.78	
3 SAL ET +	135	16	140	128	33	17	220	44	495	89	1317
	0.52	0.06	0.54	0.49	0.13	0.07	0.85	0.17	1.91	0.34	5.09
	10.25	1.21	10.63	9.72	2.51	1.29	16.70	3.34	37.59	6.76	
	6.86	0.78	13.90	3.69	2.29	0.33	16.25	1.40	16.62	2.66	
Total	1968	2044	1007	3468	1439	5107	1354	3148	2978	3352	25865
	7.61	7.90	3.89	13.41	5.56	19.74	5.23	12.17	11.51	12.96	100.00

chomeurs aides

TABLE OF ACTEN10N BY CLASS10

ACTEN10N(activite ent. 10 postes)

CLASS10(CAH en 10 postes)

Frequency Percent Row Pct Col Pct	TRANSM	VRP	SSTRAI	BAT	INSER	RECONV	COM. INV	COMM	QU. PME	INDEP	Total
IAA	50 0.19 8.25 2.54	5 0.02 0.83 0.24	10 0.04 1.65 0.99	17 0.07 2.81 0.49	28 0.11 4.62 1.95	182 0.70 30.03 3.56	94 0.36 15.51 6.94	149 0.58 24.59 4.73	57 0.22 9.41 1.91	14 0.05 2.31 0.42	606 2.34
INDUSTRIE	293 1.13 12.56 14.89	265 1.02 11.36 12.96	123 0.48 5.27 12.21	352 1.36 15.09 10.15	125 0.48 5.36 8.69	306 1.18 13.12 5.99	12 0.05 0.51 0.89	28 0.11 1.20 0.89	423 1.64 18.14 14.20	405 1.57 17.37 12.08	2332 9.02
CONSTRUCTION	767 2.97 18.08 38.97	127 0.49 2.99 6.21	257 0.99 6.06 25.52	2468 9.54 58.17 71.16	115 0.44 2.71 7.99	103 0.40 2.43 2.02	12 0.05 0.28 0.89	36 0.14 0.85 1.14	207 0.80 4.88 6.95	151 0.58 3.56 4.50	4243 16.40
COMMERCE	694 2.68 8.20 35.26	920 3.56 10.87 45.01	14 0.05 0.17 1.39	395 1.53 4.67 11.39	529 2.05 6.25 36.76	2735 10.57 32.31 53.55	475 1.84 5.61 35.08	1082 4.18 12.78 34.37	1380 5.34 16.30 46.34	240 0.93 2.84 7.16	8464 32.72
TRANSPORT	30 0.12 2.82 1.52	7 0.03 0.66 0.34	485 1.88 45.63 48.16	16 0.06 1.51 0.46	53 0.20 4.99 3.68	64 0.25 6.02 1.25	5 0.02 0.47 0.37	289 1.12 27.19 9.18	78 0.30 7.34 2.62	36 0.14 3.39 1.07	1063 4.11
HCR	31 0.12 1.28 1.58	9 0.03 0.37 0.44	0 0.00 0.00 0.00	20 0.08 0.83 0.58	184 0.71 7.62 12.79	332 1.28 13.75 6.50	516 1.99 21.38 38.11	1211 4.68 50.17 38.47	108 0.42 4.47 3.63	3 0.01 0.12 0.09	2414 9.33
SERVICES ENT.	40 0.15 0.89 2.03	665 2.57 14.82 32.53	115 0.44 2.56 11.42	155 0.60 3.45 4.47	167 0.65 3.72 11.61	411 1.59 9.16 8.05	89 0.34 1.98 6.57	40 0.15 0.89 1.27	516 1.99 11.50 17.33	2289 8.85 51.01 68.29	4487 17.35
SERVICES MENAGES	63 0.24 2.79 3.20	46 0.18 2.04 2.25	3 0.01 0.13 0.30	45 0.17 1.99 1.30	238 0.92 10.55 16.54	974 3.77 43.17 19.07	151 0.58 6.69 11.15	313 1.21 13.87 9.94	209 0.81 9.26 7.02	214 0.83 9.49 6.38	2256 8.72
Total	1968 7.61	2044 7.90	1007 3.89	3468 13.41	1439 5.56	5107 19.74	1354 5.23	3148 12.17	2978 11.51	3352 12.96	25865 100.00

BIBLIOGRAPHIE

- AUCOUTURIER Anne-Lise & DIDRY Claude (1997), « Des politiques de l'emploi à la pluralité des formes juridiques de la relation de travail. Analyse socio-économique de deux expériences : l'ACCRES et le rôle du comité d'entreprise dans le contrôle des plans sociaux », *Rapport de recherche pour le Commissariat Général du Plan*, à paraître, 1997.
- AUCOUTURIER Anne-Lise, CÉALIS Roza & CHARPAIL Christine (1996), « Itinéraires du chômeur créateur d'entreprise, entretiens, cinq ans après, avec des bénéficiaires de l'ACCRES », *Cahier Travail et Emploi*, La Documentation Française, juillet 1996.
- AUCOUTURIER Anne-Lise (1996), « La construction des objectifs d'une mesure de politique d'emploi : l'histoire de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise », *Cahier de Recherche du CRÉDOC*, n°87, juin 1996.
- AUCOUTURIER Anne-Lise (1994), « Du chômage à la création d'entreprise », *Travail et Emploi*, n°58 1/94, pp. 9-24.
- AUCOUTURIER Anne-Lise & MOURIAUX Marie-Françoise (1994), « Créateurs et créations d'entreprises », *Travail et Emploi*, n°58 1/94, pp. 6-8.
- AUCOUTURIER Anne-Lise & DANIEL Catherine (1993), « Du chômage à la création d'entreprise : rapport de l'enquête ACCRES », *collection des rapports Travail et Emploi*, Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, juin 1993.
- BONNEAU Jacques & FRANCOZ Dominique (1996), « Les créateurs d'entreprises », *Données Sociales*, INSEE, février 1996.
- BONNEAU Jacques & FRANCOZ Dominique (1995), « L'incidence sur l'emploi des nouvelles entreprises », *INSEE Première*, n° 415, novembre 1995.
- BRUN François & MOURIAUX Marie-Françoise (1993), « Subsistance ou développement, deux logiques de la création d'entreprise », *rapport 93/4 du Centre d'Études de l'Emploi*, mars 1993.
- CHARPAIL Christine (1995), « L'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (ACCRES) en 1994 », *Premières Synthèses*, n°106, 7 août 1995.
- CHARPAIL Christine (1996), « Aides aux chômeurs créateurs d'entreprise : ACCRES et Chèque - Conseil en 1995 », *Premières Synthèses*, n°96-08-32-3, août 1996.
- INSEE (1995), « Enquête SINE - 1994 », *document de mise à disposition*, n°393/E110, juillet 1995.
- MONCHOIS Xavier & BONNEAU Jacques (1996), « Les créations d'entreprises du premier semestre 1994 », *INSEE Résultats*, n°455-456, *Système Productif*, n°97-98, mars 1996.
- MOURIAUX Marie-Françoise (1994), « Nouvelles entreprises : des emplois créés, déplacés ou sauvegardés ? », *Travail et Emploi*, n°58 1/94.

LEXIQUE DES SIGLES

ACCRE	Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprise
APE	Activité Principale de l'Entreprise
CA	Chiffre d'Affaires
CLD	Chômeur de Longue Durée
DDTE	Direction Départementale du Travail et de l'Emploi
EI	Entreprise Individuelle
GIE	Groupement d'Intérêts Economiques
HCR	Hôtels Cafés Restaurants
IAA	Industrie Agro-Alimentaire
ICS	Industrie, Commerces, Services
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
KF	Milliers de Francs
NAF	Nomenclature d'Activités Française
OQ	Ouvriers Qualifiés
PME	Petites et Moyennes Entreprises
RMI	Revenu Minimum d'Insertion
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SINE	Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises
SIRENE	Répertoire d'immatriculation des entreprises et de leurs établissements auprès de l'INSEE

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

CHÔMEUR AIDÉ / CHÔMEUR NON AIDÉ / ACTIF OCCUPÉ

TABLEAU II.1.1 : LE PROFIL DES CRÉATEURS.....	21
TABLEAU II.1.2 : LES CHÔMEURS AIDÉS PEU FAMILIERS DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE.....	22
TABLEAU II.1.3 : LES MOTIVATIONS DE LA CRÉATION.....	25
TABLEAU II.1.4 : LA CONTINUITÉ AVEC LE MÉTIER ANTÉRIEUR.....	26
TABLEAU II.1.5 : L'INVESTISSEMENT DANS LA PRÉPARATION DU PROJET.....	27
TABLEAU II.1.6 : LES CHÔMEURS, CRÉATEURS « DE TOUTES PIÈCES ».....	30
TABLEAU II.1.7 : LE LIEN AVEC L'ENTREPRISE D'ORIGINE.....	31
TABLEAU II.1.8 : DE PETITES ENTREPRISES.....	31
GRAPHIQUE II.1.1 : LE FINANCEMENT DU PROJET.....	33
TABLEAU II.1.9 : LE FINANCEMENT DU PROJET.....	34
TABLEAU II.1.10 : FORME JURIDIQUE DES ENTREPRISES.....	37
TABLEAU II.1.11 : INFORMATISATION DES ENTREPRISES.....	37
TABLEAU II.1.12 : SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES.....	38
TABLEAU II.1.13 : LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES CRÉÉES.....	39
TABLEAU II.1.14 : LES CHÔMEURS AIDÉS N'ONT PAS EMBAUCHÉ MAIS ESPÈRENT SE DÉVELOPPER.....	41

LA VARIÉTÉ DES CRÉATIONS

GRAPHIQUE III.1.1 : STRUCTURE DE LA POPULATION DES CHÔMEURS AIDÉS - OPPOSITIONS SELON LA FORME DE L'ENTREPRISE ET LES MOYENS FINANCIERS.....	50
GRAPHIQUE III.1.2 : STRUCTURE DE LA POPULATION DES CHÔMEURS AIDÉS - OPPOSITIONS SELON LA QUALIFICATION ET L'ÂGE DES CRÉATEURS.....	51
GRAPHIQUE III.1.3 : STRUCTURE DE LA POPULATION DES CHÔMEURS AIDÉS - OPPOSITIONS SELON LA FORME D'ENTREPRISE ET LES RELATIONS PRIVILÉGIÉES.....	52
GRAPHIQUE III.2.1 : POSITION DES CLASSES D'ENTREPRISES SUR L'ANALYSE FACTORIELLE - AXES 2 ET 3.....	67
GRAPHIQUE III.2.2 : POSITION DES CLASSES D'ENTREPRISES SUR L'ANALYSE FACTORIELLE - AXES 4 ET 5.....	67

TABLEAUX SELON LA SITUATION ANTÉRIEURE DÉTAILLÉE

TABLEAU II.2.1 : LE PROFIL DES CRÉATEURS.....	87
TABLEAU II.2.2 : LA CONNAISSANCE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE.....	88
TABLEAU II.2.3 : LES RESSOURCES PROFESSIONNELLES DES CRÉATEURS.....	89
TABLEAU II.2.4 : LA PRÉPARATION DU PROJET.....	90
TABLEAU II.2.5 : CRÉATION OU REPRISE.....	91
TABLEAU II.2.6 : INVESTISSEMENT ET EMBAUCHE AU DÉMARRAGE.....	92
TABLEAU II.2.7 : FORME ET ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE.....	93
TABLEAU II.2.8 : CLIENTÈLE.....	94

Dépôt légal : Juin 1997

ISBN : 2-84104-082-8

COLLECTION DES RaPPORTS

Récemment parus :

Les cellules de reclassement en Bretagne

Anne-Lise AUCOUTURIER - n°169 (1996)

La prévention spécialisée aujourd'hui : situations professionnelles et compétences

Patrick DUBÉCHOT - n°170 (1996)

Les Français face au chômage et aux mesures pour l'emploi au début 1996

Catherine DUFLOS - n°171 (1996)

Insertion professionnelle et effets de quartier

Patrick DUBÉCHOT, Isabelle GROC - n°172 (1996)

Les nouveaux arrivants au Revenu Minimum d'Insertion

Isa ALDEGHI - n°173 (1996)

Les opinions des Français sur l'environnement et sur la forêt

Ariane DUFOUR, Jean-Pierre LOISEL - n°174 (1996)

Le devenir des personnes entrées dans les dispositifs d'insertion par l'économie

Patrick DUBÉCHOT, Christine HENRIOT, Marie-Odile SIMON - n°175 (1997)

L'accueil en urgence des personnes en difficulté

Isa ALDEGHI, Marie-Odile SIMON - n°176 (1997)

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-082-8

CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie